



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 183 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 6 mai 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 6 mai 2002

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1100)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le Président: Conformément à l'article 81(14) du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la motion qu'elle abordera demain, lors de la prise en considération des Travaux des subsides:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait mettre sur pied un programme d'aide à l'industrie du bois d'oeuvre de même qu'à ses travailleuses et travailleurs pour les soutenir face à décision injuste des autorités américaines d'imposer des droits de 27,2 p. 100 sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis et ce, jusqu'à la fin du conflit.

Cette motion, inscrite au nom de l'honorable député de Joliette, ne fera pas l'objet d'un vote. Des copies de la motion sont disponibles au Bureau.

• (1105)

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (leader du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, lorsque j'ai présenté la déclaration hebdomadaire jeudi dernier, j'ai indiqué que ce jeudi, en l'occurrence le 9 mai, serait un jour désigné. Néanmoins, après avoir pris connaissance de l'évolution des mesures législatives au cours de la semaine dernière, j'ai conclu qu'il serait préférable d'en poursuivre l'étude. Par conséquent, j'informe la Chambre que le 9 mai ne sera pas un jour désigné.

J'informe également la Chambre que, comme le débat d'aujourd'hui englobe une grande partie du thème que les leaders parlementaires envisageaient d'explorer mercredi soir, je ne propose pas pour le moment un tel débat pour mercredi.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES RÉUNIONS D'INFORMATION OU NÉGOCIATIONS

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement ne devrait jamais exclure les représentants élus des gouvernements provinciaux de toute réunion d'information ou négociation avec des fonctionnaires provinciaux concernant des textes législatifs, des règlements, des traités ou des accords de quelque nature que ce soit.

—Monsieur le Président, je suis heureux de parler de cette motion. Elle découle de mon expérience personnelle en tant que ministre provincial de la Justice lors des négociations avec le gouvernement

fédéral sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Lorsque j'étais ministre provincial, mes employés m'ont dit que je ne pouvais assister aux négociations ou discussions avec les représentants fédéraux ni être informé par mes propres collaborateurs relativement à ces réunions avec les représentants du gouvernement fédéral malgré les intérêts financiers, politiques et administratifs bien réels que les gouvernements provinciaux avaient dans l'administration de la Loi sur les jeunes contrevenants et également de la nouvelle loi qui l'a remplacée.

J'ai présenté cette motion lorsque le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a interdit la comparution des procureurs généraux provinciaux aux audiences sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, le projet de loi C-7. On a dit aux membres du comité nommés récemment, comme votre serviteur, que le comité avait pour règle ou coutume de ne pas entendre des élus provinciaux. Les ministériels ont rejeté une motion appuyée par les quatre partis d'opposition visant à déroger à cette règle. En conséquence, le comité n'a pu entendre que des représentants provinciaux non élus.

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui remplace la Loi sur les jeunes contrevenants, est appliquée au quotidien par les fonctionnaires provinciaux et les autorités provinciales. Même si le Comité de la justice entend régulièrement les témoignages du procureur général fédéral, chose incroyable, on nous a empêchés d'entendre ceux qui sont responsables de la mise en oeuvre de la loi, de son financement et son bon fonctionnement, soit les procureurs généraux provinciaux.

Malgré les nombreuses préoccupations exprimées au sujet de manque de consultations des autorités provinciales dans le débat en cours sur ce projet de loi, les ministériels membres du Comité de la justice ont déclaré qu'ils ne croyaient pas qu'il était approprié d'inviter des représentants élus des gouvernements provinciaux à présenter des instances ici, à Ottawa. Ils ont discuté de certaines questions avec des employés, mais n'étaient pas prêts à entendre les représentants élus qui doivent rendre des comptes sur le plan politique aux habitants des diverses provinces.

Étant donné que les provinces doivent souvent supporter le fardeau financier de la mise en oeuvre d'une nouvelle loi, c'est une question extrêmement importante pour les procureurs généraux provinciaux ou pour tout autre ministre provincial administrant une loi fédérale et qui doit justifier aux contribuables l'argent qu'il devra dépenser. Comme ce sont des représentants élus qui sont responsables des dépenses et qui travaillent en collaboration avec le gouvernement fédéral, il ne saurait y avoir d'objection pertinente à ce qu'ils expliquent leurs points de vue et leurs préoccupations au Parlement.

Initiatives parlementaires

À propos du financement, je reconnais que le gouvernement fédéral s'est dit prêt à dépenser davantage pour la mise en œuvre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, mais nous savons que ce financement n'atteindra jamais la moitié du coût conformément au partenariat que la loi avait prévu initialement. Les provinces continueront essentiellement de payer environ 75 p. 100 du coût d'application de la loi et peut-être même davantage dans les années à venir.

Les procureurs généraux provinciaux et les contribuables qu'ils représentent, lesquels supportent le gros du fardeau financier de cette loi, pourraient simplement dire qu'ils ne mettront pas en application cette loi-là ni aucune autre loi que le gouvernement fédéral leur imposera à l'avenir. C'est ce qui s'est fait dans le cas de la loi C-68 quand les procureurs généraux provinciaux ont dit qu'ils ne collaboreraient pas à l'application de cette loi fédérale parce qu'elle ne répondait pas aux besoins des habitants de leur province.

Les procureurs généraux du Québec, de l'Ontario et du Manitoba ne sont pas tenus de mettre en application la nouvelle loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Ils pourraient simplement dire: «Laissez tomber. Que le gouvernement fédéral s'en charge.» Ils pourraient refuser d'accepter la délégation du pouvoir d'intenter des poursuites en vertu de cette loi ou même de dépenser quoi que ce soit en vertu de cette loi.

Même si c'est peut-être improbable, et même si, pour la loi C-68, par exemple, ils ont refusé cette délégation, le bon sens, la bonne gouvernance et le fédéralisme coopératif exigent qu'on permette aux procureurs généraux provinciaux de venir à Ottawa expliquer les difficultés que l'application de cette loi peut présager à leurs yeux.

• (1110)

Il est essentiel que le gouvernement fédéral continue à travailler en coopération et en toute bonne foi avec les personnages politiques qui sont responsables devant les contribuables de leurs provinces respectives.

La motion aborde également, de manière indirecte, les préoccupations fondamentales des parlementaires qui souvent considèrent que les travaux des comités sont inefficaces ou sans pertinence. Lors des audiences du Comité de la justice pendant lesquelles nous nous sommes demandé si on devait ou non entendre les élus provinciaux, le député d'Erie—Lincoln, qui était alors secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice, a dit:

Au sujet des ministres, ils ont amplement l'occasion de parler à la ministre de la Justice, aux diverses et fréquentes rencontres fédérales-provinciales-territoriales, qui ont notamment porté sur ce projet de loi. Ils ont eu amplement d'occasions de faire valoir leurs points de vue à la ministre.

Même si c'était vrai, ce qui n'est pas le cas, ayant eu personnellement l'expérience en tant que ministre provincial de la Justice de ne pas être consulté ni d'avoir l'occasion de discuter de la loi en question avec mon homologue fédéral, comme le député de Winnipeg—Transcona l'a si justement fait remarquer au comité, il me semble qu'il n'est même pas venu à l'esprit du secrétaire parlementaire que le Comité de la justice puisse se faire une opinion différente ou puisse même être une entité différente à certains égards du ministre fédéral de la Justice.

Le secrétaire parlementaire a dit que les ministres de la Justice des provinces pouvaient parler à leur homologue fédéral et que ça suffisait. Ce manque de consultation démocratique est exactement ce que de nombreux Canadiens, y compris les parlementaires, trouvent si déconcertant dans le processus législatif.

Il n'y a que deux manières importantes pour les députés de contribuer au processus politique tel qu'il existe actuellement au

Parlement. La première est de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire et l'autre de participer aux travaux des comités. Toutefois, il est maintenant apparent que même ces voies sont maintenant obstruées. Nous en avons eu la preuve récemment lorsque le premier ministre a rejeté le travail d'envergure accompli par le comité qui avait étudié le projet de loi controversé sur les espèces en péril, le C-5. Tous les députés libéraux de la Chambre avaient reçu l'ordre de voter contre les amendements proposés par le comité, y compris ceux qui auraient garanti l'indemnisation des propriétaires dont les terres seront expropriées aux termes de cette mesure législative.

De même, la semaine dernière, le nouveau ministre de la Justice a rejeté les recommandations du comité parlementaire qui proposait des modifications importantes en vue de protéger les enfants qui, après le divorce de leurs parents, sont l'objet de la guerre féroce que se livrent ces derniers pour obtenir leur garde.

Ce ne sont là que deux exemples qui illustrent pourquoi tant de Canadiens, y compris les parlementaires eux-mêmes, sont désillusionnés par notre régime politique. Ça sert à quoi d'avoir un comité de la justice multipartite si la majorité libérale n'est qu'une simple extension du ministre de la Justice?

Certes, la motion ne réglera pas nécessairement tous les problèmes liés à la réforme démocratique du Parlement, mais elle contribuera beaucoup à remédier à l'une des conséquences particulières du dysfonctionnement des comités parlementaires. Ainsi libellée, la motion donnerait aux parlementaires la possibilité de discuter avec des représentants provinciaux, tant élus que non élus, d'un certain nombre de sujets ayant trait à des domaines de compétence à la fois provinciale et fédérale.

En travaillant de manière plus positive et plus proactive avec les élus provinciaux qui sont comptables à leurs électeurs provinciaux, la Chambre ferait preuve d'une bonne foi sans précédent qui contribuerait vivement à l'amélioration du fédéralisme coopératif dans notre pays.

Il est vrai que la motion ne peut faire l'objet d'un vote, mais je compte qu'elle deviendra le point de départ de discussions futures sur cette question.

J'ai en main le compte rendu des délibérations du 4 avril 2000 du Comité permanent de la justice et des droits de la personne. Je voudrais lire quelques extraits du témoignage de députés s'opposant à ce que la Chambre puisse entendre des représentants provinciaux. Quand j'ai dit:

On m'a dit qu'une règle du comité empêche que l'on invite ici des élus, et je le déplore.

Le député de Winnipeg—Transcona a ensuite exprimé ses préoccupations, et la présidence a précisé ceci:

Cette règle, tradition ou convention date d'avant mon appartenance au comité, mais si j'ai bien compris, il y a des aspects techniques de l'administration de cette loi dont seraient responsables les provinces et nous voulions convoquer les fonctionnaires qui en seraient chargés. Par conséquent, nous voulions inviter des sous-procureurs généraux et des représentants du gouvernement plutôt que des élus. C'est ce que j'ai compris.

• (1115)

Le député de Winnipeg—Transcona a alors soulevé d'autres points, soulignant qu'il y avait dans ce genre de projet de loi des points très politiques ainsi que des éléments d'ordre fédéral-provincial relativement à l'allocation des ressources.

Le secrétaire parlementaire a alors fait ce commentaire étonnant.

Initiatives parlementaires

Monsieur le président, on me corrigera si j'ai tort, mais je ne crois pas qu'il soit exact que nous n'ayons pas entendu les provinces, au comité. Nous avons reçu des fonctionnaires. Si je ne m'abuse, c'est le cas des provinces du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, je crois [...] des invitations ont été faites aux provinces, aussi. Nous sommes certainement ravis d'entendre ceux qui travaillent quotidiennement avec cette loi.

Au sujet des ministres, ils ont amplement l'occasion de parler à la ministre de la Justice, aux diverses et fréquentes rencontres... Ils ont eu amplement d'occasions de faire valoir leurs points de vue à la ministre.

Toutefois, il n'ont pas pu présenter leurs commentaires au comité.

Les membres du Comité de la justice ont été témoins d'une forte poussée d'arrogance libérale lorsqu'un député libéral a affirmé ce qui suit à l'égard de la motion portant sur l'élection des représentants. Il a dit:

Je vous remercie, monsieur le président. Je n'appuierai pas la motion qui a été présentée pour la simple raison que j'ai été secrétaire parlementaire, pendant deux ans, du ministre des Affaires intergouvernementales et je sais que le fait de faire abstraction de la règle permettra simplement à ceux qui dénigrent le gouvernement fédéral de s'en donner à coeur joie. Ces gens se livreront à leur petit jeu pour le bénéfice des médias. Voilà pourquoi je pense que la règle ou convention est sensée et que nous ne devrions pas entendre des témoins qui vont jouer un petit jeu politique. Je sais bien que nous discutons de questions politiques, mais je ne veux pas que nous soyons à la merci de gens qui dénigrent le gouvernement fédéral.

Nous parlons des représentants élus des gens des diverses provinces. Ils ont la responsabilité de faire appliquer la loi. Selon le secrétaire parlementaire, ce n'est que du dénigrement. C'est là le problème avec le gouvernement actuel. Les députés libéraux pensent qu'à chaque fois qu'ils ne peuvent pas contrôler toutes les discussions afin d'en arriver à un résultat prédéterminé, il s'agit de dénigrement.

C'est un système fédéral. Le procureur général du Canada a le droit de communiquer avec les procureurs généraux des provinces. Toutefois, à titre de membres du Comité de la justice ou de tout autre comité, nous devrions avoir le droit d'entendre ces représentants élus. Le gouvernement fédéral est responsable d'une grande partie des coûts associés à ces audiences. Ils sont responsables des poursuites et de l'administration. C'est honteux de voir comment le gouvernement refuse de coopérer avec les provinces.

Les procureurs généraux des provinces pourraient se contenter de dire qu'ils n'intenteront aucune poursuite en vertu du Code criminel et qu'ils laisseront ce soin au procureur général du Canada. De la même façon, ils peuvent cesser les poursuites en vertu de la loi sur les jeunes contrevenants. Ces procureurs essaient de collaborer avec le gouvernement fédéral. Malheureusement, la majorité libérale au comité refuse d'entendre le témoignage de personnes dont la contribution pourrait être d'une importance considérable.

• (1120)

M. Bill Matthews (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, pour diverses raisons, je trouve qu'il est important de participer au débat de ce matin sur la motion n° 360, parrainée par le député de Provencher. Cette motion est la suivante:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement ne devrait jamais exclure les représentants élus des gouvernements provinciaux de toute réunion d'information ou négociation avec des fonctionnaires provinciaux concernant des textes législatifs, des règlements, des traités ou des accords de quelque nature que ce soit.

Premièrement, ce débat me permet de souligner le rôle de premier plan des relations intergouvernementales dans le fonctionnement de la fédération canadienne.

Deuxièmement, ce débat me fournit une occasion de faire valoir les mécanismes de collaboration qui existent entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires.

Troisièmement, je tiens à signaler qu'il ne faudrait pas donner à la motion telle un sens qu'elle n'a pas et croire que le gouvernement du Canada peut et veut influencer la manière dont les provinces choisissent leurs représentants aux discussions ou négociations entre les deux principaux ordres de gouvernement du Canada.

Je n'entends pas utiliser le peu de temps à ma disposition pour décrire en détail les relations intergouvernementales au Canada, mais plutôt pour simplement faire valoir leur importance et leur place dans la vie des Canadiens.

Le ministère des Affaires gouvernementales n'est évidemment pas le seul à entretenir des relations de collaboration avec les provinces et les territoires, mais c'est l'organisation qui est au centre des efforts de collaboration et de coordination qui sont déployés afin de stimuler le progrès de la fédération canadienne, et c'est pourquoi cette motion nous préoccupe particulièrement.

Au Canada, chaque ordre de gouvernement est souverain dans sa sphère de compétence législative, mais il y a néanmoins des domaines de responsabilité où les rôles de chacun devraient être mieux définis. Aussi, depuis un siècle, le rôle accru des gouvernements dans la vie des citoyens a eu pour effet d'étendre leurs champs d'activité. Leurs domaines de compétence étant de plus en plus interreliés, les gouvernements doivent collaborer plus étroitement et définir des mécanismes de collaboration pour gérer ces interactions.

Personne ne peut contester le fait que les réunions fédérales-provinciales jouent un rôle clé dans la vie politique au Canada. Par exemple, en 2000-2001, le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, l'organisme qui fournit les services administratifs pour la planification et la tenue de réunions intergouvernementales de haut niveau au Canada, s'est occupé de 99 conférences et réunions. Il s'est agi, dans six cas, de conférences des premiers ministres. Bon nombre, soit 29, ont réuni des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, et 31 ont eu lieu au niveau sous-ministériel.

Ces réunions ont pour but de rendre le fonctionnement de la fédération plus harmonieux, de réduire les frictions entre les gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux, d'établir des consensus sur d'importantes questions d'intérêt commun et de clarifier des questions relatives à l'unité nationale.

Qu'il s'agisse de réunions des premiers ministres, de réunions ministérielles intergouvernementales ou de conférences régionales, il importe de savoir que toutes ces réunions nécessitent une foule de contacts et d'échanges officieux entre hauts fonctionnaires et que les efforts fournis sont productifs.

Initiatives parlementaires

Elles ont permis la conclusion d'ententes nationales telles que la Prestation nationale pour enfants. Des négociations entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné lieu à des ententes bilatérales sur le transfert de mesures actives d'emploi. Des ententes régionales sur la politique d'approvisionnement ont par ailleurs été conclues entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et sur le commerce interprovincial entre les provinces atlantiques. Ce ne sont là que quelques exemples.

Il y a peu de domaines où le gouvernement fédéral pourrait se permettre de faire cavalier seul sans faire appel à la coopération des provinces. Les mécanismes de coopération intergouvernementale répondent à la réalité incontournable qu'est le besoin d'adaptation à un monde qui ne cesse de se transformer. Le système fonctionne bien, et les Canadiens sont les premiers à en bénéficier.

Au début de mon discours, j'ai souligné l'autonomie dont jouit chaque niveau de gouvernement dans son domaine d'activité. Notre gouvernement estime que le respect des domaines de compétence des gouvernements fédéral et provinciaux est un des facteurs clés du succès de la fédération.

S'il y a un domaine où cette philosophie devrait s'appliquer d'abord et avant tout, c'est bien la sélection des membres d'une délégation provinciale en vue d'une réunion avec des représentants fédéraux.

● (1125)

Je tiens à souligner que le gouvernement n'a jamais eu pour politique d'exclure des membres de délégations provinciales, élus ou non. À lire la motion, je dois admettre que j'ai du mal à imaginer ce qui a pu la motiver. Je me suis demandé si le député avait un cas particulier en tête lorsqu'il a donné son avis de motion.

Quant à nous, aucun exemple ne nous a été signalé, et nous trouvons donc la motion du député de l'opposition extrêmement intrigante. Cela dit, je dois avouer en toute honnêteté que, après avoir entendu le député exposer sa thèse, je comprends un peu mieux ce qui le préoccupe.

La motion laisse entendre que les gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont pas la liberté de désigner leurs représentants, élus ou non, aux entretiens avec les autorités fédérales, ce qui est d'une absurdité flagrante. La motion n'assure rien de plus aux provinces et aux territoires, qui ont déjà toute latitude pour choisir leurs représentants.

Nous n'appuyons pas la motion parce que la Chambre n'a pas besoin de mesures officielles pour accomplir ce qui peut se faire de façon officieuse. Lorsque des ministres provinciaux ont l'impression de ne pas avoir accès à l'information qu'il leur faut de la part du gouvernement fédéral, il leur suffit de communiquer avec leur homologue fédéral et, pour l'essentiel, les choses peuvent s'arranger. Je suis persuadé que le député le sait pertinemment, puisqu'il a été ministre au niveau provincial.

Telle est la nature des affaires intergouvernementales dans notre fédération.

[Français]

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur la motion M-360, qui a été présentée ce matin par le député de Provencher. Mes remarques se voudront brèves et elles seront.

D'abord, un des plus grands hommes d'État du XX^e siècle, le premier ministre britannique, Winston Churchill, disait: «La démocratie est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres.»

C'est sur la base de cette affirmation que je ferai ma démonstration. Je diviserai ma présentation en quatre temps.

Premièrement, dans un système démocratique comme celui dans lequel nous vivons, la légitimité va aux élus. Ce sont les élus, les représentants du peuple, qui détiennent la légitimité pour prendre les décisions.

Deuxièmement, c'est donc aux élus, qui ont reçu l'onction populaire et qui ont été appuyés par leurs concitoyens et leurs concitoyennes, que revient la tâche de prendre des décisions.

Troisièmement, pour prendre les bonnes décisions, ces élus doivent être le mieux renseignés possible. C'est dans l'ordre des choses. Pour pouvoir prendre une décision que nous voulons toujours la meilleure, nous devons être bien informés.

Quatrièmement, il n'y a pas de meilleures informations et de meilleurs renseignements que ceux obtenus de première main. Or, dans le cas de négociations fédérales-provinciales, les informations de première main sont celles qui sont obtenues lors de ces séances de négociations et d'information. Il va de soi que les élus des provinces doivent être admis lors de ces séances de négociations ou d'information entre fonctionnaires provinciaux et fédéraux.

Voilà pourquoi nous sommes favorables à la motion ne faisant pas l'objet d'un vote présentée par le député de Provencher.

● (1130)

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, mon collègue du Bloc québécois a en effet été très bref. Il a résumé une pensée partagée par plusieurs d'entre nous, avec de très belles phrases, dans un français impeccable, et je tiens à l'en féliciter.

Cela fera bientôt cinq ans que je siége à la Chambre, mais lorsque j'ai pris connaissance de la motion M-360, j'ai appris de nouveaux éléments. Le député de Provencher, qui propose la motion, disait qu'au débat au Comité de la justice relativement au projet de loi C-7, le président du comité a dit que des conventions et des règlements excluaient les élus des provinces et des territoires. N'étant pas un initié comme vous, monsieur le Président, en ce qui concerne les règles, les procédures, les conventions et les traditions, j'ai appris quelque chose.

Je vais demander à notre leader parlementaire et à notre conseiller en matière de règles et de procédure de m'expliquer plus à fond ce qu'il en est. On refusait de laisser parler les ministres de la Justice, les procureurs généraux des provinces sur des règles et conventions, disant que les comités ne peuvent pas accepter ces témoins, si j'ai bien compris ce que disait le député de Provencher.

Je me suis donc interrogé. Je pensais que le comité était souverain. Je sais que les commissions royales entendent des élus des provinces et des territoires et je me suis demandé pourquoi ce n'était pas la même chose pour les comités. Je me suis demandé s'il y avait des exemples: il y a plusieurs exemples où des élus des provinces et des territoires ont comparu devant un comité pour l'étude d'un projet de loi.

Puisqu'on n'a pas beaucoup de temps, je vais parler du fameux projet de loi C-20—qui est maintenant une loi—, je dirais «le maudit projet de loi sur la clarté référendaire». Si je me souviens bien, Joseph Facal, ministre québécois des Affaires intergouvernementales, avait comparu devant le comité. Benoît Pelletier, député libéral de Châteauguay, pas loin d'ici, avait comparu lui aussi.

Initiatives parlementaires

Si pour un projet de loi comme C-20, on a accepté d'emblée que des ministres et des élus provinciaux viennent nous rencontrer, et personne n'a soulevé cette question, je ne comprends pas pourquoi un comité décide de l'exclure sur des règles de procédure.

J'aimerais qu'on m'informe davantage sur cette question. Si ce sont des règlements, des conventions ou des traditions, le gouvernement qui refusait d'entendre des gens du Québec, entre autres, lors de l'étude du projet de loi C-7, en se basant sur des règles parlementaires, a bafoué ces règles lors de l'étude du projet de loi C-20; c'est deux poids, deux mesures. S'il y a des règlements à changer, il devra les changer, mais selon moi ce n'est pas le cas. On a plusieurs exemples d'élus provinciaux qui ont comparu devant un comité.

Je ne sais pas quel est le but précis de la motion, mais si je comprends bien, c'est de ne pas exclure des élus des provinces et des territoires lors de l'analyse de projets de loi qui ont une influence sur les provinces. On ne sera pas en désaccord sur cette question. J'apprends des choses. Il faudrait avoir des réponses à ces questions.

J'ai écouté mon ancien collègue qui a traversé la Chambre, comme on dit chez nous, c'est un «vire capot» et il est maintenant secrétaire parlementaire du ministre des Transports. Il a expliqué les règles de relations fédérales-provinciales. Ce n'est pas ce gouvernement qui va nous dire comment faire à ce sujet. Je pense que le gouvernement précédent avait beaucoup plus de crédibilité quant au respect des provinces. Le gouvernement très bref que le chef de mon parti a eu la chance de diriger a eu des exemples de vraies collaborations.

On se souvient que le très honorable chef du Parti progressiste-conservateur, lors de nominations, avait téléphoné au premier ministre du Québec d'alors, M. Lévesque. Il lui avait dit: «J'ai des noms, j'aimerais avoir votre avis.»

• (1135)

Mon chef me rappelait que M. Lévesque était tout surpris qu'un premier ministre l'appelle pour le consulter sur des nominations.

Voilà un exemple de savoir-faire dans les relations. Cependant, nos amis d'en face font preuve d'arrogance, d'abord et avant tout en se basant sur certaines règles pour exclure des gens et pour faire leur propre chemin, leur petit bout de chemin.

Je trouve malheureux qu'on ait refusé, en ce qui concerne le projet de loi C-7, la rencontre d'élus provinciaux en se basant sur des critères de règlements, de tradition et de convention, alors que dans le cas du projet de loi C-20, qui a davantage divisé le pays qu'il ne l'a uni, la présence des ministres et des députés étaient acceptée.

Ce sont donc deux poids, deux mesures quand cela fait leur affaire. Voilà encore un exemple de mauvaises relations ici à la Chambre de la part de ce gouvernement. C'est un autre exemple à l'effet qu'il se sert des règlements pour son propre chef, en excluant les élus des provinces qui sont nos partenaires quand cela fait son affaire.

En terminant, il faut faire attention. Il ne faut pas oublier que deux grandes philosophies existent en ce qui concerne la vision du pays. D'un côté, certains disent que le Canada, c'est Ottawa. C'est un gouvernement central qui, dans sa grande générosité, donne certains pouvoirs et responsabilités aux régions qu'on appelle les provinces. C'est cela le Canada selon certains.

Il faudrait peut-être remonter un peu plus dans l'histoire. Le Canada est constitué de régions et des provinces qui ont décidé d'agir ensemble et de se donner des services communs à Ottawa. Cela part de la base, pas de la tête. Un pays comme le Canada ne peut rester

uni si cela part uniquement de la tête. Ce doit être la base, soit les gens des régions et des provinces, qui décide ce que va être le pays.

C'est pour cela qu'on espère un changement assez rapide de gouvernement pour amener une nouvelle façon de faire et, si possible, un changement encore plus rapide de ministre des Affaires intergouvernementales et de premier ministre. Cela ne saurait tarder. De toute façon, la chicane est prise entre les membres du Parti libéral.

Cela étant dit, ce sont deux visions différentes du pays, deux façons de faire différentes. J'espère que la vision du pays qui consiste à dire que ce sont d'abord les régions et les provinces qui ont créé ce pays, qui ont décidé de s'unir pour toutes sortes de bonnes et peut-être de moins bonnes raisons, va prendre le dessus.

Je souhaite également sincèrement que ce ne sera pas deux poids, deux mesures en ce qui concerne les témoins qui sont appelés à comparaître devant les comités. Il faut qu'on sache reconnaître qu'à plusieurs reprises, lorsque cela a fait l'affaire du gouvernement, des députés et ministres provinciaux et territoriaux sont venus témoigner en comité. J'espère qu'on ne se base pas sur des règles à une reprise pour les bafouer le reste du temps.

[Traduction]

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'exprimer mon point de vue sur la motion n° 360. Je partage l'avis de son auteur, selon lequel la situation devient de plus en plus préoccupante, vu les problèmes de compétence évidents qui surviennent entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et même les administrations locales.

Il nous arrive fréquemment de constater que les mesures prises par l'un ont des répercussions sur l'autre. À la lumière des courriers du lecteur dans les journaux, les Canadiens se rendent compte qu'il n'y a qu'un seul contribuable. Nous observons pour ainsi dire un seul ensemble de lois, et les Canadiens demandent à leurs élus de s'efforcer de travailler ensemble pour nous bâtir le meilleur pays possible, administré de la façon la plus efficiente possible, c'est-à-dire en collaboration, en ayant à l'esprit les meilleurs intérêts des Canadiens.

J'irais plus loin que la motion, bien qu'elle soit déjà bien formulée. Le député a fourni de bons exemples, mais je proposerais la publication d'un ordre du jour lorsque les ministres fédéraux et provinciaux se rencontrent, afin que tous les Canadiens sachent de quoi ils discutent. Il arrive trop souvent qu'on ait vent d'une réunion qui a eu lieu mais que, à moins qu'on ne fréquente les hautes sphères du gouvernement, on ignore complètement le sujet cette réunion. On annonce que des négociations ont eu lieu en privé, mais la Chambre n'est pas au courant de la nature même de ces négociations. Comme il a déjà été dit, le ministre provincial est parfois lui-même exclu des discussions. Les bureaucrates font des choses à notre insu et, un beau jour, on apprend en première page des journaux que des mesures ou une entente pouvant toucher nos vies ont été prises ou sont sur le point de l'être.

Les crédits

Il serait tout à fait normal qu'un ordre du jour soit publié afin que les gens sachent ce qui s'en vient. Nous sommes tous d'accord pour dire que c'est bien que les ministres négocient. Nous n'avons rien contre l'idée qu'ils discutent de questions de forme, de règlements ou de détails. Cependant, il y a des fois—et je pense aux négociations actuelles concernant l'accord de Kyoto—où ils mettent en oeuvre des accords internationaux qui portent sur tout, allant de l'environnement aux tribunaux internationaux en passant par les questions relatives aux femmes, et qui touchent plus d'un niveau de gouvernement.

Même si le partage des compétences est bien défini dans la Constitution, trop souvent nous voyons le gouvernement fédéral se servir de son pouvoir de dépenser pour empiéter dans un secteur de compétence provinciale. Cela a une incidence considérable sur les gouvernements provinciaux soit en ce qui a trait au financement ou en les forçant à adopter une ligne de conduite à l'égard de laquelle ils ont peu de contrôle.

Je réitère mon appui à l'égard de la motion du député. Il est sur la bonne voie. Si la communication est meilleure entre les niveaux de gouvernement, les Canadiens seront mieux gouvernés de façon générale. Ils s'attendent à ce que nous trouvions des façons de collaborer sur les questions qui touchent plus d'un gouvernement. Lorsqu'il n'y a pas d'élections, ils veulent que nous nous rencontrions et que nous agissions dans l'intérêt de l'ensemble de la population. La meilleure façon de toujours faire cela est d'être le plus transparent possible avec tous les gouvernements concernés.

• (1140)

Le vice-président: La présidence donne la parole au député de Provencher qui a cinq minutes pour répondre et clore le débat.

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'accueille avec satisfaction les commentaires entendus ici aujourd'hui au sujet de la motion. Je souligne de nouveau que le gouvernement fédéral ne devrait pas interdire aux ministres provinciaux de participer aux négociations comme il l'a fait dans le passé relativement à des dossiers qui les touchent. À mon avis, il est curieux que le gouvernement invite des fonctionnaires provinciaux et qu'il exclut expressément la présence de ministres provinciaux.

Je suis conscient que des ministres ne souhaitent peut-être pas participer à certains genres de réunions parce que ce sont des rencontres de travail, mais le gouvernement fédéral ne s'est pas contenté d'empêcher les ministres d'y participer. En effet, les fonctionnaires n'ont pu se rendre au Manitoba pour participer aux rencontres concernant la Loi sur les jeunes contrevenants que s'ils s'engageaient à ne pas divulguer la nature des discussions à leur ministre. Soucieux d'assurer la poursuite du fédéralisme coopératif, j'ai dit que j'étais vivement intéressé à ce que l'on contribue à cet exercice et que je ne voulais pas les exclure en raison de cette condition ridicule. Par conséquent, les fonctionnaires du bureau du procureur général et du cabinet du ministre de la Justice de la province se sont rendus à cette rencontre et, à leur retour, ils n'ont pu divulguer ce dont il avait été question. C'était tout simplement renversant, compte tenu des intérêts du ministre dans ce dossier sur les plans des finances, de l'administration et de la responsabilité des poursuites.

Comment pouvais-je, en ma qualité de ministre, retourner devant le cabinet et dire que je venais de confier à mes fonctionnaires le mandat de négocier un accord, alors que je ne pouvais leur dire ce qui avait été négocié parce que je ne le savais pas? Comment pouvais-je faire valoir que je ne le savais pas parce que le gouvernement fédéral avait dit à mes fonctionnaires qu'ils ne

pouvaient m'en faire part? C'est là le genre de contrôle du processus qui est exercé afin d'atteindre le résultat souhaité. Le ministre peut dire qu'il y a eu des négociations avec les fonctionnaires. Il peut dire que le ministre a eu l'occasion de lui téléphoner. C'est plus facile à dire qu'à faire dans cette grande et magnifique démocratie. Aussi grande soit-elle, cela ne peut se faire aussi facilement.

Ce sont là mes préoccupations. J'exhorte les députés à étudier la motion très attentivement.

• (1145)

Le vice-président: La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant terminée. Puisque la motion n'a pas été choisie pour faire l'objet d'un vote, l'article est rayé du *Feuilleton*.

M. Garry Breitkreuz: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À mon avis, si vous en faites la demande, je crois que vous constaterez qu'il y a unanimité pour que l'on entreprenne maintenant le débat sur la motion de l'opposition.

Le vice-président: Est-ce que le député de Yorkton—Melville a le consentement de la Chambre?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—LES CANADIENS DES RÉGIONS RURALES

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait cesser et abandonner ses attaques législatives et politiques soutenues contre le mode de vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales et les communautés où ils vivent.

—Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Medicine Hat.

Le sujet de la motion de l'opposition d'aujourd'hui n'émane pas de nous à titre de députés, mais bien des Canadiens. Nous vivons dans un vaste pays, et la grande majorité des gens qui vivent à l'ombre des lumières des grandes villes en ont assez. Ils se sentent négligés par le gouvernement et ils nous le disent. J'imagine que les députés d'arrière-ban libéraux se font dire la même chose par les électeurs de leur circonscription depuis huit ans, mais malheureusement, ces demandes sensées des électeurs des régions rurales n'ont pas été entendues par les libéraux.

À preuve, ces dernières semaines, la crainte de ne pas être reportés au pouvoir lors des prochaines élections a commencé à se manifester parmi les libéraux d'arrière-ban. Certains ont même eu le courage de dénoncer les méthodes dictatoriales du premier ministre. Ces députés libéraux vont encore une fois accepter des changements mineurs de la part du gouvernement et considérer cela comme une victoire. L'élite libérale se moque de la facilité avec laquelle ils peuvent être dupés: quelques subventions et cadeaux plus tard, ils recommencent à se comporter comme des petits chiens savants.

Les crédits

Si les électeurs de ces circonscriptions rurales veulent un vrai changement, ils devraient voter pour un candidat de l'Alliance. Nous avons travaillé très fort dans ces dossiers qui importent aux Canadiens ordinaires au cours des huit dernières années. Le gouvernement met nos politiques en oeuvre, mais il le fait beaucoup trop lentement pour apporter les changements nécessaires importants qui permettront d'alimenter nos moteurs économiques régionaux. Les libéraux préfèrent accroître les impôts et multiplier les chinoïseries administratives jusqu'à ce que les industries soient tellement mal en point qu'il doive les subventionner.

Ce n'est que lorsqu'ils versent des subventions que les libéraux reconnaissent la réussite de leurs programmes et de leurs politiques. Les caisses noires et le favoritisme sont des choses qu'ils connaissent bien. Le développement économique c'est autre chose. En passant, les caisses noires servent principalement à acheter des votes. Si le gouvernement avait adopté les politiques agricoles du Parti réformiste en 1994, des milliers d'agriculteurs n'auraient pas à faire face à la crise actuelle. Malheureusement, les libéraux n'ont rien appris en huit ans. Ils sont tout simplement devenus plus arrogants, plus anti-démocratiques et plus corrompus. Ils tentent de trouver des nouvelles idées auprès des bureaucrates et de leurs associés libéraux alors que les meilleures idées se trouvent juste devant eux. Ils n'ont qu'à écouter les gens qui subissent les conséquences de leurs politiques et de leurs programmes ratés.

Les libéraux sont passés maîtres dans l'art de monter les Canadiens les uns contre les autres et, notamment, les électeurs urbains contre les électeurs ruraux, ce qui est au coeur même de la motion que nous proposons aujourd'hui. Les libéraux cherchent à se faire bien voir des groupes de défense des droits des animaux aux dépens des agriculteurs, des chasseurs et des pêcheurs. Ils essaient d'imposer au Parlement une mesure législative sur la cruauté envers les animaux et faire passer les agriculteurs pour des méchants alors que rien n'est plus faux. Personne ne se préoccupe plus des animaux que les agriculteurs. Les libéraux essaient de se gagner la faveur des groupes environnementalistes en essayant de faire adopter de force par la Chambre un projet de loi sur les espèces menacées, mais ils sont malhonnêtes avec les écologistes comme avec les agriculteurs, car les mesures législatives qu'ils veulent promulguer ne protégeront pas les espèces menacées et obligeront les agriculteurs à céder leurs terres sans pour autant en obtenir la juste valeur marchande.

Les libéraux essaient de se faire bien voir des électeurs urbains en leur faisant accroire qu'ils font quelque chose contre la violence dans les villes en forçant des milliers de citoyens respectueux des lois à enregistrer leurs armes à feu et cela, en dépit du fait que des données de Statistique Canada et des compagnies d'assurances prouvent que les propriétaires d'armes à feu qui sont responsables ne constituent aucune menace pour eux-mêmes, leurs proches, leurs voisins ou leurs collectivités. Quiconque est à l'écoute aujourd'hui doit commencer à voir se dessiner ici une tendance. La semaine dernière, le député de l'arrière-ban de Dufferin—Peel—Wellington—Grey a reconnu la gravité du problème dans une lettre à ses collègues du caucus. Il écrivait ceci:

S'il [le projet de loi] n'est pas modifié, les Canadiens des régions rurales auront encore une fois l'impression qu'on leur impose une loi taillée sur mesure pour protéger les intérêts des citoyens. Ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions rurales ne savent que trop bien à quel point l'adoption par notre gouvernement de la loi C-68 sur l'enregistrement des armes à feu a été source de discorde et de méfiance.

Cela va droit au coeur de ce dont il est question ici aujourd'hui.

• (1150)

Nos députés qui vont intervenir décriront tous les échecs des politiques et des programmes libéraux. Aujourd'hui, nous allons

parler des lois et des programmes libéraux qui ont abandonné à leur sort les Canadiens des régions rurales, soit des mesures législatives comme les projets de loi C-5, C-15B et C-68, ainsi que le projet de loi C-4, remontant à 1998, qui a maintenu le monopole que la Commission canadienne du blé exerçait depuis 50 ans. Nous allons décrire des programmes comme les fonds inutiles de développement économique régional et les cadeaux aux entreprises qui sont en fait des caisses noires libérales dégueulasses servant à acheter des votes au lieu de vraiment favoriser le développement.

Nous allons décrire aujourd'hui comment les Canadiens des régions rurales ont été abandonnés et négligés par l'élite libérale au pouvoir alors que les députés libéraux d'arrière-ban restent assis à ne rien faire, car ils ont peur de perdre certains privilèges et leur accès à leurs caisses noires s'ils commencent à vraiment représenter les véritables besoins et les véritables souhaits de leurs électeurs. Nous allons décrire la négligence des libéraux et leur mauvaise gestion des questions commerciales au détriment des producteurs de bois d'oeuvre et des collectivités où ils vivent et travaillent, ainsi que leur négligence et leur mauvaise gestion des questions de commerce extérieur et de subventions au détriment des agriculteurs canadiens et de leurs collectivités.

Non seulement la Chambre va-t-elle entendre des arguments arides fondés sur des statistiques et des données économiques, mais elle entendra également parler de personnes dans des collectivités qui souffrent à cause des lois libérales et de la négligence des libéraux.

Ma propre province, la Saskatchewan, a perdu 15 000 emplois au cours de la dernière année seulement. Dans un numéro récent, *Report Newsmagazine* a signalé que la population de la Saskatchewan avait baissé de 26 p. 100 au cours des trois dernières décennies. La Saskatchewan ne devrait pas être une province défavorisée. Les politiques et les programmes libéraux ont maintenu la Saskatchewan dans cette situation et cela doit cesser maintenant. L'incapacité du gouvernement libéral de permettre aux producteurs canadiens de blé de vendre leur blé directement à des usines de transformation à forte valeur ajoutée comme des fabricants de pâtes n'est qu'un exemple frappant de la négligence et de la stupidité des libéraux.

Il y a en Saskatchewan un secteur qui offre de grands débouchés économiques, soit les services de guide et les pourvoyeries, mais que font les libéraux? Ils forcent tous les chasseurs américains à payer une taxe de 50 \$ pour venir au Canada. Beaucoup d'entre eux sont restés chez eux l'année dernière et la situation va empirer. Qui sont les gens touchés par cette nouvelle taxe libérale? Ce sont les agriculteurs qui sont forcés de devenir des pourvoyeurs afin d'aider à financer les pertes que subissent leurs exploitations agricoles. Là encore, ce sont eux qui souffrent des mauvaises politiques et des mauvais programmes mis en place par les libéraux. Ces derniers frappent durement les entreprises autochtones de guides et de pourvoyeurs qui sont parmi les seules à offrir des débouchés aux autochtones vivant dans des réserves éloignées. Les libéraux préfèrent verser des prestations d'assistance sociale plutôt que de cesser de s'ingérer dans ce secteur et de laisser les entrepreneurs autochtones prouver qu'ils peuvent s'en tirer seuls.

Que se passe-t-il dans le cas d'un agriculteur qui doit acheter une nouvelle carabine pour tirer les coyotes qui s'en prennent à son troupeau? Selon la réglementation du ministère de la Justice, il devra déboursier 279 \$ avant même d'avoir acheté l'arme et les munitions. Aussi ridicule que soit cette situation, le gouvernement a le front de dire qu'il ne fait rien pour nuire aux honnêtes citoyens qui utilisent des armes à feu pour gagner leur vie.

Les crédits

Avant de terminer, je voudrais dire une dernière chose à l'intention de nos concitoyens qui vivent dans les centres urbains. L'Alliance canadienne refuse de jouer le jeu des libéraux en opposant les divers groupes de Canadiens les uns aux autres. Nous croyons que de saines politiques de développement des régions rurales et des ressources permettent de créer emplois, débouchés et richesses dans les centres urbains. Ce n'est un secret pour personne que les principaux bénéficiaires des revenus tirés de l'exploitation des mines, qui sont pourtant toutes situées dans le nord du pays, sont les résidents de centres urbains comme Toronto, Vancouver et Montréal.

Lorsque les agriculteurs prospèrent, l'économie canadienne croît et des emplois sont créés dans les centres urbains. Le développement du Canada est un travail d'équipe; malheureusement, depuis huit ans les libéraux négligent la moitié de l'équipe.

Je prédis qu'au cours de la prochaine campagne électorale, les libéraux tenteront de nouveau de discréditer leurs opposants en leur collant des étiquettes, plutôt que de débattre les enjeux importants pour les Canadiens. La motion présentée aujourd'hui soulève un aspect majeur du débat qui doit avoir lieu.

L'Alliance canadienne tient à dire aujourd'hui aux Canadiens des régions rurales et du Nord qu'elle est au courant qu'ils en ont assez, et c'est pourquoi nous n'avons pas l'intention de laisser les libéraux s'en tirer encore une fois. Un de mes amis me disait que pour allumer un feu, il faut commencer par le bas pour que la flamme puisse monter. Si nous voulons faire démarrer notre économie, nous devons cesser de faire obstacle aux secteurs des ressources de base, arrêter de les arroser d'eau froide mais au contraire les ranimer, et je pense notamment au secteur des pêches sur les côtes est et ouest, au secteur agricole de partout au Canada, aux forêts, aux mines, au secteur pétrolier et gazier, à l'industrie du tourisme et aux sports de chasse et de tir. Toutes ces industries, qui se trouvent principalement dans les régions rurales, ne réussissent pas à prendre leur essor à cause des politiques destructrices et de la négligence des libéraux.

C'est pourquoi je demande à nos concitoyens des villes de nous aider, puisque la santé économique des centres urbains au Canada et leurs emplois sont également en cause.

• (1155)

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui au sujet d'une question si importante pour de nombreuses régions du Canada. Le manque de jugement du gouvernement et le peu d'intérêt dont il fait preuve à l'égard des questions rurales ont entraîné de sérieuses difficultés pour de nombreuses industries des régions rurales.

Je reconnais les efforts du député qui vient d'intervenir. Il a fait énormément au sujet des mesures législatives sur l'enregistrement des armes à feu, la cruauté envers les animaux et de nombreuses autres questions. Il est impératif que nous abordions ces questions ici aujourd'hui.

Nous allons nous pencher sur toutes sortes de chiffres et de statistiques, mais c'est un débat qui concerne les êtres humaines, les gens qui ont défriché le Canada et en ont fait un grand pays. Il faut reconnaître qu'au fil des ans, une grande partie de la population du Canada rural s'est installée dans les régions urbaines. Toutefois, les citoyens des secteurs ruraux jouent encore un rôle essentiel dans l'économie du Canada.

Nous pourrions aborder tellement de sujets. Nous pourrions parler des mesures législatives sur les espèces sauvages en péril, sur la cruauté envers les animaux ou sur l'enregistrement des armes à feu. Elles comportent toutes de sérieuses lacunes. Malheureusement, le

gouvernement n'a pas écouté les nombreuses suggestions judicieuses des citoyens des régions rurales pour améliorer ces mesures législatives. Nous présentons certaines de ces suggestions aujourd'hui.

Je me penche plus particulièrement sur la situation économique du Canada et sur son incidence sur le secteur rural. Aujourd'hui, le Canada a une dette de 547 milliards de dollars. C'est une somme faramineuse. La dette est de 35 milliards de dollars supérieure à ce qu'elle était lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir. Chaque année, nous dépensons environ 40 milliards de dollars pour le service de la dette. En fait, pour chaque dollar d'impôt envoyé à Ottawa, 25 cents vont au paiement de l'intérêt sur la dette. À cause de cette dette élevée et de l'intérêt qu'elle engendre, les impôts sont nettement plus élevés qu'ils ne devraient l'être. En fait, les Canadiens paient des impôts à peu près 40 p. 100 plus élevés que les Américains. Parmi tous les pays du G-7, le Canada a le niveau d'impôt sur le revenu des particuliers le plus élevé par habitant.

C'est important et non seulement à cause des répercussions fiscales directes pour tous les Canadiens, y compris ceux des régions rurales. C'est important pour plusieurs raisons. En cette époque de l'année, lorsque les gens complètent leur déclaration de revenus, ils voient l'impact de cette situation. Étant donné que nos impôts des particuliers, nos impôts des sociétés et nos taxes sur l'essence sont aussi élevés, ils font partie intégrante du prix de tout ce que l'on achète. Si nous devons acheter du fertilisant, le prix de celui-ci comporte des taxes. Le prix des intrants continue donc de grimper pour les agriculteurs. Mais tous les prix montent pour les gens de toutes les régions rurales du Canada, qui doivent se procurer les biens dont ils ont besoin. Cette situation nuit à notre capacité de demeurer concurrentiels et de rester en affaires.

Elle se reflète dans notre dollar. Le dollar Canadien se situe presque à un plancher historique, quoiqu'il ait repris un peu de vigueur récemment. À un moment donné, le premier ministre soutenait que la faiblesse du dollar était bonne pour les exportations. Il a récemment constaté que cet argument était un peu absurde et il a commencé à dire le contraire. Il a finalement compris. Même si initialement un dollar faible peut sembler favorable aux exportations, nous devons néanmoins l'utiliser pour acheter des produits comme les machines agricoles importées de l'étranger. Nous devons donc payer plus pour les importations que ce que nous gagnons en exportant des marchandises. Le gouvernement a commencé à le reconnaître et a cessé de parler en faveur de la faiblesse du dollar, du moins pour le moment.

Le gouvernement a mal dépensé l'argent venu du Canada rural. Il reçoit chaque année des taxes considérables sur l'essence, que l'Association canadienne des automobilistes et bien des gens croient qu'il devrait réinvestir dans les routes. Le gouvernement pourrait aider les gens des régions rurales en réinvestissant dans les routes les quelque 170 milliards de dollars qu'il encaisse chaque année en taxes, et principalement en taxe sur l'essence.

Les crédits

● (1200)

Nous savons tous comment le tarif du Nid-de-Corbeau a été aboli. Nous savons que ça s'est traduit par l'abandon de lignes ferroviaires. L'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau signifie que, en fin de compte, nous devons plus souvent nous servir de camions pour acheminer notre grain vers les marchés, et cela a un effet énorme sur les routes dans les régions rurales. Chaque année, la taxe d'accise sur les carburants rapporte des milliards de dollars au gouvernement. Or, nous n'en touchons pas un sou pour entretenir l'infrastructure qui est d'une importance vitale pour les Canadiens des régions rurales. Le gouvernement fédéral n'investit pas un sou dans la réfection des routes, compte tenu de ce qui se passe du fait de l'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau.

Ces dernières années, les dépenses du gouvernement ont augmenté de manière spectaculaire. Est-ce que cet argent est consacré aux choses qui sont essentielles pour les habitants des régions rurales? Je ne le crois pas. Il y a eu toutes sortes de dépenses sous forme de subventions. Il y a eu l'expansion des programmes de développement régional qui, au premier abord, sont censés aider les habitants des régions rurales, mais qui donnent lieu au népotisme et à la pratique de la politique de l'assiette au beurre. Nous avons vu poindre les scandales comme les problèmes potentiels au sein du groupe Communications Canada et au ministère des Travaux publics sous l'ex-ministre Alfonso Gagliano. Je soupçonne que nous en apprendrons davantage à ce sujet cette semaine quand la vérificatrice générale publiera son rapport. Le hic, c'est que l'argent qui passe par les organismes de développement régional échappe à la reddition des comptes et ne donne pas les résultats qu'il devrait donner.

À quoi devrait servir l'argent réservé au développement régional? De toute évidence, à des choses qui, comme l'infrastructure, ont un impact réel. J'ai parlé des routes il y a un instant. Au Canada atlantique, il serait très logique que l'argent réservé à l'infrastructure aille aux ports, aux aéroports et aux postes frontaliers afin de permettre à cette région de prospérer et de profiter de tous les avantages qu'elle possède. Les régions comme le Canada atlantique devraient pouvoir profiter de toutes les choses qu'elles produisent. Toutefois, si elles ne peuvent pas les exporter parce qu'elles n'ont pas l'infrastructure voulue, c'est peine perdue. Voilà un bon exemple de la manière dont le gouvernement pourrait modifier ses habitudes en matière de dépenses. Il pourrait prendre l'argent qu'il consacre à des programmes d'une valeur douteuse et l'investir dans des choses qui auraient un effet véritable.

Dans ma circonscription, un grand nombre de camions nous arrivent de la Saskatchewan et du nord de l'Alberta chargés de bétail à destination des parcs d'engraissement de Picture Butte, en Alberta. Ils traversent ma circonscription en empruntant la route 36 et endommagent la chaussée. L'argent provenant des taxes sur les carburants que nous devrions recevoir ne nous parvient pas. Par conséquent, la province doit faire des pieds et des mains pour trouver de quoi entretenir les routes.

Le gouvernement pourrait contribuer à l'infrastructure en nous aidant par exemple à régler le problème du manque d'eau dans ma circonscription. Nous voulons construire un aqueduc à partir du réservoir Milk River Ridge pour amener l'eau jusqu'aux régions les plus arides de la province, dans le sud-est de ma circonscription. Nous avons cependant eu des difficultés avec le gouvernement fédéral. Il a financé une partie du projet, mais nous avons été confrontés à des difficultés liées à l'environnement. Le gouvernement fédéral ne se montre pas aussi coopératif qu'il le faudrait. S'il acceptait de nous aider à construire un bassin pour le stockage d'eau

en dérivation, nous aurions plus d'eau pour irriguer nos champs tout au long de l'été. C'est à cela que devraient servir les fonds.

Le gouvernement doit revoir ses priorités de fond en comble. Il doit alléger le fardeau fiscal du contribuable, rembourser la dette et renoncer au favoritisme politique. Il doit réaffecter à l'infrastructure les fonds consacrés à des programmes d'utilité douteuse. Les Canadiens des régions rurales s'en trouveraient encouragés. Le gouvernement devrait investir dans la construction de routes, de postes frontaliers plus modernes et plus efficaces et d'installations portuaires dans la région de l'Atlantique, ce qui permettrait aux régions visées de profiter de leurs avantages naturels. Cela permettrait aux régions rurales et à d'autres qui n'ont pas été avantagées depuis longtemps de se ressaisir et de recommencer à faire ce qu'elles faisaient de mieux auparavant, c'est-à-dire créer une prospérité extraordinaire pour les Canadiens.

● (1205)

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à intervenir dans le débat pour m'assurer que les Canadiens ont bien entendu l'attaque à laquelle l'Alliance canadienne s'est livrée contre nos agences de développement régional. Les députés alliés ont déjà critiqué ces organismes, mais voilà qu'ils les attaquent officiellement. Je tiens à m'assurer que les Canadiens ont bien entendu les propos que le député a tenus concernant l'aide accordée aux Canadiens des régions rurales, que ce soit dans la région de l'Atlantique, dans l'Ouest ou ailleurs au Canada, au moyen de programmes comme l'APECA ou la diversification de l'économie de l'Ouest.

Je trouve intéressant et incongru, sinon amusant, le nombre de fois où les députés alliés ont parlé de réduction des impôts et de réduction de la dette. C'est une chose que nous souhaitons sans doute tous. Cependant, ils énumèrent ensuite une longue liste de dépenses prioritaires, dont deux ont été mentionnées par les deux premiers intervenants du côté de l'Alliance. Le premier a davantage parlé de dépenses consacrées à l'agriculture. Le deuxième, qui vient d'intervenir, a recommandé de dépenser davantage pour les routes. Ils ont réclamé des dépenses supplémentaires pouvant atteindre 30 milliards de dollars, comme on l'a déjà fait remarquer à la Chambre. L'Alliance plaide constamment en faveur d'une réduction de la dette et des impôts et d'une augmentation des dépenses. Cela ne concorde pas.

Parmi les idées préconisées par l'Alliance figurent l'ARAP et des indemnités pour les gens touchés par la loi sur les espèces en péril. Puis, plus d'argent pour la sécurité aux frontières, les chiens renifleurs, la détoxification, la défense et la santé. Voici la question que je pose aux députés de l'Alliance canadienne.

M. Myron Thompson: Combien le registre des armes à feu nous a-t-il coûté?

M. Larry Bagnell: Je les ai manifestement agacés. C'est bon. Ils y réfléchissent. Il pourraient peut-être revoir la liste. Je ne leur suggère pas de revoir des projets minimes de quelques centaines de milliers de dollars, mais plutôt les gros articles de dépense qui contribueraient à faire grimper à 30 milliards de dollars le montant supplémentaire qu'ils voudraient voir dépenser, plus l'argent qu'ils veulent que le gouvernement coupe pour remplacer ces choses.

Les crédits

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, mon collègue ne nous a pas dit où il a relevé ce chiffre de 30 milliards de dollars. Il l'a inventé purement et simplement. Même le député de Winnipeg-Sud, son propre collègue, a demandé que l'on mette fin au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Contrairement au député de Yukon, le député de Winnipeg-Sud comprend que le programme n'a pas fonctionné. À titre d'exemple, 35 millions de dollars ont servi à garantir un emprunt effectué par un fabricant de machines agricoles au Manitoba. Cette entreprise a ensuite déménagé aux États-Unis et tourné le dos au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Mon collègue pense-t-il que c'est là une bonne utilisation de l'argent des contribuables? Je ne le crois pas.

Mon collègue m'a demandé où l'on pouvait dégraisser le gouvernement afin de financer des projets importants comme les travaux d'infrastructure. Je vais énumérer les endroits où l'on peut le faire. Les programmes de développement régional, dans leur forme actuelle, sont inefficaces. Je veux être bien compris: ils ne fonctionnent pas. Ils recèlent plein de problèmes. La vérificatrice générale le souligne continuellement.

Prenons le cas de Patrimoine canadien, qui dépense des milliards de dollars sous forme de subventions à toutes sortes de personnes n'en ayant pas besoin. Pourquoi des Canadiens, qui dans certains cas gagnent 10 000 \$ par année, paient-ils des impôts pour ensuite voir leur argent servir à subventionner des artistes et des écrivains dont le public n'achète pas les livres et les oeuvres? Pourquoi des personnes au plus bas niveau de l'échelle de revenu devraient-elles avoir à payer des impôts à cette fin? C'est incroyable.

Pourquoi nonderions-nous d'argent le ministère des Affaires indiennes lorsque la vérificatrice générale dit qu'il recèle plein de problèmes? Nous ne nous opposons pas au financement adéquat des autochtones ayant besoin d'aide. Toutefois, envoyer de l'argent aux bandes pour ensuite voir celui-ci disparaître en fumée est tout à fait incroyable. Je ne peux croire que mon collègue puisse demeurer assis, les bras croisés, et permettre qu'une chose semblable se passe sans intervenir.

Il y a de nombreux exemples. Je pourrais en citer tant et plus. Je pourrais aborder la question de l'ACDI et des centaines de millions de dollars dont l'utilisation, selon la vérificatrice générale, n'a pas été justifiée. Je pourrais parler des 15 milliards de dollars par année prévus dans le budget pour les subventions et contributions. Arrive-t-il que l'on en rende compte comme il se doit? Le gouvernement intervient-il pour dire que l'argent doit être mieux dépensé dans l'intérêt de tous les Canadiens? Non, il n'agit pas de la sorte. Nous avons plutôt droit à une faible tentative de disculpation comme celle venant de mon collègue.

• (1210)

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui. C'est un sujet important, et je me réjouis que l'Alliance ait décidé de porter son attention sur la tenue d'un débat de portée générale sur les questions intéressant le Canada rural.

J'ai écouté attentivement les deux députés de l'opposition qui sont intervenus, le député de Yorkton—Melville et celui de Medicine Hat. Je suis en profond désaccord sur la teneur de la motion et les observations qu'ils ont faites en faveur de la motion. Je le fais parce que la motion de l'Alliance fait ressortir deux problèmes importants, à savoir, d'abord, une incompréhension totale de la part de l'Alliance

de la nature des questions qui concernent le Canada rural et, ensuite, une incompréhension totale du fonctionnement de notre fédération.

Les Canadiens vivant en milieu rural et les populations rurales du pays ne sont victimes d'aucune attaque. Je puis dire toutefois aux députés ce que nous avons vu à la Chambre. Nous avons vu le gouvernement proposer, par le truchement de DRHC, sa contribution à l'édification de la capacité communautaire, et l'opposition, s'y opposer. Nous avons vu le gouvernement proposer un programme d'infrastructure stratégique de 2 milliards de dollars. Le député de Medicine Hat a parlé des besoins en matière d'infrastructure. Qu'a fait l'Alliance? Elle a voté contre.

Nous sommes conscients des besoins en capitaux des petites entreprises exerçant leur activité en milieu rural. Nous avons un programme appelé Aide au développement des collectivités, grâce auquel les petites entreprises rurales peuvent obtenir des prêts à des taux concurrentiels. Qu'a fait l'Alliance? Elle a fait campagne contre ce programme. C'est écrit en noir sur blanc dans le programme des députés de l'Alliance, même si ceux-ci le nient.

Nous sommes d'avis que les Canadiens habitant en milieu rural ont le droit d'avoir accès aux services de santé, d'éducation postsecondaire et d'éducation permanente et de profiter d'un cadre d'entreprise concurrentiel. Tout cela sera possible par la mise en oeuvre d'une technologie Internet à large bande. Que voyons-nous? Nous voyons l'Alliance s'opposer totalement à cette initiative.

Je vais consacrer quelques minutes non à ces questions particulières, mais à certaines des différences fondamentales qui existent entre l'autre côté de la Chambre et celui-ci.

L'opposition laisse entendre, notamment à propos des lois, qu'il faut faire des choix qui s'excluent mutuellement. Nous sommes soit des ruraux, soit des citadins, et il n'y a aucun espace commun aux deux groupes. Les lois servent l'un ou l'autre. C'est là une méprise fondamentale, car ce que les députés de l'opposition ne comprennent pas, c'est que le Canada est un tout plus grand que la somme de ses parties. C'est plus qu'un regroupement de régions. Le Canada est un pays qui a des valeurs et des objectifs nationaux. Les lois que nous proposons à la Chambre doivent correspondre à ces valeurs et à ces objectifs.

Nous devons comprendre également qu'un Canada capable de réussir doit réunir des composantes fortes, urbaine et rurale. On n'a pas à choisir entre les deux. Pour réussir, il nous faut des collectivités urbaines et rurales fortes, des composantes urbaine et rurale vigoureuses. Le Canada rural ne saurait connaître le succès si nous n'avons pas un Canada urbain solide, si nous n'avons pas ses marchés ou si nous n'avons pas l'appui des collectivités urbaines. Nous ne pouvons pas avoir non plus un Canada urbain qui réussit, s'il ne peut s'appuyer sur la richesse produite par le Canada rural et si nous n'avons pas des collectivités capables de faire vivre le Canada rural. Les deux sont absolument essentiels. L'opposition commet une erreur fondamentale à ce sujet.

Les deux députés qui ont pris la parole nous ont expliqué ce qui n'allait pas dans le Canada rural et dans l'approche adoptée par le gouvernement. Fort bien. Cela fait partie de la tâche des députés alliés. C'est leur travail de critiquer le gouvernement et de dire ce qui, à leur avis, ne tourne pas rond.

Les crédits

•(1215)

Or, cette critique n'est qu'une partie de leur travail. Jamais, ni ce matin ni depuis huit ans que je les vois parler des régions rurales du Canada, les députés alliancistes n'ont proposé la moindre vision de rechange à cet égard. C'est pourtant une obligation qu'ils ont envers les Canadiens. Je leur rappelle qu'il ne suffit pas de critiquer. Il est normal que l'opposition formule des critiques, mais elle doit aussi proposer une vision de rechange pour les régions rurales du Canada. Mais l'opposition ne le fait jamais.

Le problème des régions rurales et de leur viabilité est beaucoup trop important pour faire l'objet de basses politiques. Les députés et les sénateurs de toute allégeance doivent unir leurs efforts pour permettre à ces régions de prospérer, pour satisfaire les besoins des Canadiens de ces régions et pour défendre leurs intérêts.

Je voudrais exposer brièvement une vision pour les régions rurales du Canada, étant donné que les gens d'en face ont si peu parlé de vision. Je suis d'avis qu'il faut adopter une approche tripartite pour garantir la viabilité des régions rurales du Canada.

Cette approche doit être ascendante et non en cascade. Les solutions aux problèmes des régions rurales ne résident pas nécessairement à Ottawa, ni dans les capitales des provinces, mais bien dans les collectivités rurales mêmes. Nous devons réfléchir et admettre que les besoins, les difficultés et les priorités d'une collectivité rurale des Prairies ne sont pas ceux d'une collectivité du nord de l'Ontario, du Canada atlantique ou de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Tous ces besoins sont valables et importants, mais pour qu'une politique d'intérêt général fonctionne bien, il faut adopter une approche selon laquelle toute collectivité dispose du pouvoir nécessaire pour vaincre les difficultés particulières qu'elle éprouve, afin d'assurer sa propre viabilité.

Il faut aller plus loin. Il ne suffit pas de dire que nous avons une approche ascendante. Il est essentiel que nous veillions à ce que les collectivités aient la capacité de progresser selon leur propre approche, qu'elles soient en mesure de retenir, d'attirer et de former des ressources humaines et qu'elles puissent connaître leurs atouts de manière à pouvoir miser dessus. Les collectivités rurales doivent être capables d'établir un consensus communautaire sur l'orientation qu'elles souhaitent prendre et d'élaborer un plan communautaire pour leur avenir.

Je le répète, il ne suffit pas d'une approche ascendante et de la capacité de développer des ressources communautaires. Les hauts niveaux de gouvernement ont l'obligation de fournir à ces collectivités des outils qu'elles pourront utiliser à leur façon, comme c'est le cas par exemple avec nos programmes de renforcement des capacités communautaires des agences régionales. Le député de Medicine Hat a dénigré les agences régionales. Or, celles-ci jouent un rôle important en veillant à ce que les collectivités rurales aient les ressources leur permettant de faire des progrès au plan du développement économique.

L'accès au capital est un outil primordial dont nous devons munir les petites entreprises dans nos collectivités rurales. Notre Programme de développement des collectivités est efficace à cet égard. Il donne de bons résultats dans nos collectivités.

Le député de Medicine Hat a parlé d'infrastructures. C'est un outil important que fournissent les gouvernements fédéral et provinciaux. Au cours des dernières années, nous avons fourni un programme d'infrastructures fédéral-provincial de 2 milliards de dollars. Il a aussi été question de consacrer 2 milliards de plus à un nouveau programme d'infrastructures stratégiques. Il est toujours déconcertant de voir les députés de l'Alliance s'opposer à tout nouveau

programme d'infrastructures que nous proposons. Ce faisant, ils votent contre leurs électeurs.

Nous parlons de l'accès aux services Internet à large bande et aux possibilités que cela ouvrira aux Canadiens. J'ai posé une question à la Chambre il y a environ trois mois. Un député de l'Alliance est alors intervenu pour dire que le secrétaire d'État était complètement fêlé. Il a dit que, dans les régions rurales du Canada, on se foutait pas mal de l'accès aux services Internet à large bande. Puis, se tournant vers certains de ses collègues derrière lui, il leur a demandé si des gens des collectivités rurales avaient déjà réclamé ce type de services par leur intermédiaire. Ses collègues se sont fait un devoir de répondre qu'ils n'avaient jamais eu de telles demandes. Les Canadiens des régions rurales doivent avoir accès à cette technologie non pas pour la technologie en soi mais pour l'accès qu'elle peut leur donner aux services de santé et à l'éducation dans un monde axé sur la concurrence.

•(1220)

Le débat d'aujourd'hui est important. Bien qu'il soit important d'écouter ce que chacun des parlementaires a à dire, car ils peuvent tous contribuer au débat, et bien qu'il soit important de tenir compte des positions des assemblées législatives des provinces et de nos collègues de provinces, cela ne suffit pas. Ce n'est pas la principale chose que nous devons faire. La principale chose à faire, c'est d'écouter les opinions des citoyens des régions rurales. C'est d'eux que surgiront les solutions et ce sont leurs besoins et leurs préoccupations que les parlementaires doivent comprendre.

Sachant cela, à compter de 1998, le gouvernement s'est engagé dans le plus vaste processus de consultation des citoyens, dans un dialogue pour écouter les besoins et les préoccupations des Canadiens des régions rurales. Jusqu'ici, plus de 10 000 Canadiens des régions rurales ont participé à ce processus. Il y a eu des centaines de séances dans les localités, des douzaines dans les secteurs et bon nombre dans les régions. Il y a eu deux conférences nationales qui ont réuni plus de 1 000 citoyens de toutes les régions rurales du pays.

À ces deux conférences ont assisté des représentants de pratiquement tous les partis politiques de la Chambre, sauf un. Il semble que l'Alliance n'ait pas jugé nécessaire d'écouter les points de vue des Canadiens des régions rurales. Les autres partis d'opposition ont estimé que cela s'imposait, mais, je présume que l'Alliance n'était pas de cet avis.

Je voudrais dire quelques mots, car je peux déjà entendre les critiques jaillir dans l'esprit des alliancistes. Les dialogues tenus dans les régions rurales n'étaient pas que des discussions. Il ne s'agissait pas tout simplement de se réunir, de discuter d'orientations éventuelles, puis de tout laisser tomber. Lors de chacune de ces conférences, nous avons présenté un plan d'action précis sur des mesures précises que le gouvernement devrait prendre pour répondre aux besoins et aux désirs, et pour s'attaquer aux enjeux présentés par les Canadiens des régions rurales.

J'ai déposé le plan d'action découlant de la conférence de 2000. Il comportait 54 éléments. Nous nous en sommes occupés; nous ne les avons pas oubliés. À la conférence de 2002, j'ai fait rapport aux délégués, à des citoyens des régions rurales, qui ont pu constater d'eux-mêmes les progrès que nous avons pu réaliser jusqu'à maintenant. Dans certains domaines, nous avons très bien réussi; dans d'autres, il nous reste du chemin à faire. Nous sommes à élaborer un autre plan d'action se fondant sur les conclusions tirées à la conférence de 2002.

Les crédits

Voilà pourquoi, au cours des deux dernières semaines, j'ai signalé à tous les partis que nous avons recueilli l'avis des Canadiens des régions rurales à la conférence de Charlottetown. Comme les participants ont exprimé de nombreuses inquiétudes et préoccupations, j'ai proposé à tous les partis de tenir un débat exploratoire, qui devait avoir lieu mercredi. Les députés de tous les partis auraient eu la chance de mettre de côté leurs querelles sectaires et de vraiment exprimer leur point de vue. Le député de Selkirk—Interlake m'a fait remarquer, et à juste titre d'ailleurs, que son parti ne voulait pas participer à une discussion ne se voulant qu'un débat dithyrambique à l'égard du gouvernement.

Nous voulions avoir la chance d'entendre ce qu'avaient dit les Canadiens des régions rurales et d'en discuter afin de trouver les solutions que notre gouvernement doit appliquer. Voilà ce que nous devons faire. En tant que parlementaires, nous devons écouter ce que les Canadiens des régions rurales avaient à dire. Nous devons travailler en fonction des priorités qu'ils établissent beaucoup plus qu'en fonction de priorités que nous pourrions établir ici, à la Chambre.

● (1225)

Je suis en profond désaccord avec le député de Yorkton—Melville en ce qui a trait au contenu de sa motion. J'ai toutefois beaucoup de respect pour lui parce que je crois que, comme tous les députés, il a dans son cœur le désir sincère d'aider les Canadiens des régions rurales, les collectivités rurales et les gens qui dépendent du Canada rural.

Oui, les débats partisans font partie intégrante de ce que nous faisons ici, mais nous devons cesser de nous concentrer simplement sur ce qui va mal et commencer à parler de ce qui va bien. Les Canadiens veulent voir cela. Les téléspectateurs qui regardent ce débat aujourd'hui s'attendent à ce que les députés de l'opposition s'en prennent au gouvernement et à ce que le gouvernement s'en prenne à son tour aux députés de l'opposition. Si c'est là le genre de débat que nous avons aujourd'hui, ce sera une déception non seulement pour les Canadiens qui nous regardent, mais pour moi aussi. Je veux que nous parlions des solutions et des mesures que nous devons prendre pour améliorer le sort du Canada rural. Les députés d'en face peuvent bien critiquer le gouvernement parce que cela fait partie de leur rôle, mais parlons de choses qui auront un effet positif.

La question du développement rural est trop importante pour faire l'objet d'un débat purement partisan à la Chambre. Tous ceux d'entre nous qui vivent au Canada rural, qui y ont élevé leur famille et qui représentent des électeurs de collectivités rurales savent à quel point c'est un endroit spécial qui tient une place importante dans nos cœurs. C'est un endroit aux valeurs uniques et aux traditions spéciales. Le Canada rural est une partie importante de notre pays. La richesse qu'il représente est absolument essentielle non seulement pour le succès des Canadiens des régions rurales, mais aussi pour le succès de tous les Canadiens et pour notre succès en tant que pays. C'est ça, le Canada rural.

Je suis déterminé à travailler pour voir à ce que le Canada rural prospère à mesure que nous progressons vers l'avenir. Je suis déterminé à travailler pour voir à ce que nous bâtissions un Canada rural non pas à l'aide d'outils du XIX^e ou du XX^e siècle, mais bien à l'aide d'outils du XXI^e siècle, un Canada rural qui s'ouvrira sur le monde au lieu de se cacher du monde. Je suis déterminé à faire cela, comme le sont tous les députés de ce côté-ci de la Chambre. J'invite les députés d'en face à s'engager avec nous à bâtir un meilleur Canada rural et, ce faisant, à faire du Canada tout entier un pays meilleur et plus fort.

● (1230)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Madame la Présidente, vu le nombre de petites localités qui sont en difficulté partout au pays et les problèmes que connaît le Nunavut, le gouvernement n'a pas l'air d'avoir trop de solutions. Je ne l'ai pas entendu en proposer beaucoup aujourd'hui.

Le ministre veut que nous lui suggérions des solutions constructives. Nous pourrions peut-être tâcher d'enrayer l'épidémie de tuberculose qui décime les troupeaux de wapitis du Parc national de Riding Mountain. Si on parvenait à remédier à la situation, on pourrait sauver une industrie canadienne valant des milliards de dollars.

Il y a des travailleurs dans les régions rurales du Manitoba qui gagnent entre 15 000 \$ et 20 000 \$ annuellement et qui payent entre 1 200 \$ et 2 000 \$ d'impôt chaque année. Pourquoi leur prélève-t-on de l'impôt? Nous pourrions les aider.

La Commission canadienne du blé impose son monopole aux agriculteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, sans jamais leur fournir l'occasion de vendre eux-mêmes leur blé et d'augmenter ainsi leurs revenus.

Le projet de parcs de finition dans le Nord-Ouest est paralysé à cause du gouvernement. Ce projet aurait permis au Canada d'accueillir des bovins d'engraissement américains, créant ainsi de l'emploi et des occasions d'affaires. Voilà un projet que l'Alliance canadienne mettrait de l'avant.

L'Alliance apporterait des correctifs à l'ARLA afin qu'on puisse disposer au Canada de pesticides plus sûrs et plus écologiques que ceux que l'on utilise actuellement.

Notre parti se servirait des 700 millions de dollars investis dans le contrôle des armes à feu pour construire des infrastructures offrant aux Canadiens vivant en milieu rural les conditions propices au lancement de leur entreprise, en ayant l'assurance qu'ils pourront écouler leurs produits sur le marché.

L'Alliance canadienne a déposé à la Chambre une motion visant à investir 400 millions de dollars dans les programmes agricoles. Le député de Hastings—Frontenac—Lennox and Addington et celui de Dufferin—Peel—Wellington—Grey ont voté contre. Il se sont prononcés contre cette initiative constructive proposée par l'Alliance canadienne.

Le député peut-il nous dire s'il manque toujours de fonds pour le Conseil des 4-H du Canada? Et pourquoi la première subvention pour le développement rural a-t-elle été dans sa circonscription et à quoi devait-elle servir?

L'hon. Andy Mitchell: Madame la Présidente, je ne dirais certes pas que la première subvention au développement rural est allée à ma circonscription. Le député fait peut-être allusion à l'Initiative canadienne sur les collectivités rurales agricoles, ou ICCRA. Ce programme national de 9,3 millions de dollars vise à aider des groupes et des organisations rurales du Canada dans un certain nombre d'entreprises, notamment les localités qui ont des défis à relever dans le secteur agricole, et à leur donner l'occasion d'obtenir des ressources.

Le député parle de façons dont elles pourraient diversifier leur économie, se développer au-delà de la seule production, du côté de la valeur ajoutée. Pour avoir vu les approbations, je sais qu'il y en a eu des douzaines dans des circonscriptions alliancistes autant que dans d'autres circonscriptions. Là n'est pas la question. Nous ne les accordons pas en fonction de qui se trouve à représenter la circonscription, mais bien des besoins de celle-ci.

Les crédits

Le député parle de la création de petites entreprises. Je me demande s'il sait que 60 p. 100 des nouvelles entreprises sont lancées dans des régions rurales. On croit à tort que les Canadiens des régions rurales n'ont pas d'esprit d'entreprise. Les faits prouvent exactement le contraire.

Je sais que le député a à coeur de satisfaire les besoins de son électorat et de promouvoir le secteur agricole au Canada, tout comme les députés de ce côté-ci d'ailleurs. Sauf erreur de ma part, une rencontre fédérale-provinciale, réunissant le ministre fédéral et les porte-parole des 10 provinces, a cours aujourd'hui. Ces personnes doivent se pencher sur les difficultés du secteur agricole. Elles ont conclu un accord à Whitehorse, au Yukon, il y aura un an bientôt.

Elles envisagent des solutions pour restructurer le secteur agricole, et c'est d'ailleurs ce qu'il convient de faire. Nous devons nous contenter de ce qui s'est fait jusqu'ici et croire que le système fonctionne comme nous le voulons. Nous devons favoriser la concertation entre les provinces et les producteurs, et nous y travaillons.

Des consultations exhaustives ont cours auprès des producteurs canadiens que nous avons voulu rassembler pour envisager avec eux différents moyens de moderniser le secteur agricole en ce début de XXI^e siècle. Voilà le genre d'initiatives que prend notre gouvernement. À vrai dire, j'estime qu'il n'incombe pas au gouvernement de prendre des initiatives du seul fait qu'il est le gouvernement. En notre qualité de parlementaires, nous avons un rôle à jouer à cet égard.

Beaucoup de députés de l'opposition sont originaires de l'ouest du Canada et leur apport est des plus précieux. Leur point de vue nous est des plus utiles. En matière de développement rural et de durabilité de l'activité agricole, l'effort collectif des parlementaires s'avère indispensable au bien-être des régions rurales et de leurs habitants, lequel bien-être doit passer au premier rang de nos préoccupations et des actions à mener pour l'assurer.

• (1235)

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le secrétaire d'État suggère de ne pas adopter une attitude partisane à l'égard des questions rurales. Fait curieux, il avait un projet dans ma circonscription au cours des derniers mois. Or, à titre de député local, je n'ai absolument pas été invité. Je suis certain que c'était une erreur. J'ai été mis au courant parce que je suis abonné aux journaux hebdomadaires. De plus, l'examen de la liste des participants m'a permis de constater que les quelques libéraux identifiables qui restent dans notre province figuraient au nombre des principaux présentateurs.

Par la suite, j'ai également découvert, toujours en consultant les journaux pour savoir ce qui s'était passé à la conférence, que plusieurs des solutions proposées prévoyaient nettement plus d'intervention gouvernementale dans la vie des citoyens. Je suis étonné de voir que le gouvernement ne consulte ni les dirigeants communautaires ni les gens d'affaires dont les entreprises sont florissantes. Le secrétaire d'État a déclaré que 60 p. 100 des nouvelles entreprises étaient lancées dans les régions rurales. Ma circonscription compte quelques-unes de ces nouvelles entreprises. Pourtant, elles n'étaient pas à la conférence et n'ont pas été invitées à faire des présentations.

Le secrétaire d'État ne dispose-t-il pas des ressources nécessaires pour se mettre en rapport avec ces citoyens? Ne les connaît-il pas ou a-t-il élaboré un programme qui inclut uniquement les gens qui présentent les solutions qu'il veut entendre, soit un programme qui prévoit généralement davantage d'intervention gouvernementale et très rarement la participation du secteur privé?

L'hon. Andy Mitchell: Madame la Présidente, si le député avait été présent à la conférence nationale sur la ruralité, il aurait vu que les gens n'étaient pas tous prêts à nous féliciter, le gouvernement et moi. Certains ont critiqué le gouvernement. Cela fait partie du processus lorsqu'on essaie de réunir des gens. Cela fait partie de notre rôle et de notre objectif.

Je devrais préciser que j'ai demandé à mes collègues à la Chambre de me conseiller sur le choix de ceux qui devraient venir à Charlottetown. Je n'ai pas agi isolément.

Quant au projet dont parlait le député, habituellement, je fais parvenir une lettre aux députés pour leur faire savoir qu'un projet a été approuvé dans leur circonscription. Je m'excuse si ce ne fut pas le cas. Je vais examiner ce qui s'est passé et j'essaierai d'empêcher que cela se reproduise. Si le député vérifie auprès de ses collègues qui étaient en cause, il constatera que ceux-ci ont reçu une lettre. Nous allons veiller à ce que ce soit fait aussi dans le cas du député.

En ma qualité de secrétaire d'État, je m'attends à ce qu'il existe des perspectives partisanes sur les différentes questions entourant le Canada rural. Voilà pourquoi nous sommes ici. Nous avons des points de vue différents et nous en débattons. Au-delà de cet état de fait, et au-delà de la politique partisane, nous ne pouvons pas nous contenter de dire que ceci est bon et ceci est mauvais. Nous devons axer notre conversation sur les solutions, sur ce qu'il faut changer et sur quels types d'idées et d'approches nouvelles nous devrions adopter. Nous devons aller au-delà du seul aspect partisan des choses.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Madame la Présidente, en réponse à la question théorique du secrétaire d'État, ce qui doit changer, de toute évidence, c'est le gouvernement du Canada. Le secrétaire d'État parle de sectarisme politique, mais depuis un siècle, nous n'avons jamais vu un gouvernement plus sectaire, ignoble et faux que celui-ci. Le député devrait savoir cela.

Il parle du Canada rural de manière condescendante et il dit de quelle façon le gouvernement s'occupe des questions d'ordre rural. Il dirige les travaux du comité, et c'est tant mieux pour lui. Après une dizaine d'années, il est temps que le gouvernement s'intéresse au Canada atlantique, à d'autres régions de l'Ouest, au Québec et à d'autres provinces qui sont en réelles difficultés à cause des politiques de son gouvernement.

Le député veut des solutions et il souhaite qu'on parle de ce qu'il pourrait faire. Il pourrait éliminer certaines dispositions de récupération qui nuisent à des provinces comme la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador dans leurs tentatives pour exploiter les ressources hauturières pétrolières et gazières. Il pourrait faire beaucoup afin de réinvestir dans des infrastructures comme les routes et les ponts. Il pourrait prendre des mesures destinées expressément à aider les étudiants du Canada rural à rester, à travailler et à vivre dans leurs localités.

Le député dit que son gouvernement protège le Canada atlantique ou le Canada rural grâce à des politiques comme celle concernant l'enregistrement des armes à feu, qui siphonne 700 millions de dollars aux contribuables et qui a des répercussions visant particulièrement le Canada rural. Qu'a fait le gouvernement expressément pour le Canada rural, si ce n'est une autre étude? Quelle perte de temps!

Les crédits

• (1240)

L'hon. Andy Mitchell: On ne saurait guère parler d'études, madame la Présidente. Le gouvernement a engagé deux milliards de dollars pour l'infrastructure stratégique, deux milliards de dollars pour les programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux, 90 millions de dollars pour le programme d'aide au développement des collectivités, et plusieurs centaines de millions de dollars dans Service Canada. Il a aussi investi des fonds afin de brancher les Canadiens et de rendre Internet publiquement accessible à l'ensemble du Canada.

Voilà certaines des mesures concrètes dont bénéficient les Canadiens des régions rurales. Elles fonctionnent pour ces Canadiens. Je sais que le député est un défenseur passionné du Canada atlantique et du Canada rural. Je suis impatient de travailler avec lui, et pas seulement au sein de comités ou dans le cadre d'études.

Le gouvernement actuel, contrairement à son prédécesseur conservateur, a désigné un ministre responsable du Canada rural. C'est important. Nous avons des programmes concrets qui ont été mis en application et dont j'ai fait état. Je suis impatient de travailler avec le député afin de promouvoir les priorités du Canada rural dans l'avenir.

[Français]

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur cette motion présentée par l'Alliance canadienne.

Cette motion demande, et je cite:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait cesser et abandonner ses attaques législatives et politiques soutenues contre le mode de vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales et les communautés où ils vivent.

Au lieu de parler d'«attaques», je parlerais plutôt d'«absence de politiques» du gouvernement canadien. La définition que j'ai de l'espace rural est fort différente de celle dont on discute aujourd'hui. Il faudra que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire se branche et sache de quelle façon on va gérer le monde agricole et de quelle façon on va harmoniser l'espace rural avec les décisions qui seront prises au plan agricole.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire tarde à faire connaître les grandes lignes d'action de la politique canadienne face aux enjeux de la mondialisation. Pendant ce temps, les Américains sont en train d'écrire ce qu'on appelle le fameux «US Farm Bill».

On ne sait pas non plus quelle sera la place du monde rural, qui est confronté quotidiennement à une industrialisation massive de l'agriculture. Ce gouvernement consulte. Cela fait bientôt cinq ans que je suis député et chaque fois que j'entends parler du gouvernement libéral, il est question de consultations. Je viens tout juste de participer à une de ces consultations partout au Canada en ce qui a trait à l'humeur des producteurs agricoles. Je peux dire que peu de gens sont satisfaits de la politique agricole canadienne.

J'ai également participé aux deux conférences portant sur le développement du monde rural. À la première conférence, on a parlé de l'importance du fait que les gens soient branchés. On parlait d'Internet. Imaginez-vous que dans ma circonscription, et dans plusieurs circonscriptions au Canada, on retrouvait encore cinq abonnés sur une même ligne téléphonique. Imaginez, on voulait les brancher avec Internet!

Lors de la deuxième conférence, on a parlé de réseautage. On a dit: «Il faut se parler, il faut communiquer». D'après ce que je vois de

l'autre côté, on a énormément de difficulté à communiquer ce qui se passe entre différents ministères.

Si je reviens à la fameuse tournée du gouvernement canadien, il y a trois ans, elle avait débouché sur le Programme de soutien au revenu. Il y avait un très beau terme positif: le «Disaster Program». C'est ce que le gouvernement fait de positif lorsque les producteurs agricoles sont confrontés à des problèmes économiques.

Le gouvernement canadien a demandé au comité permanent de faire une autre tournée pancanadienne. La très grande majorité des intervenants agricoles sont venus nous répéter que l'agriculture canadienne se trouvait dans une impasse, voire dans une crise. Pendant des générations, ces gens ont consacré leur temps à bâtir un espace rural agréable à vivre. Avec une agriculture de plus en plus industrialisée, ils voient disparaître les efforts qu'ils ont fournis.

Partout au Canada, les intervenants se sont succédé pour nous faire part de leurs inquiétudes. En fin de semaine, dans *La Terre de chez nous*, le président de l'UPA, M. Laurent Pellerin, le disait clairement: «On avance ou on se répète» Je vais personnellement utiliser une expression très québécoise: «On n'avance pas, on ne se répète pas, on radote.» Cela veut dire qu'il ne se passe rien.

Je partage les inquiétudes du secteur agricole québécois lorsque le gouvernement fédéral, dans un autre document stratégique, n'aborde pas directement les questions de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective. La première étape est de connaître véritablement l'orientation de ce gouvernement en matière agricole. Par la suite, on pourra commencer les négociations, de telle sorte qu'on saura de quelle façon on peut gérer l'espace rural.

Ce gouvernement tente d'écrire des normes nationales pancanadiennes pour attacher tout le secteur agricole avec de grands principes qui ne répondront pas aux aspirations provinciales et régionales. Les intervenants agricoles de l'ensemble du territoire canadien réclament plus de souplesse, particulièrement ceux du Québec.

• (1245)

On a eu quatre tournées de consultations, deux conférences relatives au problème rural, et on tarde toujours à élaborer une politique sur l'agriculture. Tout récemment, le ministre de l'Agriculture déclarait dans le *Hill Times* qu'il était encore disposé, avant de publier sa politique, à prendre connaissance d'autres études.

Qu'attend donc le ministre pour bouger? Pendant qu'on consulte et consulte, les Américains ont presque terminé la rédaction d'une politique nationale d'agriculture qui accentuera les distorsions des marchés. Les Américains s'appêtent, encore une fois, à injecter plusieurs milliards de dollars en subventions.

Encore une fois, la semaine dernière, au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, on a posé la question à quatre hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et de l'agroalimentaire, prétendument des experts en stratégie. Ils ont déclaré ne rien connaître de cette future loi américaine qui bousculera toutes les lois du marché agricole.

Pendant que nous faisons du surplace, les Américains sont en processus de rédaction de leur prochaine législation, ce qu'on appelle le fameux «Farm Bill» qui prévoit une augmentation de l'aide financière aux agriculteurs de près de cinq milliards de dollars annuellement, pendant six ans.

Les crédits

Plusieurs pays s'indignent devant cette hausse qui va à l'encontre de l'appui américain au principe de réduction des subventions défendues pourtant à la dernière rencontre de l'Organisation mondiale du commerce, en novembre dernier.

Ce projet de loi ne fait pas l'unanimité à l'interne, non plus. Ainsi, les producteurs américains qui produisent autre chose que ce qui est massivement subventionné et ceux qui défendent une partie plus équitable du soutien de l'État estiment que cette législation représente un gaspillage éhonté qui risque de vider encore davantage les campagnes américaines. On reproche à ce projet de loi d'avoir pour conséquence de continuer à enrichir les plus riches, de favoriser la chute des prix et d'éliminer encore plus de petits agriculteurs. Cela ressemble beaucoup au scénario que le gouvernement canadien a mis sur pied depuis quelques années.

Chez nous, la future législation américaine a fait réagir, entre autres, le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan qui a dénoncé les dommages que risque de causer le «Farm Bill» à l'agriculture canadienne. Les ministres provinciaux s'opposent à cette loi. *La Terre de chez nous* en parle encore abondamment, tout comme les principales associations agricoles, mais le ministre continue à dire qu'il ne sait rien.

Pourtant, ce projet de loi va à l'encontre des règles de subventions édictées par l'OMC. Il fera en sorte que notre agriculture ne sera plus compétitive sur le marché. Les Américains n'ont même pas encore respecté les ententes du GATT que déjà, ils poursuivent leur acharnement en annonçant pour bientôt de grosses subventions. Ils vont continuer à s'acharner sur le modèle de la politique agricole québécoise.

Parlons maintenant de la consultation de ce gouvernement. Il y a un groupe de consultation plus partisan, le Groupe de travail du Parti libéral, celui que le premier ministre a mis sur pied pour savoir véritablement ce qui se passe dans le monde agricole. On a des processus, des comités parlementaires, dans chacune de nos circonscriptions on est à l'écoute des producteurs agricoles et le premier ministre crée un autre comité pour connaître véritablement les besoins des agriculteurs. C'est une grosse révélation!

Ce groupe recommande effectivement au gouvernement d'injecter davantage dans l'agriculture pour compenser les effets néfastes des intempéries, des marchés et des fluctuations du revenu. Cela ressemble à toutes les revendications que j'ai entendues.

Je vous rappelle qu'il faut à tout prix régler la politique canadienne agricole, avant de s'attaquer à l'espace rural, parce que le signal que donnera le gouvernement canadien, à savoir quel genre d'agriculture il appuiera, déterminera ou pas l'avenir de nos campagnes.

● (1250)

J'aimerais parler d'un autre sujet soulevé lors de la tournée pancanadienne, c'est-à-dire l'étiquetage des OGM. Cela préoccupe aussi nos campagnes. Par le passé, des gens ont beaucoup mis sur une culture biologique. Ils ont mis beaucoup d'efforts pour être accrédités. Lorsqu'un producteur agricole utilisera des graines transgéniques ou d'autres produits génétiquement modifiés, il pourra voir ses cultures être anéanties.

Durant cette tournée, j'ai rencontré un producteur de graines biologiques qui me disait qu'en raison de la négligence d'un autre producteur qui, lui, avait utilisé des graines transgéniques, il avait perdu 37 000 \$. Il avait perdu ce montant parce qu'il n'y a pas de législation obligeant l'étiquetage des OGM, que ce soit pour les graines ou pour les produits que l'on consomme. Pourtant, le consommateur devrait savoir ce qu'il y a dans son assiette.

Pourtant, il y a eu deux tentatives dans cette Chambre pour tenter de régler ce problème. La dernière tentative a eu lieu en octobre 2001, alors que le projet de loi C-287 a été rejeté. C'était pourtant un projet de loi qui avait été parrainé par un député libéral. Quinze députés libéraux du Québec ont voté contre cette législation, alors que l'ensemble des associations de consommateurs et des gens issus de milieux ruraux l'exigeaient.

Le vrai débat concernant l'avenir du monde rural devrait porter sur la protection de l'eau et de l'environnement, l'émergence de l'agrotourisme et la recherche d'un équilibre entre les principales préoccupations agricoles. On sait qu'avec la protection des activités agricoles et l'avènement du droit de produire, l'agriculture prend une place prépondérante dans nos campagnes. La campagne ne doit pas devenir l'exclusivité du monde agricole. Elle doit également protéger les patrimoines collectifs irremplaçables, comme nos lacs et nos forêts. Cela fait également partie du débat qui devrait avoir cours quant au développement rural.

J'aimerais revenir sur la tournée pour laisser savoir comment j'ai été interpellé concernant l'avenir de nos campagnes. Plusieurs groupes et organismes sont venus exprimer leurs angoisses face à la montée grandissante du modèle de l'agriculture industrielle et à toutes les conséquences qu'elle représente sur le plan de l'environnement. Nos campagnes ont été complètement défigurées avec l'arrivée massive et l'installation de mégaporcheries partout dans les provinces et particulièrement au Québec. Le prix des terres, en pleine spéculation entre les mains des producteurs intégrateurs, a tellement augmenté que, très bientôt, il sera de plus en plus difficile pour les producteurs laitiers et de boeuf de se procurer des terres à prix raisonnable, et ce, pour assurer une expansion. C'est sans compter que la hausse des terres et des coûts de production créent des obstacles majeurs pour les jeunes agriculteurs qui désirent démarrer leur ferme.

L'espace rural comprend tout cela. En effet, depuis les 10 à 15 dernières années, l'agriculture a effectué un virage vers les secteurs industriels. Les différents paliers gouvernementaux ont axé leur aide vers le secteur industriel, délaissant le petit producteur. On critique la fameuse loi américaine. Si cette loi vient en vigueur, il n'y aura plus de place pour les petits producteurs, et au Québec et en Ontario. À cet égard, j'entendais des représentants d'associations agricoles exprimer leurs positions. Je leur ai posé la question suivante directement: «Si les paliers gouvernementaux continuent à favoriser presque exclusivement l'agriculture industrielle, que pensez-vous de l'avenir de nos campagnes?».

Ils ont été unanimes pour dire: «Nos campagnes vont disparaître. Nos campagnes vont devenir de grands territoires agricoles administrés par de gros intervenants agricoles, souvent même par des Américains, qui vont venir prendre notre place et faire de l'agriculture selon leurs méthodes.»

● (1255)

Tout ce qui aura été fait autant au Québec, en Ontario que dans les autres provinces, tout ce qui aura été construit depuis des générations va disparaître. Et c'est ce à quoi il faut s'attaquer, lorsqu'on parle du développement rural.

Le secrétaire d'État fait beaucoup d'efforts. Il a même rencontré plusieurs intervenants remplis de bonnes intentions, notamment à Charlottetown. Cependant, son gouvernement ne lui donne pas l'argent nécessaire pour assumer un leadership lui permettant de sauver les espaces ruraux.

Les crédits

L'espace rural passe également par tous les efforts qui ont été faits partout pour mettre en place ce qu'on appelle l'agrotourisme. Ceux qui utilisent nos belles pistes cyclables les désertent rapidement s'ils sont confrontés à la triste réalité des odeurs qui sont de plus en plus fortes en provenance des installations industrielles du monde agricole.

On me permettra de parler d'une récente publicité faite par la Fédération des producteurs de porcs du Québec, dans laquelle on disait: «Ça sent le printemps.» Dans ma jeunesse, lorsque je sortais de la maison pour aller dehors, cela sentait bon, cela sentait la vie. Cependant, aujourd'hui, lorsqu'on sort dehors et que les mégaproducteurs de porcs se sont attardés à épandre le purin, le slogan publicitaire «Ça sent le printemps» n'a plus du tout la même connotation que celle que je lui attribuais avec beaucoup d'enthousiasme, à l'époque de ma jeunesse, lorsqu'arrivait le printemps.

Cessons maintenant de regarder ce qui se passe du côté des Américains. Je vous ai entretenu longtemps du drame que vit le monde rural. Toutefois, j'ai pris connaissance de ce qui se passait ailleurs. Il serait important pour les députés de la Chambre d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Ici, on semble obsédés à regarder uniquement ce qui se passe du côté des Américains.

Je donnerai un exemple d'un pays appelé la Suisse, où les petits producteurs pratiquent une agriculture pour nourrir certes, mais également en protégeant l'environnement. Dans l'espace rural, l'environnement doit être au centre des débats.

Près de 80 p. 100 des agriculteurs suisses auraient pris le virage d'une agriculture écologique, mise de l'avant au début des années 1990. Par le biais d'un référendum en juin 1996, la population a appuyé à 77 p. 100 un concept de multiples fonctions de l'agriculture, mises au service du développement durable. On est loin de cette réalité au Canada.

Outre l'obligation de nourrir la population—près des deux tiers des denrées alimentaires consommées en Suisse sont produites dans le pays—l'agriculture est devenue partenaire d'une politique visant le développement durable. Elle doit donc assurer la conservation de la diversité biologique en offrant aux espèces animales et végétales le territoire nécessaire. C'est très loin de ce qu'on peut voir dans certaines scènes de films, de documentaires, à savoir comment nos animaux sont traités dans cette folie de production massive. Les animaux n'ont presque plus le droit de sortir à l'extérieur, alors que la Terre leur appartient.

L'agriculture est également associée au tourisme. Elle doit alors assurer une occupation décentralisée du territoire et entretenir les paysages de la montagne.

En terminant, j'insiste pour que le gouvernement canadien fasse connaître ses orientations pour ce qui est du modèle agricole qu'il va privilégier. Surtout, il doit se pencher sur l'ensemble de l'espace rural et regarder de quelle façon il peut harmoniser le modèle industriel avec le modèle plus familial et tenter de trouver une politique qui répondra aux attentes de nos collectivités.

• (1300)

[Traduction]

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Madame la Présidente, on sait que les États-Unis adopteront d'ici quelques semaines un projet de loi concernant le secteur agricole. Fait intéressant, les Américains injecteront encore 73 milliards de dollars dans leurs programmes de subventions du secteur agricole, dont 45 milliards iront directement aux producteurs.

Ils ont aussi adopté d'autres dispositions onéreuses auxquelles nous nous opposons, notamment celles qui concernent l'étiquetage des produits du boeuf pour indiquer le pays d'origine.

Je vis tout près de la frontière du Montana et j'ai constaté, depuis 10 ou 15 ans, que les sommes énormes que le Montana injecte dans ses programmes agricoles ne semblent pas contribuer à remettre les régions rurales sur pied. De nombreuses petites villes de cet État connaissent une situation beaucoup plus morose que les villes de l'Ouest du Canada. La ville de Havre, qui compte entre 10 000 et 15 000 habitants et qui est le principal centre commercial au sud de la frontière, éprouve beaucoup de difficulté à garder son centre commercial ouvert.

De toute évidence, l'aide financière n'est pas la seule solution aux problèmes qu'éprouvent les régions rurales. Dans ce cas, le député a-t-il d'autres solutions à proposer pour nous aider à transmettre le mode de vie rural, nos terres et nos fermes à nos enfants et préserver ce mode de vie?

[Français]

M. Odina Desrochers: Madame la Présidente, je partage les angoisses de mon collègue de la Saskatchewan. Lorsqu'il est question de marchés, il faudrait tout d'abord que le gouvernement américain commence par respecter les ententes qu'il a signées, les récentes ententes du GATT. On n'a même pas encore répondu à la demande qui a été négociée.

Les Américains nous disent souvent que le Canada est un partenaire privilégié. Je serais tenté de leur demander quelle est la définition du mot «partenaire». Pour tout ce qui est frontalier avec les États-Unis, on est inquiets.

Il faudra que le gouvernement canadien réagisse rapidement. On sait comment fonctionnent les Américains. Lorsque le fameux «bill»—excusez l'anglicisme—sera déposé, il sera trop tard. Pourquoi tardent-ils à le rendre public? C'est parce qu'ils sont en train de préparer également toute la réglementation qui va l'accompagner. Nous, les Canadiens et les Québécois, serons confrontés à tenter de contourner toute cette réglementation.

La situation de notre agriculture et celle du monde rural continueront à se détériorer si ce gouvernement ne fait pas les efforts pour assumer un véritable leadership pour sauver notre agriculture qui, actuellement, est en pleine crise.

[Traduction]

M. David Anderson: Madame la Présidente, je voudrais répondre à ce que vient de dire le député.

Le gouvernement n'a guère proposé de solutions à ces problèmes commerciaux, notamment l'utilisation d'une étiquette indiquant le pays d'origine et l'introduction de légumineuses dans le projet de loi, qui ne se posaient pas auparavant.

J'aimerais savoir si le député croit que nous devrions soulever directement le problème dans le cadre de l'ALENA et auprès de l'OMC, ou agir plutôt comme le gouvernement a fait dans tant d'autres dossiers, c'est-à-dire attendre qu'une confrontation majeure se produise avant de réagir.

Les crédits

•(1305)

[Français]

M. Odina Desrochers: Madame la Présidente, il va falloir que le message qui sera transmis au ministre du Commerce international par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire lui indique que la question agricole est prioritaire. Il va falloir que ce gouvernement démontre que l'agriculture est un domaine important pour le pays.

À titre d'exemple, en avril 1998, j'étais allé à une rencontre du Cairns Group. Savez-vous qui était le ministre du Commerce international de la Nouvelle-Zélande? C'était son ministre de l'Agriculture. Cela signifie que ce pays voyait qu'il était important de donner du leadership au secteur agricole.

Ici, pendant que le ministre du Commerce international tente de vouloir obtenir certains consensus avec les Américains, notre ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire consulte, consulte et consulte. Le temps n'est plus à la consultation. Il est à l'action et à la rédaction d'une politique qui va rassurer nos producteurs agricoles.

[Traduction]

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Madame la Présidente, je veux intervenir brièvement dans ce très important débat que nous tenons aujourd'hui à la Chambre à propos de la vision que nous avons pour le Canada rural et l'absence de vision de la part du gouvernement fédéral.

Come je siège à la Chambre depuis assez longtemps et que j'ai connu diverses politiques gouvernementales au fil des années, je puis dire qu'il y a eu une absence réelle de vision nationale concernant le Canada rural et son avenir.

La situation empire sans cesse. On en a pour preuve récente le projet de loi agricole américain qui en est à sa dernière semaine d'étude dans le processus législatif et qui aura pour effet de distribuer 171 milliards de dollars de subventions aux agriculteurs américains. Cela sera absolument dévastateur pour les agriculteurs de notre pays. Il s'agit de 171 milliards étalés sur dix ans. Les agriculteurs américains ont déjà reçu des subventions massives. Tandis que l'agriculteur canadien reçoit à l'heure actuelle 9 p. 100 de son revenu du gouvernement fédéral, son homologue américain en reçoit environ 35 p. 100 de Washington. C'est évidemment pire dans le cas de l'agriculteur européen qui, lui, touche environ 55 p. 100 de son revenu de Bruxelles.

Et le comble, c'est l'adoption de ce projet de loi agricole américain qui ajoutera 171 milliards de dollars à ces subventions. J'ignore de combien cela fera augmenter la subvention globale, mais ce sera certainement très dévastateur pour les agriculteurs. Il s'agit d'un projet de loi agricole national dont les effets se feront sentir depuis la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Par ailleurs, les légumineuses s'ajouteront pour la première fois à la liste des cultures subventionnées.

Je voyageais vendredi dernier en avion avec un agriculteur de la Saskatchewan qui me disait que la subvention américaine applicable aux pois s'élève maintenant à 5,95 \$ le boisseau. Il est absolument incroyable que nos agriculteurs puissent survivre à ce genre de dévastation qui frappe notre pays. Voilà donc pourquoi c'est un débat très important que nous tenons aujourd'hui.

Quand je pense aux Prairies et à ma province, la Saskatchewan, je m'inquiète d'un autre problème, celui de la sécheresse. En 2001, la Saskatchewan a connu la pire sécheresse de son histoire, pire que durant les années 30. Les années les plus sèches de cette décennie ont été 1936, 1937, voire 1938, si je ne m'abuse. Les dégâts causés

par la sécheresse dans les régions rurales de la Saskatchewan, des Prairies et du Canada ont été considérables. Il a très peu neigé durant l'hiver, et très peu plu ce printemps. Quand on survole les Prairies, on constate que tout est brun. Un désastre nous guette, le ministre en est conscient.

Nous sommes aux prises avec la sécheresse et des prix internationaux déprimés à cause des subventions massives pratiquées en Europe et aux États-Unis, lesquels viennent encore d'augmenter les leurs en vertu d'une nouvelle loi agricole. Tout cela ne peut qu'entraîner un désastre.

C'est une tragédie humaine. Il suffit d'examiner les résultats du recensement dans les Prairies pour s'en convaincre. Même en Alberta, qui dispose des énormes revenus provenant du pétrole et du gaz et qui compte sur des grandes villes comme Edmonton et Calgary, nombre de petites agglomérations rurales disparaissent. Depuis 1995, presque toutes les circonscriptions de la Saskatchewan ont vu leur population diminuer, et ce, avant même l'adoption de la loi agricole américaine.

C'est un paradoxe que d'entendre George W. Bush et les Américains parler de l'importance du libre-échange quand on sait que les États-Unis n'ont jamais été aussi protectionnistes depuis les années 30, comme en témoignent la loi agricole américaine, la question du bois d'oeuvre en Colombie-Britannique et les subventions accordées à l'industrie américaine de l'acier. Et la liste se poursuit.

Il est capital, sur le plan économique, que le gouvernement fédéral prenne fermement position face aux Américains. Ce n'est pas seulement une question économique pour les agriculteurs des Prairies et la population des petites agglomérations rurales, c'est une question économique nationale revêtant une grande importance pour le pays tout entier. Nous devons faire flèche de tout bois pour défendre les agriculteurs canadiens.

•(1310)

Le second point qui importe vraiment, c'est que les agriculteurs ont besoin d'aide. Les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture se rencontrent aujourd'hui et demain à l'Hôtel Marriott à Ottawa. Je suis persuadé que tous les ministres provinciaux feront part au ministre fédéral des grands besoins des agriculteurs, particulièrement dans les Prairies. Le gouvernement a réduit les programmes de soutien des prix depuis 1993. Il a réduit ces programmes conformément aux directives de l'OMC.

Une voix: Le vice-premier ministre est là. Il n'y a donc pas de quoi s'inquiéter.

M. Lorne Nystrom: Bien sûr, le vice-premier ministre est là en ce moment.

Le gouvernement a réduit les programmes d'aide aux agriculteurs depuis 1993. Il les a réduits beaucoup plus qu'il n'était nécessaire de le faire.

Cette année encore, le Trésor fédéral est largement excédentaire. Lorsque le ministre des Finances a déposé son budget il y a quelques mois, il a parlé d'un excédent de 1,5 milliard de dollars. Il semble que le ministère des Finances prévoie maintenant un excédent de 7 à 10 milliards de dollars. On peut donc trouver quelques milliards de dollars pour mettre au point un programme d'aide d'urgence pour les agriculteurs.

Les crédits

J'aimerais que les députés libéraux d'en face se lèvent pour participer au débat et exiger l'adoption d'un projet de loi agricole d'urgence afin de venir en aide à certains de nos agriculteurs. Le Parti libéral a mis sur pied un groupe de travail sur les régions rurales qui a parcouru le pays. Le Comité de l'agriculture a aussi parcouru le pays. Il a tenu des audiences en Saskatchewan et un peu partout au pays. Je suis persuadé que tous ces gens ont été à même de constater les problèmes auxquels les agriculteurs font face.

Si davantage d'agriculteurs font faillite, le pays en sera gravement touché. C'est une question économique très importante. Il est très important que la Chambre se penche sur la question et en fasse sa priorité. Rien n'importe davantage que la santé économique d'un pays qui assure la santé et le bonheur de sa société. De plus en plus de gens dans les régions rurales souffrent de toutes sortes de problèmes. Le nombre de suicides ne cesse d'augmenter. La frustration monte. On note de plus en plus de cas de violence familiale, de faillites et d'éclatement de la famille dans les petites villes et les villages. On se rend compte en se promenant dans la campagne que certaines villes, autrefois prospères, ont perdu beaucoup de leur vitalité.

Où est la vision? Au Canada, nous avons accumulé au cours des exercices 2001 et 2002 des surplus allant de 7 à 10 milliards de dollars et on prévoit un surplus encore plus élevé l'année prochaine. Donnons une partie de ce surplus aux agriculteurs.

M. Larry McCormick: Nous venons de donner un milliard de dollars à la Saskatchewan.

M. Lorne Nystrom: C'est une merveilleuse idée que vient de lancer notre collègue. J'espère que le député de l'Ontario rural se lèvera et dira publiquement à la Chambre des communes que la Saskatchewan a besoin d'un milliard de dollars.

M. Larry McCormick: C'est ce qu'elle a obtenu l'année dernière.

M. Lorne Nystrom: Ce que le gouvernement fédéral a retiré à la Saskatchewan depuis 1993 est absolument incroyable.

On a aboli le tarif du Nid-de-Corbeau et tout l'argent est sorti de la province. Le réseau routier est détruit. Les agriculteurs ne transportent pas leur grain par train. Dans toutes les Prairies, on retrouve des routes à chaussée mince. Lorsque des camions poids lourds se mettent à circuler sur ces routes à chaussée mince, ils les détruisent. Ces routes sont détruites par les gros camions lorsque les agriculteurs transportent leur grain vers les villes par camions plutôt que par train. Nous dépensons des centaines de millions de dollars maintenant pour construire des routes à chaussée épaisse qui peuvent supporter les gros camions.

C'est ce qui s'est produit dans les années 90. Il y a eu un manque de vision de la part du gouvernement d'en face. C'est pourquoi il y a très peu de députés ruraux de l'ouest du pays siégeant du côté ministériel. Ils sont très peu nombreux à cause de la négligence totale du gouvernement à l'égard des Canadiens ruraux qui vivent dans l'ouest du pays.

Je demande aux députés de voter avec nous aujourd'hui. J'invite les députés libéraux d'en face à demander avec nous qu'on affecte des sommes importantes à une vision bien réelle. Où est la vision que notre pays est censé avoir, une vision nationale consistant à bâtir un pays plus solide reposant sur des assises plus fortes?

Si les agriculteurs s'en sortent mieux, nous nous en sortirons tous mieux. Si les agriculteurs dépendent, cela va stimuler l'économie des villes, grandes et petites, et il y aura de l'emploi pour tous les Canadiens dans tout le pays.

C'est l'un des problèmes dans le Canada rural. Lorsque nous perdons notre infrastructure rurale, nous perdons nos hôpitaux et nos cliniques de santé dans les régions rurales. Les bureaux de poste se retirent. Les petites villes perdent leurs magasins. Tout s'effondre à cause du manque de leadership et du manque de vision de la part du gouvernement.

Je pense également au Canada rural lorsqu'il est question de bois d'oeuvre. Je pense à de nombreux coins de ma province.

● (1315)

On a tendance à s'imaginer la Saskatchewan comme une grande prairie plane, mais les forêts recouvrent plus de la moitié de son territoire. Le secteur du bois d'oeuvre est une industrie très importante pour notre province et la Colombie-Britannique, mais le gouvernement américain vient d'imposer des droits de douane d'environ 27 p. 100 sur le bois d'oeuvre. Ce même gouvernement s'attend à ce que nous coopérons pleinement à la guerre contre le terrorisme, à ce que nous coopérons pleinement en Afghanistan, à ce que nous appuyons le Commandement du Nord et une union douanière. Cependant, les libéraux d'en face n'osent même pas parler de monnaie commune, de crainte de froisser l'oncle Sam.

Pourquoi jouons-nous les scouts dans ces tractations avec les Américains? Les Américains ne se comporteraient pas ainsi, mais le gouvernement libéral semble avoir peur de son ombre lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts du Canada et de ses citoyens.

Il nous faut un programme de soutien de l'agriculture. Paradoxalement, l'Alliance demande aujourd'hui une aide accrue pour les agriculteurs. Il y a des années, ce même parti a dénoncé le soutien accordé aux agriculteurs par le gouvernement. On pourrait citer bien des interventions des Allancistes dénonçant les programmes de soutien. Il est arrivé bien des fois à la Chambre des communes que l'Alliance prétende que l'appareil gouvernemental était trop gros, qu'il y avait trop de programmes et de subventions, trop de dépenses. Ce parti voulait sabrer les dépenses et les programmes. Nous avons déjà les dépenses gouvernementales les plus faibles, comme proportion du PIB, depuis 1949. Voilà ce que fait l'Alliance, mais elle devrait faire exactement le contraire.

Une fois de plus, aujourd'hui, l'Alliance demande à ce qu'on affaiblisse la Commission canadienne du blé. Nous n'avons pas besoin d'une commission plus faible, mais d'une commission solide, d'un acheteur unique pour tous les Canadiens.

Cela est très étrange. L'Alliance a parlé de démocratie populaire, de référendums et de sondages. Chaque fois qu'il y a un référendum ou un sondage au sujet de la Commission canadienne du blé, une majorité écrasante d'agriculteurs de notre pays et de ma province disent vouloir une Commission solide qui représente tous les agriculteurs canadiens. Tous les sondages menés auprès des agriculteurs dans ma province révèlent que ceux-ci souhaitent une Commission canadienne du blé qui soit très solide.

Les crédits

L'Alliance est prête à laisser toute la place au libre marché, aux Cargill de ce monde et aux céréalières multinationales qui sont basées au États-Unis, alors qu'elle affirme parler au nom des agriculteurs ordinaires de la Saskatchewan. C'est de la foutaise. C'est dans la direction opposée que nous devons aller.

Il est grand temps que nous ayons une vision rurale, une vision selon laquelle on mettrait des ressources dans les infrastructures rurales et dans les mains des agriculteurs canadiens, une vision qui prévoirait des offices de commercialisation solides pour nos produits et une Commission canadienne du blé solide qui défendrait les intérêts des agriculteurs canadiens. Nous avons besoin d'un gouvernement canadien qui s'opposera à la nouvelle loi agricole américaine. Nous avons besoin d'un gouvernement canadien qui prendra une position ferme afin d'appuyer nos producteurs de bois d'oeuvre.

Il y a beaucoup à faire pour les régions rurales du Canada. Il y a quelques jours à peine, j'étais à Terre-Neuve. Il y avait des élections partielles à Gander. Le député de Pictou est également allé à Terre-Neuve un jour après moi. On peut voir la dévastation des régions rurales dans les petits villages isolés et les petites collectivités de Terre-Neuve. Cette dévastation résulte du manque de vision des gouvernements libéraux, année après année. Il n'y a plus de pêche, encore une fois à cause du manque de vision et de planification des gouvernements au fil des ans. Cela remonte bien avant 1993.

Année après année, la Chambre des communes a feint de ne pas voir les problèmes graves des régions rurales du Canada. Je pense aussi aux chômeurs. Au Canada, le chômage est habituellement plus élevé dans les régions rurales que dans les grandes villes. Je pense notamment à Bathurst et à la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick. Il y a beaucoup de chômeurs dans cette partie du monde. Pourtant, le gouvernement en face réduit les prestations d'assurance-emploi et fait en sorte qu'il est plus difficile pour des chômeurs légitimes d'avoir accès à ces prestations.

M. Larry McCormick: Votre argument a des années de retard.

M. Lorne Nystrom: Il n'est pas étonnant de voir le député libéral d'une région rurale de l'Ontario pencher la tête tant il a honte. Le gouvernement fédéral a accumulé un surplus de l'ordre de 43 milliards de dollars dans le fonds d'AE, mais la majorité des chômeurs ne sont même pas admissibles à des prestations. Voilà la vision des libéraux. Il ne faut pas se demander pourquoi les Canadiens ne croient plus dans la politique.

M^{me} Libby Davies: C'est un cauchemar, pas une vision.

M. Lorne Nystrom: Ma collègue de Vancouver-Est a bien raison de dire que c'est un cauchemar pour les Canadiens ordinaires.

● (1320)

Mettons de l'ordre dans nos priorités. Notre pays a besoin d'une vision d'un gouvernement fédéral fort, d'une vision nationale qui englobe tous les Canadiens, y compris ceux des régions rurales. Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral fort qui s'attaquera à la politique commerciale des Américains. Nous avons besoin d'un gouvernement national fort qui se dotera d'un programme national d'aide à l'agriculture, pour veiller à ce que les agriculteurs recouvrent au moins leurs coûts de production et disposent d'un revenu raisonnable pour vivre. C'est le genre de vision dont nous avons besoin.

Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui s'engagera à puiser dans une partie de l'excédent national pour aider les agriculteurs et les citoyens des régions rurales. Pourtant, avant la dernière campagne électorale, le gouvernement fédéral était

tellement effrayé par l'Alliance et par son tout nouveau chef qu'il a promis d'effectuer les plus fortes réductions d'impôt dans l'histoire de notre pays, des réductions de quelque 100 milliards de dollars sur cinq ans, au prix de coupes sombres dans les programmes agricoles, dans notre système de santé, et dans les transferts aux provinces au titre de l'éducation publique.

Où est l'ancien Parti libéral? Où est le Parti libéral de Lester Pearson et de Pierre Trudeau? Où est disparu ce parti? Voilà le gouvernement le plus conservateur depuis 40 ans.

Comme je l'ai déjà dit, les dépenses de programmes, exprimées en pourcentage du PIB, sont actuellement les moins élevées depuis 1949. Le gouvernement actuel n'a rien de l'ancien Parti libéral, qui s'inspirait du CCF et du NPD pour établir des programmes sociaux comme l'assurance-maladie, une économie mixte, la SRC ou la Commission canadienne du blé. Où est l'ancien Parti libéral? Il est disparu.

Espérons que certains libéraux prendront la parole à la Chambre des communes aujourd'hui et nous présenteront une vision nationale de l'orientation que nous devrions prendre. Sinon, nous perdrons le Canada rural et les agriculteurs.

J'aperçois un autre de mes amis, en face, qui est Nouveau-Brunswickois. J'espère qu'il prendra également la parole. Il représente une circonscription rurale et parle de la destruction de l'économie dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et de ce qui s'est produit dans cette province depuis que le Parti libéral est arrivé au pouvoir.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Madame la Présidente, mon collègue de Regina—Qu'appelle a parlé de vision. C'est peut-être parce qu'il se fait vieux, mais sa vue semble diminuer.

Parlons un peu de notre parti. Il sait fort bien qu'il ne devrait pas nous insulter parce que nous jouissons d'un appui très solide dans l'Ouest, et ce, à juste titre. La Saskatchewan rurale est en train de mourir, et une des principales causes des problèmes qui existent dans les régions rurales de la Saskatchewan est la philosophie du gouvernement néo-démocrate de cette province.

Pendant les années 1930, la Saskatchewan était la troisième province du Canada par sa population. Malheureusement, cette population est demeurée stable depuis presque sept décennies, ce qui coïncide avec la période pendant laquelle le NPD a été relativement fort dans notre province. Nous avons vu la prospérité s'installer de l'autre côté de la frontière. Beaucoup d'entre nous ont suivi cette évolution avec consternation. Nous espérons pouvoir modifier la situation au cours des années à venir. L'Alberta et la Saskatchewan ont des ressources similaires. Il fut un temps où nous avions à peu près la même population, mais nous n'avons pu jouir de la même prospérité.

Mon collègue a mentionné la Commission canadienne du blé. Je suis surpris qu'il insiste pour conserver ce système ancien que nous avons depuis des décennies. Nous devons assurer la prospérité des régions rurales. S'il a dit ce qu'il a dit, c'est peut-être parce qu'il vient d'une circonscription principalement urbaine et qu'il ne comprend pas ce qui se passe dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Les crédits

Les petites localités ont besoin de valeur ajoutée. Elles ont besoin que la transformation se fasse sur place. L'une des manières d'y parvenir est de prendre ce que nous produisons en grosse quantité et de faire le meilleur travail possible, c'est-à-dire de transformer le blé. Fait intéressant, le secteur des légumineuses a connu une croissance exponentielle dans notre province en partie du fait que le gouvernement ne s'est pas ingéré dans le développement de ce dernier. Au cours des 10 dernières années, il a enregistré une croissance de 3 000 p. 100.

Il nous faudrait la même chose dans le secteur du blé. Malheureusement, du fait des restrictions imposées aux agriculteurs de l'Ouest, les superficies cultivées en blé ont diminué dans cette région. La Commission canadienne du blé est non seulement un obstacle pour les agriculteurs, mais elle travaille contre elle-même en imposant ces restrictions.

Je suppose que le député appuie le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan. Pourrait-il nous dire quelques mots de ce qu'il fait pour contrer l'agressivité du gouvernement libéral fédéral qui, depuis 10 ans, s'emploie à détruire notre culture rurale?

• (1325)

L'hon. Lorne Nystrom: Madame la Présidente, les néo-démocrates de la Saskatchewan ont fait énormément de choses pour cette province. Si ce n'était pas le cas, on ne les aurait pas reportés au pouvoir. Je suis convaincu que notre collègue d'en face respecte la sagesse des électeurs de la Saskatchewan. Le NDP a exercé le pouvoir dans cette province presque sans arrêt depuis 1944, et il a eu à combattre, habituellement avec succès, cette tendance vers l'extrême-droite qui s'est manifestée au cours des années.

Nous sommes encore une fois aux prises avec un parti d'extrême-droite qui veut supprimer toute forme de soutien public. Ce parti s'élève contre les différents types de subventions ou d'aide venant du gouvernement fédéral. Il en a contre la Commission canadienne du blé. Du moins, le député d'en face a exprimé très clairement le souhait qu'on se débarrasse de cet organisme. Il voudrait que la commission laisse les agriculteurs de la Saskatchewan tranquilles. Or, entre 80 p. 100 et 90 p. 100 de ceux-ci sont d'un tout autre avis. La Commission canadienne du blé est une institution qui jouit de l'appui indéfectible des agriculteurs de la Saskatchewan depuis des années. Le député le sait fort bien. L'Alliance est supposée être un parti démocratique, un parti à l'écoute des masses, des citoyens ordinaires, sauf qu'elle n'écoute pas les gens ordinaires.

Les agriculteurs tiennent à la commission. Ils lui ont manifesté leur appui. Ma circonscription à moitié rurale appuie fortement la Commission canadienne du blé, au point de lui confier plus de récoltes. Il en va de même de la majorité des producteurs de blé de la Saskatchewan.

Ce sont des partis comme celui-ci qui préconisent une réduction de la taille du gouvernement et une diminution de l'aide, des subventions et du nombre de programmes gouvernementaux. Ses souhaits sont maintenant exaucés au niveau fédéral, puisqu'on a mis en oeuvre une partie de son programme, pour le malheur des régions rurales de la Saskatchewan et du Canada que l'on est en train de dévaster.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je veux remercier le député de Regina—Qu'Appelle pour ses remarques très éloquentes au sujet de ce sentiment de trahison que ressentent les Canadiens des régions rurales à cause de l'effondrement des programmes fédéraux. Ce qu'il y a d'ironique dans tout cela, c'est que ce n'est pas comme si le gouvernement avait détourné tout son appui et toutes ses ressources vers les régions

urbaines du Canada, puisque la même situation se dessine dans ces régions.

Je suis également heureuse que le député ait mentionné la question de l'assurance-emploi parce que je sais que les petites localités rurales sont particulièrement durement touchées par les changements apportés au régime d'assurance-emploi. Une des révélations les plus choquantes qui soient ressorties de la recherche effectuée par le Congrès du travail du Canada est le fait que deux tiers de l'excédent de la caisse d'assurance-emploi, c'est-à-dire les 40 milliards de dollars dont le député a parlé, viennent de gens gagnant moins de 20 000 \$ par année. Nous parlons ici de travailleurs à temps partiel.

Pour ce qui est du fiasco du bois d'oeuvre et de l'impact qu'il aura sur les collectivités rurales, je demanderais au député de dire quelques mots sur ce que nous devons faire pour aider les travailleurs et les petites collectivités rurales touchées, en Colombie-Britannique, bien sûr, ma province, mais aussi d'un bout à l'autre du pays.

L'hon. Lorne Nystrom: Madame la Présidente, le bois d'oeuvre est une question très importante pour l'ensemble de notre pays et particulièrement pour le Canada rural. Il y a toutes sortes de petites collectivités qui sont frappées très durement par les licenciements dans l'industrie du bois d'oeuvre. Encore une fois, le gouvernement ne s'est pas opposé très farouchement aux États-Unis dans sa lutte contre les droits imposés par les Américains. Nous devrions envisager la mise en place d'un programme gouvernemental national destiné à aider les travailleurs qui sont licenciés et à épauler certaines des petites entreprises qui mettent à pied du personnel.

Il faudrait modifier le régime d'assurance-emploi de manière à ce que davantage de personnes aient le droit de recevoir des prestations d'assurance-emploi. Nous devrions veiller à ce que les conditions d'admissibilité soient plus faciles à respecter et à ce que la période d'admissibilité soit plus longue. Il fut un temps où la majorité des travailleurs avaient droit à l'assurance-emploi. Maintenant, beaucoup d'entre eux n'y ont pas droit. Voilà les changements qu'il faut apporter. Le fonds de l'assurance-emploi dispose actuellement d'un excédent d'environ 43 milliards de dollars. La députée de Vancouver-Est a signalé qu'une grande partie des fonds qui servent à financer l'assurance-emploi viennent de personnes à faible revenu. Or, ce sont ces mêmes personnes qui n'ont pas droit à des prestations d'assurance-emploi.

Ce qu'il faut, c'est un programme qui protège les travailleurs et qui leur permette, s'ils ne peuvent garder leur emploi dans l'industrie du bois d'oeuvre, d'obtenir la formation et d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans un autre secteur d'emploi. Il y a une foule de mesures d'éducation et de formation que nous devons mettre de l'avant dans notre pays.

• (1330)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai deux brèves questions.

Premièrement, le député et son parti s'opposent-ils au projet de loi C-15B dont la Chambre est saisie et qui vise à modifier les dispositions du Code criminel concernant la cruauté envers les animaux? Les modifications proposées sont préjudiciables non seulement aux agriculteurs, mais à l'ensemble des Canadiens des régions rurales. C'est un problème très grave pour le Canada rural. Cela nuirait aussi aux Canadiens des petites localités et villes, car si le projet de loi est adopté, il y aura moins d'emplois dans l'industrie de l'élevage parce que celle-ci se détériorera.

Les crédits

Deuxièmement, en ce qui concerne l'ARLA, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, la porte-parole de son parti en matière de santé voudrait que presque tous les produits antiparasitaires soient retirés du marché et que leur utilisation par les agriculteurs canadiens soit interdite. Le député appuie-t-il cette position?

L'hon. Lorne Nystrom: Madame la Présidente, le député parle du projet de loi C-15B, sur la cruauté envers les animaux. Nous avons dit que tout agriculteur qui risque d'être pénalisé au plan économique par suite de la mise en oeuvre de ce projet de loi devrait être indemnisé convenablement. Je crois que les députés s'entendent en général pour dire que des amendements doivent être apportés en ce sens au projet de loi.

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Madame la Présidente, en réponse à mon collègue, le député de Cypress—Grasslands, je ferai remarquer que le député a parlé plus tôt du pourcentage d'agriculteurs qui veulent être libres de commercialiser eux-mêmes les denrées qu'ils travaillent tellement fort à produire, à l'abri de la dictature que la Commission canadienne du blé exerce sur nos agriculteurs. Le député de la Saskatchewan a dit ne pas savoir à quel sondage faisait allusion mon collègue, le député de Cypress—Grasslands, mais que 90 p. 100 des agriculteurs veulent rester avec la commission du blé. En fait, un sondage récent de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante contredit cette donnée et révèle que 80 p. 100 des agriculteurs au moins veulent avoir leur mot à dire dans la commercialisation de leurs produits, soit en les commercialisant eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une espèce de commission du blé. Ce qui est intéressant, aussi, c'est qu'un sondage interne de la Commission canadienne du blé montre clairement que de 66 à 70 p. 100 des agriculteurs veulent être libres de commercialiser eux-mêmes leurs produits, sans passer par la commission du blé.

Cela bat en brèche le supposé ralliement de 90 p. 100 des agriculteurs autour de la commission du blé dont vient de parler le député de la Saskatchewan. Ce ralliement est fictif.

L'hon. Lorne Nystrom: Ce que j'ai dit, madame la Présidente, c'est que 80 ou 90 p. 100 des agriculteurs de la Saskatchewan appuient la commission du blé. C'est là un fait historique. Chaque fois qu'on a tenu un vote, ils ont massivement appuyé la Commission canadienne du blé. Si le député posait la question aux agriculteurs de ma circonscription, il verrait que 80 ou 90 p. 100 d'entre eux appuient la Commission canadienne du blé, qui est un bon système de commercialisation à comptoir unique qui est là pour rester si l'on en croient les agriculteurs du Canada.

Ce n'est pas ce que croient les alliancistes. Ils veulent que des grandes entreprises mettent la main sur tout. Ils veulent brader notre pays et refusent tout programme de soutien agricole, mais ce n'est pas ce que souhaitent les Canadiens. Voilà pourquoi leur parti perd toujours plus de terrain dans les sondages.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Madame la Présidente, je suis très heureux et honoré de prendre la parole au sujet de cette motion d'opposition et de participer à ce débat dont l'Alliance est à l'origine. Je pense qu'il arrive à point nommé. Venant d'une circonscription rurale, Pictou—Antigonish—Guysborough, je comprends parfaitement le sentiment de frustration que de nombreuses personnes éprouvent dans des régions rurales au Canada.

Dans ma circonscription, de nombreuses personnes gagnent encore leur vie dans les pêches ou se lèvent très tôt le matin pour aller travailler dans les champs et dans les forêts. Ces gens, qu'ils

vivent dans ma circonscription où ailleurs au pays, se sentent abandonnés et beaucoup parmi eux ont perdu espoir de pouvoir continuer de gagner leur vie dans les régions rurales, à cause des politiques du gouvernement.

Le texte de la motion dit que le gouvernement devrait « cesser et abandonner ses attaques [...] politiques soutenues contre le mode de vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales. » La seule réserve que j'ai au sujet de la motion est que je ne pense pas que les attaques du gouvernement soient intentionnelles. Je pense qu'elles sont plutôt la conséquence de l'oubli dans lequel est tenu le Canada rural, qui n'apparaît pas sur les écrans radars du gouvernement, et cela pour des raisons politiques simples mais terribles.

La population canadienne se concentre de plus en plus dans les centres urbains. Selon les dernières enquêtes démographiques de Statistique Canada, les Canadiens affluent vers les grandes villes comme Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver. Soit. Nos concitoyens sont libres de se déplacer, mais, en fait, ils y sont forcés à cause du manque d'emplois, de l'absence de débouchés et de l'absence d'attention de la part du gouvernement fédéral.

Les libéraux sont au gouvernement depuis près de dix ans. Ils gouvernent depuis près d'une décennie au détriment du Canada rural. Je reconnais que le secrétaire parlementaire vient lui-même d'une région rurale et qu'il a clairement manifesté sa préoccupation au sujet de cette question. Je l'en félicite. Je le félicite aussi d'avoir tenté de soulever le sujet. Pourtant, je suis déçu par certaines observations de nature politique qui ont été faites jusqu'à maintenant dans le débat, et je crois que nous en entendrons d'autres. Tous les partis se livreront à ce genre de discours, mais cela n'aidera pas à résoudre les problèmes fondamentaux et à relever les défis auxquels les régions rurales du Canada sont constamment confrontées.

Le Parti progressiste-conservateur a constamment plaidé la cause des régions rurales, dans le courant de la présente législature et d'autres qui l'ont précédée. Nous avons préconisé des politiques d'aide pour l'infrastructure et pour les Canadiens des régions rurales. Le pont de la Confédération qui relie l'Île-du-Prince-Édouard au continent en est un excellent exemple. Il avait pour objet de favoriser l'acheminement des marchandises jusqu'aux marchés. Nous avons contribué à la mise en oeuvre de politiques et d'initiatives pour obtenir des projets de construction navale, par exemple les frégates construites à Saint John. Nous avons contribué à la mise en oeuvre de politiques grâce auxquelles certaines régions rurales du Canada ont eu accès aux recettes dérivées de l'exploitation des ressources au large de nos côtes, tout comme les régions de l'ouest canadien ont accès aux recettes dérivées de l'exploitation des ressources souterraines.

Il ne plaît pas aux ministériels d'en face de le reconnaître. Ils préfèrent court-circuiter la vérité quand de telles questions reviennent sur le tapis, mais les faits sont probants. Ils sont parlants.

Je voudrais traiter de certains problèmes particuliers qui rendent la vie difficile aux jeunes, issus notamment de familles vivant dans le Canada rural depuis des générations entières. Dans les trois comtés que je représente, des industries, par exemple la pêche, éprouvent de graves difficultés: Little Dover, Ecum Secum, River John et Merigomish, autant de localités où, des siècles durant, les gens ont vécu de l'exploitation des ressources naturelles dont ils étaient et demeurent tributaires. Il ne s'agit pas que de la pêche. L'exploitation forestière et l'agriculture font, de toute évidence, partie de ce triptyque qui a favorisé la croissance au Canada.

Les crédits

N'oublions pas que les régions rurales ont fondé le Canada qui doit ses origines aux premiers ruraux qui s'y sont établis et à leur dur labeur, à nos ancêtres qui ont reconnu que, pour bâtir le pays, ils devaient être productifs, novateurs et laborieux. Ils y sont toujours. Les descendants de ces premiers colons poursuivent leur activité à ce jour. Cette passion, cette mentalité différente, voilà, à mon avis, ce que le gouvernement a parfois du mal à reconnaître. Il a perdu de vue cet esprit de pionnier et de bâtisseur que l'on observe dans le Canada rural.

• (1335)

Il faut se poser des questions fondamentales lorsqu'on aborde le bilan du gouvernement. Elles sont simples. Notre système de soins de santé s'améliore-t-il? Estimons-nous que nous gagnons plus d'argent et que nous en conservons une plus grande part qu'auparavant? Pensons-nous que le pays est plus productif?

M. Larry McCormick: Plus de gens sont au travail.

M. Peter MacKay: Le député dit que plus de gens sont au travail. Oui, un plus grand nombre de personnes travaillent en raison du libre-échange, une politique contre laquelle les libéraux ont résolument fait campagne. Les députés se rappellent peut-être de la volte-face remplie de duplicité du premier ministre. Il allait se débarrasser de cet accord ainsi que de la TPS, un autre monumental plongeon arrière olympique effectué par le premier ministre.

C'est pourquoi les Canadiens estiment que le gouvernement lui-même est corrompu et qu'il dupe les gens. Les Canadiens sont tout à fait dégoûtés du bilan du gouvernement et du premier ministre. À mon avis, le pourcentage de Canadiens partageant ce sentiment est plus élevé dans le Canada rural qu'ailleurs. Si nous analysions la situation, nous constaterions que de 80 à 90 p. 100 des gens du Canada rural perçoivent ainsi le gouvernement et son niveau de corruption. Les Canadiens des milieux rural et urbain réussissent bien en dépit du gouvernement, et non à cause de celui-ci.

Je vais maintenant aborder un problème qui accable depuis un certain temps une région de la Nouvelle-Écosse, qui est celle de Canso, dans le comté de Guysborough. La situation que connaît cette petite ville historique témoigne de ce qui s'est produit, en particulier dans des provinces comme Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et, dans une certaine mesure, l'Île-du-Prince-Édouard. Le scénario qui s'y déroule est simplement tragique. C'est un parfait exemple de ce qui se produit lorsqu'un gouvernement se retire et abdique complètement sa responsabilité d'aider les gens habitant dans les régions rurales du Canada. C'est ce qui se passe à Burgeo, à Trepassy et dans toutes sortes de collectivités.

On pourrait dire la même chose pour ce qui est arrivé dans le cas des agriculteurs et ce qui se produit en Colombie-Britannique avec le bois. Le gouvernement tourne le dos à la situation. Il dit que ce n'est pas son problème. Il a raté ses négociations avec les Américains dans le dossier du bois d'oeuvre, tout comme les pourparlers ont échoué dans le dossier de l'importation des pommes de terre à l'Île-du-Prince-Édouard.

À une époque, le premier ministre du Canada aurait peut-être pris une initiative personnelle en appelant le président des États-Unis pour discuter d'une question de façon directe. Le premier ministre actuel avait pour habitude de reprocher vivement aux conservateurs au pouvoir à l'époque d'aller pêcher, mais c'est maintenant le golf qui est au goût du jour. Nous savons à quel point le président Clinton et le premier ministre aimaient jouer au golf. Nous savons que le premier ministre lui-même a déjà possédé un terrain de golf et il a donc un intérêt dans ce domaine.

Ce qui est plus important, c'est de relever ces défis. Dans un certain nombre de cas, un éventail de solutions peuvent être trouvées, mais cela doit se produire sous peu, surtout là où l'infrastructure est en piteux état. Je parle des routes dans les régions rurales du pays, qui permettent aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux travailleurs forestiers de faire parvenir leurs produits aux marchés. Comment un agriculteur peut-il acheminer son boeuf vers les marchés si les routes ne lui permettent pas de passer? Comment pouvons-nous stimuler le secteur pétrolier et gazier sur la côte est s'il faut faire passer de l'équipement lourd sur des ponts qui n'ont pas la capacité nécessaire.

Nous savons que le gouvernement a abandonné les ports et la police portuaire. Il n'offre plus d'aide pour l'entretien et la sécurité des ports. Tout cela a été supprimé par le gouvernement par l'entremise des politiques qu'il a mises en place.

Je veux revenir sur Canso un instant. À cet endroit-là, il y avait une usine qui est maintenant fermée, mais qui employait à l'époque plus de la moitié de la population du village. Les gens se tournent maintenant vers le gouvernement non seulement pour avoir accès aux ressources, mais pour obtenir de l'aide afin de veiller à ce qu'ils soient en mesure de vivre et de prospérer dans ce qui a déjà été un village très prospère.

Le gouvernement peut parler de ces questions. Il peut parler de se déplacer, d'entendre les gens et de faire preuve de compassion, mais il doit surtout faire preuve d'initiative. Il doit montrer qu'il est prêt à prendre des mesures au lieu de se contenter d'une autre étude donnant des statistiques sur la gravité de la situation.

• (1340)

Nous avons besoin d'initiatives qui vont permettre aux gens de garder une plus grande part de leur argent. Nous avons besoin d'initiatives qui vont permettre aux étudiants de faire face à leurs dettes. Le gouvernement doit prendre des initiatives et annuler les programmes qui ne fonctionnent pas, notamment celui de l'enregistrement des armes à feu, qui est un vaste gaspillage de deniers publics.

Les ministériels font toutes sortes de promesses, mais les faits montrent qu'elles ne sont jamais tenues, et tous les Canadiens peuvent le constater.

• (1345)

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député de Pictou—Antigonish—Guysborough se montre beaucoup trop généreux à l'endroit du gouvernement. Il a affirmé que les Canadiens des régions rurales connaissent des problèmes parce que le gouvernement ne tient pas compte de leurs besoins, bien qu'il ne le fasse pas intentionnellement.

Permettez-moi de vous énumérer quelques-uns des problèmes que nous connaissons au Canada rural. Le député a parlé brièvement des répercussions néfastes que la politique en matière des pêches avait eues sur sa région. De nos jours, les problèmes associés au commerce du bois d'oeuvre touchent les régions rurales de l'autre bout du pays.

Les crédits

Nous attendons depuis longtemps de découvrir ce que coûtera la mise en application du protocole de Kyoto. Certains affirmaient ce matin que cela pouvait coûter entre 5 milliards et 12 milliards de dollars par année. Le gouvernement ne sait plus trop quelle étude ou quel chiffre il doit évoquer pour tenter de convaincre les Canadiens du bien-fondé du protocole de Kyoto.

Nous connaissons tous le projet de loi C-68 sur les armes à feu, qui visait directement les Canadiens des régions rurales et en faisait des cibles très visibles.

La semaine dernière, il y a eu énormément de tapage autour du projet de loi C-5 sur les espèces en péril et du fait qu'il ne prévoit aucune indemnisation. Le gouvernement se contente, comme il en a pris l'habitude, de s'engager à prendre un règlement au besoin. Le plus décourageant, ce fut de voir des députés libéraux représentant des circonscriptions rurales tenter de s'approprier le mérite d'amendements proposés au projet de loi, puis de les entendre rire du coup qu'ils avaient joué aux agriculteurs et aux médias. C'est tout simplement ignoble.

Je pourrais donner bien d'autres exemples. Le projet de loi C-15B sur la cruauté envers les animaux vise, lui aussi, les Canadiens des régions rurales. Le projet de loi C-53 sur les produits antiparasitaires touche également le secteur rural. Nous aurions besoin de pesticides pour nous débarrasser des agents du MPO qui envahissent les Prairies. Ces gens ont même menacé d'interdire aux municipalités d'installer de nouveaux ponceaux sans avoir préalablement obtenu un permis du ministère.

Le gouvernement serait-il incompetent au point de prendre, par mégarde, toutes ces mesures contre le Canada rural?

M. Peter MacKay: Madame la Présidente, il vaut la peine de se pencher sur la question de mon collègue qui veut savoir si c'est une orientation que le gouvernement a prise ou si c'est uniquement de la négligence. À mon avis, dans nombre de cas, c'est une orientation politique, mais il est possible qu'il y ait également de la négligence.

Le gouvernement a prévu créer une infrastructure, consentir des efforts et faire preuve de la volonté politique qu'il estime nécessaire pour être réélu.

L'attitude du gouvernement libéral me fait un peu penser à celle des gens de l'époque élisabéthaine à l'égard du sexe. Il clame détester la chose et proteste vivement, mais il s'en délecte en secret et ne peut s'en passer. Les libéraux en ont fait une question politique. Au lieu de cibler le Canada rural et de dire qu'il faut y consacrer du temps, de l'énergie et de l'argent ainsi que créer une infrastructure et proposer des plans à long terme pour aider les Canadiens à vivre et à survivre dans des collectivités comme celles des autres députés et la mienne, il a ciblé des villes. Le gouvernement a des projets de construction dans les régions du Canada où il détient déjà le pouvoir et la base politiques.

La vision libérale dont le secrétaire parlementaire a parlé n'est pas la vision canadienne. Les Canadiens ne cherchent ni inspiration ni orientation auprès de ce gouvernement.

Le système de soins de santé dans les régions rurales est un autre problème qui n'a pas encore été abordé. C'est un énorme problème qui a des répercussions très directes et très réelles sur la capacité des Canadiens d'avoir accès à des soins de santé de qualité. Les députés savent-ils que 99,8 p. 100 des 10 millions de kilomètres carrés du Canada sont des secteurs à prédominance rurale, mais que seulement 31,4 p. 100 de la population, soit environ 9 millions de personnes, y vit? Des localités de moins de 10 000 habitants comptent 22 p. 100 de la population, mais elles ne sont desservies que par 10 p. 100 des médecins. Au Canada, les grands centres ruraux et régionaux de

10 000 à 100 000 habitants constituent 15,9 p. 100 de la population mais comptent sur les services de seulement 11 p. 100 des médecins.

L'embauche et la rétention des médecins ainsi que la capacité des citoyens des régions rurales d'obtenir les services médicaux les plus élémentaires diminuent et sont vraiment en péril. Dans des localités comme Canso et Guysborough, les citoyens ne peuvent pas obtenir des soins de santé adéquats. Ces Canadiens sont forcés de parcourir de grandes distances si leur situation est plus compliquée, notamment s'ils ont besoin de chirurgie ou de rayons X. Dieu merci, le personnel paramédical compétent permet de colmater les brèches, car nombre de services ne sont offerts que dans des centres urbains. C'est un énorme problème pour le Canada rural.

J'ai parlé du registre des armes à feu et mon collègue de Yorkton—Melville a longuement traité de cette question. Nous avons parlé de ce qui est prioritaire pour les Canadiens, particulièrement l'ordre et la sécurité dans les régions rurales du Canada, ce qui représente un autre défi de taille étant donné l'étendue des régions que les policiers doivent patrouiller et la difficulté de se rendre dans tous les coins de ces grands espaces ruraux. Pensons à ces milliards de dollars que le gouvernement gaspille, le registre des armes à feu étant le principal exemple d'un tel gaspillage. Il y a aussi l'annulation de contrats comme ceux de l'aéroport Pearson et des hélicoptères; toutes ces dépenses n'ont rien rapporté. Ce fut de l'argent jeté à l'eau purement et simplement. Ce fut comme si quelqu'un s'était mis à rouler sur l'autoroute trans-canadienne, avait baissé la vitre de son automobile et avait lancé au vent des centaines de millions de dollars. C'est exactement ce qui s'est produit, sauf que, dans ce cas, les Canadiens des régions rurales auraient pu se pencher sur le bord de la route pour ramasser les billets. Le gouvernement a plutôt jeté l'argent carrément à la fournaise.

Nous avons vu ce qui s'est produit durant le scandale de DRHC et de quelle façon l'argent était acheminé vers de fidèles partisans libéraux. De nos jours, nous voyons la même chose à l'Île-du-Prince-Édouard où le président du Parti libéral pour l'île reçoit des centaines de contrats et des millions de dollars à cause de sa loyauté.

• (1350)

Ce genre de favoritisme est absolument vexant pour bien des Canadiens. C'est ce qui engendre le cynisme et l'apathie que l'on constate à l'égard de la politique. Les Canadiens se tiennent loin, ce qui est avantageux pour le parti au pouvoir car, moins les électeurs sont nombreux à se présenter aux urnes, moins les chiffres sont significatifs. Ce sont les fidèles libéraux qui vont voter. Dans certaines circonscriptions, ils remportent la victoire avec 38 p. 100 des voix. Le député d'en face le sait. Il excelle dans ce domaine. Il parsème l'argent dans sa circonscription.

Le Canada rural n'est pas prioritaire aux yeux du gouvernement. Il ne l'a jamais été et ne le sera pas tant que ce secteur ne se fera pas entendre, tant que le gouvernement ne verra pas le coût politique qu'il devra payer s'il ne tient pas compte de cette partie du pays, de ces régions comme l'Ouest où les agriculteurs sont aux prises avec de graves problèmes à cause de la sécheresse ou des inondations. Les députés se souviendront que le premier ministre s'est rendu dans l'Ouest en 1997. Une fois sur place, il a déposé quelques sacs de sable pour contenir les eaux. Ensuite, il est retourné à Ottawa, a tout arrêté et a déclenché les élections. Quel opportunisme!

Article 31 du Règlement

Motivés par des raisons politiques, corrompus et népotisme sont des termes qui reviennent souvent dans la bouche des Canadiens. Le premier ministre se vante qu'aucun de ses ministres n'a eu à démissionner. C'est parce qu'il procède à des remaniements ministériels et les envoie aux oubliettes ou en poste à l'étranger. Parlons de corrompu. Tout semblait indiquer qu'il y aurait une enquête de la GRC dans une affaire impliquant Alfonso Gagliano et, tout d'un coup, il représente le Canada au Danemark. Qu'est-ce qu'ils ont fait, les Danois, pour mériter ça?

C'est le genre d'image que les Canadiens ont de leur gouvernement. C'est le genre d'impression durable et d'héritage que le premier ministre recherche désespérément à laisser alors qu'il touche à la fin de son mandat et que les chiens qui l'encerclent se font de plus en plus pressants. C'est l'image que le Canada aura du premier ministre, particulièrement dans les régions rurales où les gens souffrent immensément, où les étudiants sont écrasés par une dette aussi importante qu'une hypothèque quand ils finissent leurs études ou quittent l'université pour entreprendre une carrière. Ce sont ces Canadiens qui regardent le pays et le gouvernement d'un air très désabusé.

Quand nous tenons ce genre de débat et que nous parlons de défis, nous devons parler de la manière d'être plus productifs. Nous devons parler de partager la richesse. Nous devons parler de rendre leur argent aux Canadiens en leur offrant des incitatifs. Nous devons parler d'attirer les entreprises dans les régions rurales au lieu de toujours favoriser le « triangle d'or » ici en Ontario. C'est parfait si on veut scinder complètement notre pays entre les régions rurales et les régions urbaines.

Il est ironique que nous ayons deux groupes de travail concurrents, un groupe de travail rural et un groupe de travail urbain. Le secrétaire parlementaire a parlé de sa vision du Canada, or elle est divisée. Le gouvernement a donné à ces groupes de travail des petits projets sur lesquels travailler séparément au lieu d'avoir une stratégie nationale ou de proposer de vraies idées qui permettront aux Canadiens de retourner au travail et d'être productifs, de garder une partie de l'argent qu'ils gagnent à la sueur de leur front, de faire face aux défis qui se posent dans les secteurs de la santé et de l'éducation et de trouver des moyens d'aider les industries à s'implanter dans les régions rurales du Canada car le défi que représentait leur éloignement n'existe plus.

La technologie permet aux Canadiens d'avoir accès à des soins de santé par le truchement d'Internet dans certains cas. Elle leur permet de participer à l'industrie technologique de pointe à partir d'une localité rurale. Cela permet au Canada rural de bénéficier d'une plus grande utilisation de ressources naturelles comme le gaz naturel du gisement au large des côtes de la Nouvelle-Écosse. Cela permet aux agriculteurs de faire un usage accru de la technologie pour exercer leurs activités et avoir accès aux marchés. Le gouvernement a échoué de façon épouvantable à répondre aux besoins du Canada rural. Il peut dire tout ce qu'il veut et évoquer des exemples minuscules, mais c'est à l'aune de ses réalisations au fil du temps qu'on le jugera réellement.

Quand les Canadiens se posent les questions fondamentales, par exemple, si leur qualité de vie s'est améliorée, s'ils estiment que le gouvernement libéral a contribué à les faire progresser, à faire en sorte que leurs enfants aient un avenir plus brillant et puissent vivre et grandir, et continuer de garder vivantes les traditions familiales et rurales dans le pays, est-ce qu'ils se tournent vers le gouvernement avec un sentiment d'espoir ou d'optimisme? Malheureusement non.

Et la question pour la forme se pose en face: comment cela changera-t-il? Cela ne pourra changer que d'une seule façon, quand le gouvernement sera défait pour être remplacé par un gouvernement qui sera sensible, ouvert aux idées et prêt à agir dans l'intérêt du Canada rural.

• (1355)

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Madame la Présidente, entendre le député de Pictou—Antigonish—Guysborough parler de corruption au sein du gouvernement libéral ne nous surprend pas parce que nous en parlons depuis un certain temps déjà. Les médias prennent enfin conscience du problème et en parlent eux aussi.

D'ailleurs, cette question de la corruption ne devrait pas être inconnue du député conservateur parce que lorsque son parti était au pouvoir, les cas de corruption ont été légion. J'ignore lequel des deux partis est le pire en matière de corruption, mais il reste qu'aucun des deux n'a le droit exclusif de pratiquer ouvertement la corruption dans la politique du pays.

C'est amusant de parler de corruption avec le gouvernement. Quand l'ex-ministre libéral Alfonso Gagliano a été rapidement nommé ambassadeur au Danemark, je me suis demandé si cette décision était motivée par plus d'une raison. Le député peut-il nous dire si un diplomate canadien jouissant de l'immunité diplomatique dans le pays où il exerce ses fonctions jouit également d'une sorte d'immunité diplomatique au Canada? Est-ce pour cela que le premier ministre a rapidement nommé M. Gagliano à un poste d'ambassadeur, afin qu'il évite de faire l'objet d'une enquête de la GRC et de voir des accusations portées contre lui au Canada? Le député peut-il m'éclairer et éclairer la Chambre là-dessus?

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Madame la Présidente, la compagnie forestière Tembec de l'Abitibi—Témiscamingue au Québec entame des procédures pour obtenir 200 millions de dollars en dommages-intérêts de la part du gouvernement américain pour les droits tarifaires imposés sur le bois d'oeuvre canadien par le président George W. Bush.

Le président et chef de la direction de Tembec, M. Frank Dottori, a déclaré que cette mesure «équivalait ni plus ni moins à une expropriation de notre marché, en violation de l'Accord de libre-échange, et nous exigeons donc réparation». Il a ajouté: «Nous avons conclu un accord de libre-échange et nous nous attendons à ce que les États-Unis respectent leurs engagements internationaux et nationaux. Or, ils ne l'ont pas fait.»

Article 31 du Règlement

• (1400)

[Traduction]

LE SOMMET DU G-8

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Madame la Présidente, la semaine dernière, une note de service sur le sommet du G-8, à Kananaskis, a fait l'objet d'une fuite à l'Assemblée législative de l'Alberta. Cette note explique que les négociations se sont dégradées au point que le gouvernement albertain a menacé d'exclure les représentants fédéraux du sommet. Il s'agit bien entendu d'un problème d'argent: qui va payer les factures?

À maintes reprises, à la Chambre et dans les médias, le gouvernement a donné aux Albertains l'assurance qu'il allait assumer les coûts. Le problème, c'est que les coûts liés au sommet sont loin de se limiter à la sécurité et à la logistique. Par exemple, les frais des poursuites contre Jaggi Singh ne devraient pas être à la charge de la province.

En outre, des propriétaires de petite entreprise perdront des centaines de milliers de dollars. Ainsi, une entreprise d'hélicoptère à Banff, Canadian Mountain Holidays, a dû refuser 176 clients et va perdre environ 270 000 \$ à cause de quatre jours d'interdiction de vol. Ces propriétaires demandent à être indemnisés, tôt ou tard.

Il est temps que le gouvernement soit franc et honnête. Ces propriétaires d'entreprise, les résidents de l'endroit et les Albertains n'ont pas les moyens de traîner le gouvernement devant les tribunaux pour obtenir une indemnisation.

* * *

LA SEMAINE ELIZABETH FRY

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole pour saluer l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry à l'occasion de la Semaine nationale Elizabeth Fry.

Les sociétés Elizabeth Fry s'efforcent de sensibiliser et d'informer le public au sujet des femmes qui ont maille à partir avec le système de justice pénale. Elles contestent et tentent de faire disparaître les stéréotypes négatifs dont font l'objet des femmes qui sont victimisées et criminalisées.

Cette semaine nationale se termine chaque année le jour de la Fête des mères. C'est pour attirer l'attention sur le fait que la majorité des femmes en cause sont des mères, dont la plupart sont le seul soutien de leur famille au moment de leur incarcération. Lorsque des mères sont condamnées à l'emprisonnement, elles et leurs enfants sont aussi condamnés à la séparation. Pour bien des femmes, c'est le pire châtiment.

Les sociétés Elizabeth Fry de tout le pays ont organisé des activités publiques dans leur milieu. Je tiens à les féliciter du travail très important qu'elles accomplissent pour élaborer et soutenir des formes de peines à purger dans la collectivité et qui remplaceraient pour les femmes une coûteuse incarcération.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à saluer l'exposition sur le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural, qui met en relief l'innovation et les perspectives en matière d'agriculture.

Créé en 1995, le FCADR est une initiative du gouvernement visant à favoriser la croissance, l'emploi et la compétitivité à long

terme de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada. Il appuie les agriculteurs en offrant des moyens d'aider un secteur à s'adapter au changement et aux caprices du marché. La création de partenariats au sein des divers groupes d'une industrie et entre l'industrie et le gouvernement constitue un élément clé de nombreux programmes d'adaptation et de développement rural.

Ce soir, les gens qui iront à l'exposition du FCADR à Ottawa pourront rencontrer des bénéficiaires du Fonds venus de partout au Canada et visiter 44 stands portant sur les six grandes priorités du Fonds: le développement rural, la commercialisation, l'innovation, la qualité et la salubrité des aliments, la durabilité de l'environnement et la capacité des ressources humaines.

Tous les Canadiens qui ont à cœur de consommer des aliments sains et salubres et qui veulent que le secteur agricole et agroalimentaire canadien soit bien en santé seront fiers...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Le député de Souris—Moose Mountain a la parole.

* * *

LA BATAILLE DE L'ATLANTIQUE

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Madame la Présidente, lorsque Winston Churchill a dit «Donnez-nous les moyens et nous allons faire le travail», le Canada a eu une réaction remarquable, renversante et magnifique, au dire des Britanniques.

La bataille de l'Atlantique a débuté le 3 septembre 1939, lorsque le sous-marin allemand U-30 a torpillé le paquebot *SS Athenia* qui faisait route vers Montréal avec plus de 1 400 passagers et membres d'équipage à son bord, tuant 118 personnes. Cette bataille, qui a fait rage pendant 2 075 jours, est celle qui a duré le plus longtemps pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La marine canadienne s'est engagée dans ce conflit avec à peine 13 bâtiments. À la fin de la guerre, elle constituait la troisième marine en importance du côté des alliés. Il n'y a pas que nos braves marins de la marine canadienne qui ont participé à la bataille de l'Atlantique. Ceux de la marine marchande, qui ont souffert les pertes les plus lourdes, y ont aussi largement contribué.

Plus de 2 000 membres de la Marine royale du Canada ont perdu la vie sur tous les théâtres d'opérations, mais la plupart ont péri dans la bataille de l'Atlantique. En outre, le Livre du Souvenir de la marine marchande renferme la liste...

Le Président: La députée de Barrie—Simcoe—Bradford a la parole.

* * *

LE WOMEN'S INSTITUTE

Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.): Monsieur le Président, le dimanche 5 mai, j'ai participé aux célébrations entourant le centenaire de la section de Thornton du Women's Institute. C'est à Adelaide Hoodless que l'on doit la fondation de la première section du Women's Institute dans le sud de l'Ontario en 1897.

Le Women's Institute est maintenant une organisation internationale. Sa devise «For Home and Country» fournit aux femmes un forum éducatif axé sur la communauté. Le Women's Institute de Thornton compte six femmes qui sont membres depuis plus de 50 années.

Article 31 du Règlement

Nous vivons dans une époque où, aux quatre coins de l'Amérique du Nord, les gouvernements et les organisations, recherchent des façons de rassembler les gens, de discuter de moyens susceptibles d'améliorer la qualité de la vie communautaire, de multiplier les possibilités d'amener les gens à se tenir compagnie et à s'appuyer et de raffermir la cohésion sociale. Voilà une des meilleures façons d'empêcher l'isolement et la fragmentation qui donnent trop souvent lieu à l'effondrement social.

Je félicite le Women's Institute de Thornton pour 100 ans de vigueur et de leadership.

* * *

• (1405)

[Français]

LE SPORT

M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ): Monsieur le Président, du 1^{er} au 31 mai, les élèves du Québec participeront en grand nombre aux différentes activités proposées dans le cadre du Mois de l'éducation physique et du sport étudiant du Québec.

Cet événement est organisé par la Fédération québécoise du sport étudiant qui désire valoriser l'activité physique, le sport et le plaisir que nous en tirons.

En cette huitième édition qui se tient sous le thème: «S'amuser à vivre en santé», il sera question d'éthique sportive, d'alimentation, de lutte contre le tabac et contre le dopage avec, comme porte-parole, la patineuse de vitesse sur courte piste et médaillée de bronze aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, Marie-Ève Drolet.

C'est par l'entremise du programme de Kino-Québec que le ministre responsable de la Jeunesse, du tourisme, du loisir et du sport s'adressera aux jeunes, clientèle cible cette année.

Le Bloc québécois félicite cette initiative de plaisir et de santé.

* * *

LA SEMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Gérard Binet (Frontenac—Mégantic, Lib.): Monsieur le Président, du 3 au 12 mai 2002, nous rendons hommage à ceux et celles qui ont joué un rôle dans la façon de rendre les technologies de l'information et des communications plus accessibles, visibles et attrayantes.

La Semaine des technologies de l'information est une initiative de promotion conjointe entre Industrie Canada et l'Association canadienne de la technologie de l'information.

Durant ces 10 jours, les collectivités, les entreprises, les employés, les enseignants et les étudiants sont encouragés à unir leurs efforts en vue de trouver des moyens novateurs de souligner et de mettre en valeur les réalisations en technologie de l'information. Dans la société du savoir, les gens constituent la ressource la plus importante d'un pays.

La Semaine des technologies de l'information du Canada sert de complément à l'initiative «Un Canada branché», visant à faire du Canada le pays le plus branché du monde.

* * *

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les députés peuvent-ils imaginer une politique gouvernementale qui viserait à rassembler

les gens et à les aider à comprendre les contributions qu'apportent les économies urbaines et rurales? Le gouvernement libéral a créé une division entre nos secteurs ruraux et urbains.

Comment a-t-on pu en venir là? Je vais le dire aux députés. C'est parce qu'il est arrogant que le régime libéral trouve normal de négliger les habitants des régions rurales. Les gens sont moins nombreux dans ces régions, si bien qu'ils représentent moins de votes. Autrement dit, la machine libérale peut fonctionner sans le vote des collectivités rurales. Cette attitude doit cesser. Elle est inacceptable si nous voulons stabiliser les régions rurales du Canada et adopter des politiques propices à la croissance dans les régions rurales et urbaines au Canada.

Pouvons-nous imaginer un Canada sans agriculteurs, sans petites localités et sans villages? Pouvons-nous imaginer un Canada sans colonne vertébrale, sans personne pour s'occuper de la terre, personne pour produire les aliments dont les gens ont besoin et personne pour approvisionner la nation? Pouvons-nous imaginer que le Canada rural tombe dans l'oubli?

* * *

LA SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Mme Judi Longfield (Whitby—Ajax, Lib.): Monsieur le Président, du 5 au 11 mai, nous célébrons la Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité professionnelles. Le thème de cette année, «La prévention, c'est la solution», met l'accent sur la prise de mesures préventives pour créer des lieux de travail plus sûrs.

Au Canada, il y a en moyenne trois décès de travailleurs par journée de travail. Malheureusement, les jeunes sont plus susceptibles de mourir ou d'être blessés au travail. Nous devons poursuivre nos efforts pour protéger nos jeunes travailleurs.

Le Programme du travail du Canada est fier de collaborer étroitement avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail, afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail de nos concitoyens aujourd'hui.

J'invite les députés à se joindre à moi pour souhaiter à tous les participants une excellente semaine.

* * *

L'AFRIQUE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ce gouvernement arrogant a perdu contact avec la réalité. La dernière tentative du premier ministre pour restaurer la réputation du Canada à l'étranger est marquée au coin de la grossièreté dont les Canadiens ont trop souvent fait les frais.

Je fais allusion au programme de développement africain du premier ministre. De grands spécialistes du développement disent maintenant que ce programme a été en grande partie élaboré sans la moindre participation de ceux qui travaillent sur le terrain directement avec la population visée.

Le plus effrayant, c'est que le programme du premier ministre ne s'attaque même pas à la pandémie la plus dévastatrice à s'abattre sur le continent africain. Le document de 64 pages fait la promotion du commerce et de la bonne gouvernance, mais ne mentionne qu'une fois le VIH et le sida. Pourtant, des données renversantes font état de 14 millions d'orphelins du sida en Afrique et indiquent que, pour le seul Mozambique, 17 p. 100 des enseignants succomberont à cette maladie d'ici dix ans.

Nous sommes entièrement d'accord pour augmenter l'aide au développement économique de l'Afrique, mais le gouvernement doit comprendre que, pour avoir une saine économie, il faut d'abord une population en santé.

* * *

• (1410)

COMPAGNON D'HONNEUR DU YMCA

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand privilège pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage à un habitant de Burlington, un Canadien noble et un bénévole extraordinaire, le D^r Mahmoud Ali.

Le D^r Ali est un leader dans sa communauté depuis bon nombre d'années. Son engagement et son travail lui ont valu la plus haute distinction remise par le YMCA, soit le titre de compagnon d'honneur du YMCA. En plus d'assurer la présidence du conseil d'administration du YMCA de Hamilton—Burlington, le D^r Ali a participé à l'ouverture aux familles du YMCA du centre-ville en 1988 et il a présidé les comités consultatifs sur le développement international et les sciences de la santé. Il a participé directement à la création du premier partenariat international du YMCA avec le Costa Rica. Plus récemment, le D^r Ali a travaillé en collaboration avec les Hamilton Health Sciences pour incorporer des services hospitaliers dans un nouveau local du YMCA.

Depuis 1978, 75 dirigeants exemplaires du YMCA se sont vu décerner cet honneur sous le parrainage du Gouverneur général du Canada.

J'aimerais féliciter le YMCA et le D^r Ali.

* * *

[Français]

LE GALA LES MERCURIADES

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le 23 mai prochain, la Chambre de commerce du Québec présentera le 22^e gala du concours Les Mercuriades. Je suis heureuse de souligner la participation de trois entreprises de la région de Drummondville qui seront finalistes dans quatre catégories.

Armotech Inc. se distingue avec deux nominations, l'une dans la catégorie Contribution au développement économique régional et l'autre dans la catégorie Marchés extérieurs.

Fempro Inc., quant à elle, briguera les honneurs dans la catégorie un Nouveau projet d'investissement.

Finalement, l'ALPHA, Compagnie d'assurances Inc., est finaliste dans la catégorie Orientation clientèle.

Ces entreprises, ainsi que toutes celles avec qui elles rivalisent, font un travail digne de mention. Être en nomination pour ce gala constitue déjà en soi un accomplissement remarquable.

Je leur souhaite bonne chance pour le gala Les Mercuriades qui se tiendra au Palais des Congrès de Montréal.

* * *

[Traduction]

LE RUGBY FÉMININ

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, ma circonscription de Nepean—Carleton abrite le Twin Elms Rugby Club et les gens de chez nous sont de grand amateurs de rugby. C'est donc avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour souhaiter bonne chance aux membres de l'équipe canadienne de

Article 31 du Règlement

rugby qui participeront au Championnat mondial de 2002 de rugby féminin à Barcelone en Espagne du 13 au 15 mai prochain,

Notre équipe se compose de 26 joueuses venant d'un peu partout au pays et d'une équipe de cinq entraîneurs. Les Québécoises Josée Lacasse et Gillian Florence en seront à leur troisième coupe mondiale alors qu'il s'agira d'une première expérience pour la plupart des autres. Compte tenu de son expérience à l'échelle internationale et de sa récente performance contre l'équipe féminine de rugby des États-Unis, notre équipe a confiance de pouvoir améliorer le rendement qu'elle a fourni en 1998 alors qu'elle était arrivée en quatrième place. Le Canada a en effet défait l'équipe américaine, qui s'était classée deuxième, par un pointage de 23 à 3 à Ottawa en juillet 2001.

Les membres de l'équipe féminine de rugby sont toujours de grandes ambassadrices à la fois pour leur sport et pour le Canada.

* * *

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE DES SOINS INFIRMIERS

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, cette semaine est la Semaine nationale des soins infirmiers. Les infirmières et les infirmiers ont une longue tradition de soins à la famille, ainsi que les connaissances et les compétences nécessaires pour accroître de façon significative la qualité des soins offerts. Cette année, la Semaine nationale des soins infirmiers a justement pour thème «La famille et les soins: les infirmières, toujours là pour vous.»

Les contraintes économiques, le vieillissement de la population, l'augmentation des problèmes de santé chroniques et les progrès technologiques dans le traitement des maladies ont contribué à alourdir le fardeau des familles des malades. Alors que le gouvernement fédéral évalue l'avenir de notre système de santé, il importe plus que jamais de reconnaître ce fardeau et de souligner le rôle que peut jouer le personnel infirmier dans l'allègement des responsabilités des familles en temps difficiles.

Au nom de ses membres, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada prône depuis longtemps une approche de collaboration aux soins médicaux, où l'expertise de l'infirmière et celle de la famille sont reconnues.

Je vous encourage toutes et tous à souligner le magnifique travail de notre personnel infirmier, partout au Québec et au Canada, en participant activement à la Semaine nationale des soins infirmiers.

* * *

[Traduction]

LE PRIX MICHENER

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter la rédaction du quotidien *Record* de Kitchener, auquel a récemment été attribué le prix Michener 2001, qui couronne l'excellence dans le domaine du journalisme au service du public.

Questions orales

Le prix Michener est le plus prestigieux des prix attribués en journalisme au Canada. Le quotidien de Kitchener a reçu cette récompense convoitée à quatre reprises depuis sa création en 1970 par le gouverneur général de l'époque, M. Roland Michener. Le *Record* s'est toujours montré déterminé à faire du journalisme sérieux et n'a jamais manqué de nous tenir à l'affût des sujets d'actualité brûlante et d'intérêt public.

Le prix Michener a été décerné au *Record* en récompense de ses efforts pour nous révéler les dessous d'un contrat complexe de location passé par la ville de Waterloo et la société MFP Financial Services. La couverture journalistique de cette affaire a tenu notre communauté en haleine. Kevin Crowley, journaliste au *Record*, a reçu une citation spéciale pour avoir dirigé l'enquête pendant huit mois; il a également été nommé journaliste de l'année à l'occasion de la remise des prix du journalisme de l'Ouest de l'Ontario.

Je félicite le *Record* pour son indéfectible engagement à l'égard d'un journalisme fouillé.

QUESTIONS ORALES

• (1415)

[Traduction]

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme bien d'autres Canadiens, nous nous demandons pourquoi le gouvernement et le premier ministre n'ont pas leurs priorités à la bonne place.

Compte tenu des difficultés que le gouvernement a créées pour les familles canadiennes qui travaillent dur dans les secteurs du bois d'oeuvre et de l'agriculture et compte tenu de ses problèmes constants liés à la corruption, les contribuables se demandent pourquoi le premier ministre se prépare à s'envoler pour l'Espagne ensoleillée.

Le premier ministre peut-il expliquer aux familles canadiennes ce qu'il fait pour nettoyer le gâchis qu'il a fait dans le dossier du bois d'oeuvre, dans le dossier de l'agriculture et au sein de son gouvernement miné par la corruption?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je rejette le dernier terme employé parce que c'est complètement faux. Rien n'a été prouvé. Les députés d'en face ne cherchent qu'à nous lancer de la boue.

La rencontre Canada-Union européenne a lieu chaque année. Le premier ministre du Canada, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international rencontrent leurs homologues de l'Union européenne ainsi que le chef de l'UE.

La rencontre a lieu en Espagne cette année. Je vais profiter du début de la semaine prochaine, qui est une semaine de relâche parlementaire, pour rencontrer le président de la France et les premiers ministres de la Grande-Bretagne et de l'Italie pour discuter de Kananaskis et d'un programme visant à aider les pays les plus pauvres du monde.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre se hérisse lorsqu'on laisse entendre que son gouvernement est corrompu. Dans le dictionnaire, le terme «corruption» est défini, entre autres, comme signifiant «détérioration morale généralisée».

Aujourd'hui, on entend dire que la vérificatrice générale a conseillé au gouvernement de demander à la GRC de faire enquête

sur la décision du gouvernement de payer Groupaction trois fois pour un rapport qui ne valait rien.

Le premier ministre peut-il dire aux Canadiens qu'il rappellera Alfonso Gagliano du Danemark pour qu'il puisse aider la GRC à faire la lumière sur cet inquiétant gâchis?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est le ministre lui-même qui a demandé à la vérificatrice générale d'examiner ce dossier. La vérificatrice générale présentera son rapport cette semaine.

Évidemment, nous avons toujours agi ainsi. Nous examinons tous les problèmes d'administration et, si quelqu'un a commis une infraction criminelle, la GRC est évidemment appelée à faire enquête. Cependant, je répète que c'est le ministre lui-même qui a signalé le problème à la vérificatrice générale, et nous allons attendre de voir ce que cette dernière a à dire dans son rapport avant d'en venir à quelque conclusion que ce soit.

M. John Reynolds (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre a demandé à la vérificatrice générale d'examiner le dossier après avoir été quelque peu poussé à le faire par la Chambre, et il a déjà le rapport, ce qui veut dire que le premier ministre en connaît le contenu.

Permettez-moi de donner au premier ministre des exemples de mauvaise gestion, de priorités mal placées et, oui, de corruption possible. Laissons de côté le gâchis créé dans les dossiers du bois d'oeuvre et de l'agriculture. Le ministre des Finances a refusé de répondre clairement à la question à savoir si son agent de financement vendait des politiques fiscales. Le ministre de l'Industrie refuse carrément de nous dire ce qu'un membre ambitieux de son personnel fait pour les contribuables. La GRC doit faire la lumière sur certaines affaires louches aux Travaux publics.

Le premier ministre va-t-il tout simplement rester au pays pour redonner des emplois aux travailleurs de l'industrie et pour régler ces problèmes suspects au sein de son gouvernement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député ne peut pas lancer de la boue constamment.

Les députés d'en face ne cessent de lancer des accusations qui ne sont pas fondées. Nous pourrions parler de toutes leurs volte-face au sujet de Stornoway, par exemple. Ils ont tous dit à leurs électeurs qu'ils n'accepteraient jamais de pension du gouvernement. Après avoir été élus pour une troisième fois, ils ont tous fait volte-face pour avoir l'argent. Ils ont offert un paiement de 50 000 \$ pour qu'un de leurs chefs ait un siège. Il y a eu aussi les 800 000 \$ payés par les contribuables de l'Alberta à cause de la terrible erreur commise par le chef de l'opposition de l'époque lorsqu'il était ministre des...

Le Président: Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je relance la balle au premier ministre. S'il veut porter de telles accusations, qu'il le fasse à l'extérieur de la Chambre. Nous nous amuserons ferme, alors, à ses dépens.

L'incessante mauvaise gestion du gouvernement libéral et l'ingérence politique de ses ministres ont fait perdre des millions de dollars aux contribuables. L'argent des impôts sert à payer tous ces exercices de démagogie. Groupaction ne serait que la pointe de l'iceberg. Le ministère des Travaux publics soutient avoir mis de l'ordre dans ses affaires, mais, étant donné son triste bilan, personne ne le croit.

Questions orales

Le premier ministre se rendra-t-il à la suggestion de sa propre vérificatrice générale et demandera-t-il à la GRC de faire la lumière sur ces affaires?

• (1420)

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député voudra certainement s'entretenir avec son leader parlementaire et même avec le chef de son parti.

La vérificatrice générale ne relève pas du gouvernement. En tant que mandataire du Parlement, elle a été invitée par le ministre des Travaux publics, moi en l'occurrence, à examiner la situation. Il y a tout juste 15 minutes, je discutais avec le chef du député du processus grâce auquel les résultats de cette vérification seront rendus publics mercredi.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si la vérificatrice générale est vraiment un mandataire du Parlement, alors pourquoi seuls les ministres ont-ils été invités à la séance d'information qui a eu lieu ce matin? Si elle relève directement du Parlement, pourquoi n'avons-nous pas été invités?

L'un des pires exemples de manipulation politique, dans le cadre des programmes de commandite, nous vient du vice-premier ministre. Il a obligé Travaux publics à dépenser 150 000 \$ pour souligner l'importance que revêt le gouvernement pour la ville d'Ottawa.

Étant donné que le gouvernement fédéral est le principal employeur, le principal acheteur, le principal propriétaire foncier et l'organisation la plus visible à Ottawa, je me demande comment le gouvernement peut justifier sa décision autrement qu'en admettant qu'il s'agit d'une manoeuvre électorale flagrante.

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, presque tous les jours, après la période des questions, des députés de tous les partis représentés à la Chambre, y compris le chef de l'opposition et le chef des néo-démocrates, s'adressent à moi pour obtenir des subventions pour leur propre circonscription.

* * *

[Français]

LES MUNICIPALITÉS

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, le groupe de travail du premier ministre sur les questions urbaines recommande que le gouvernement canadien se dote d'une stratégie pour, et je cite: «participer activement et directement au développement municipal». Le ministre des Transports s'est d'ailleurs empressé d'endosser ce rapport, affirmant qu'il servira de guide au gouvernement.

Est-ce que le premier ministre réalise que les questions municipales relèvent clairement du Québec et des provinces et que, par conséquent, toute participation directe d'Ottawa serait de l'ingérence dans un champ de compétence qui n'est pas du tout le sien?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, bien des programmes fédéraux s'appliquent aux municipalités depuis très longtemps. Pensons aux programmes d'infrastructures où les municipalités nous applaudissent. Le problème que nous avons, c'est que les gouvernements provinciaux se traînent les pieds, et non pas les gouvernements municipaux.

C'est la même chose avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui, depuis des générations, a aidé les villes et les plus pauvres de notre société pour qu'ils aient des logements qu'ils pouvaient se payer. C'est depuis que les provinces sont plus impliquées qu'elles ne l'étaient autrefois que ça marche moins bien dans le domaine de l'habitation.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, si le gouvernement fédéral cherche à s'ingérer au niveau municipal, c'est que l'argent lui sort par les oreilles, que le déséquilibre fiscal existe bel et bien et qu'Ottawa s'en sert pour tasser le Québec.

Si le gouvernement veut vraiment faire preuve de leadership, comme l'affirmait le ministre des Transports, qu'il verse l'argent au Québec et aux provinces et qu'il donne les moyens à ceux qui ont déjà l'expertise, que ce soit en matière de logement, de transport ou d'infrastructures municipales.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, on nous reproche de bien avoir administré le pays depuis trois ans. Pendant ce temps, nous avons en même temps réussi à baisser les impôts. C'est sûr qu'on va très bien, parce que l'économie va bien.

Pas plus tard que vendredi, les grandes institutions américaines ont déclaré que la situation ne pouvait pas être meilleure au Canada. Elles ont augmenté la cote. Une des grandes raisons, c'est qu'elles voient que le Bloc québécois et la séparation, ça s'en va vers le bas.

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, dans son souci maladif de visibilité, le gouvernement ignore un document fondamental qui s'appelle la Constitution du Canada. S'il prenait la peine de lire sa propre Constitution, il verrait qu'à l'article 92(8), il est écrit noir sur blanc que les affaires municipales sont de la compétence des provinces.

Alors, pourquoi est-ce que le gouvernement s'entête à s'occuper de ce qui ne le regarde pas? Pourquoi est-ce qu'il cherche tout le temps la confrontation? Pourquoi est-ce qu'il cherche tout le temps la chicane?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce sont les municipalités qui nous demandent de travailler avec elles. Puis, nous avons des juridictions fédérales qui s'appliquent clairement; nous avons des responsabilités qui s'appliquent clairement aux citoyens qui vivent dans les villes.

Et comme 80 p. 100 de la population vit dans les villes, on ne fait que remplir nos responsabilités.

• (1425)

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, avec le même raisonnement, 100 p. 100 des enfants sont à l'école, alors on devrait aussi s'occuper de l'éducation. Voyons donc, cela ne se tient pas!

Chaque fois que le fédéral envahit un champ de compétence des provinces, cela provoque de la confrontation, cela crée des délais avant que l'argent aille où il doit aller, et cela entraîne des pertes d'efficacité.

Alors, au lieu de tenter de passer par-dessus la tête des provinces et du Québec, pourquoi ne pas leur verser l'argent à elles, par l'entremise des canaux déjà existants? Ce serait si simple.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, on nous a dit, de ce côté, pendant des mois et des années, que si nous transférons la main-d'oeuvre aux gouvernements provinciaux, ça allait être le bonheur parfait.

Questions orales

Allez demander, dans les régions, si les gens sont contents que le gouvernement fédéral se soit retiré pour être remplacé par l'administration provinciale. C'est considéré par la plupart des gens comme un transfert qui a été désastreux pour ceux qui recevaient les services.

* * *

[Traduction]

LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement affiche une arrogance aussi dégoûtante que ses priorités. Pendant que les libéraux se paient un programme de propagande de 40 millions de dollars par année, entaché par l'ingérence politique et la double facturation, la vérificatrice générale demande la tenue d'une enquête criminelle au sujet des contrats gouvernementaux dans le domaine du marketing. Au moment même où les libéraux inondent leurs amis de dollars, la pauvreté chez les enfants au Canada marque une hausse de 40 p. 100. Voilà l'héritage des libéraux.

Le premier ministre va-t-il mettre un terme à la politique de l'assiette au beurre et réaffecter les fonds à la lutte contre cette honte nationale qu'est la pauvreté chez les enfants?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la députée nous demande aujourd'hui de ne pas faire cela, mais elle a pourtant écrit des lettres au ministre pour lui recommander un parrainage dans sa propre localité. Il faudrait qu'elle se branche.

En fait, le programme de parrainage s'est révélé des plus bénéfiques pour le Canada. En 1995, le Canada était en déroute. Nous sommes allés au Québec et nous avons expliqué le Canada aux Québécois. Voyez les résultats aujourd'hui. Même les grandes agences reconnaissent que le gouvernement a suivi la bonne voie et que le danger de séparation est maintenant beaucoup moins élevé qu'il ne l'était en 1995.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, il y a de quoi être fier, vraiment. Il n'est pas surprenant que la très respectée journaliste June Callwood ait déclaré aujourd'hui, au nom de Campagne 2000, que le gouvernement fédéral libéral était dans le coma ou en faillite morale en ce qui concerne la pauvreté chez les enfants.

Le dossier est impressionnant: la pauvreté chez les enfants a progressé de 39 p. 100. Quelque 1,3 million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada. Quarante-cinq pour cent des enfants de moins de six ans vivent actuellement dans la pauvreté, et beaucoup parmi eux ne mangent pas à leur faim.

Le premier ministre est-il fier de l'héritage libéral? Dans la négative, qu'entend-il faire pour y remédier?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, mon gouvernement a pris des mesures très concrètes pour aider les familles canadiennes et leurs enfants, notamment le Plan d'action national pour les enfants, doté d'un budget de 2,2 milliards de dollars, et le Programme de la prestation nationale pour enfants. Nous avons prolongé à 12 mois la durée des prestations parentales aux termes du programme d'assurance-emploi et nous avons relevé la limite des frais de garde d'enfants admissibles.

Le budget de 2001 prévoyait 185 millions de dollars pour les programmes destinés aux enfants autochtones. D'autre part, nous avons réduit les impôts des Canadiens à faible et moyen revenus. Je pourrais citer de nombreux autres exemples pour illustrer ce que

nous avons fait pour les enfants. Il reste cependant encore beaucoup à faire, car nous ne serons jamais satisfaits.

* * *

LES DÉPENSES PUBLIQUES

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, le gouvernement paie à ses amis de Groupaction 1 million de dollars pour des photocopies. Ces agissements appellent une enquête de la GRC, mais ils ne constituent qu'une illustration d'une tendance croissante, de la part du gouvernement, à pratiquer le favoritisme et à commettre des abus: les contrats de sous-traitance accordés sans appels d'offres à Lafleur Communication; les Challenger achetés sans appels d'offres; les paiements versés à des partisans des candidats à la direction du parti et les rédacteurs de discours qui ne rédigent pas de discours; les conflits d'intérêts incessants; et les Gagliano expédiés à l'étranger.

Ces agissements feront-ils également l'objet d'enquêtes par la GRC?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je compte faire rapport des conclusions de la vérificatrice général au sujet de Groupaction, dossier que j'ai moi-même communiqué à la vérificatrice générale, pas plus tard que mercredi dernier.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, voilà une réponse à la Gagliano. Toute enquête policière se limiterait aux abus notoires qui ont déjà été cernés.

Il y a ici un problème plus profond, une tendance persistante à violer les règles et à récompenser les amis du parti. Personne ne connaît l'ampleur de ce problème, et les Canadiens ont besoin de savoir. Le seul moyen de le savoir, c'est d'instituer une enquête publique indépendante dont le mandat serait d'examiner toutes les pratiques susceptibles de favoriser ou de dissimuler des abus ou une conduite contraire à l'éthique.

Le premier ministre instituera-t-il cette enquête publique indépendante?

● (1430)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons répondu à toutes les questions qui nous ont été posées à la Chambre des communes, chaque fois qu'elles ont été posées. Par la suite, les gens font appel aux ministres, qui comparaissent devant des comités, où des députés des deux côtés de la Chambre des communes leur posent des questions.

Nous avons toujours donné une réponse aux Canadiens. Ils sont satisfaits au point que notre gouvernement est toujours au pouvoir et que les conservateurs sont sur la touche pour longtemps.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a déclaré vendredi qu'il pourrait peut-être envisager une contestation du catastrophique projet de loi agricole des États-Unis dans le cadre de l'OMC et de l'ALÉNA. C'est un énorme peut-être. Les attermoissements libéraux dans le dossier du bois d'oeuvre ont déjà coûté des dizaines de milliers d'emplois au Canada. Nous assistons maintenant aux mêmes attermoissements dans le domaine de l'agriculture.

Questions orales

Le ministre de l'Agriculture a-t-il dit à la secrétaire à l'agriculture des États-Unis que le Canada entamerait des contestations dans le cadre de l'OMC et de l'ALÉNA le jour même où le projet de loi agricole des États-Unis prendrait force de loi?

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait mon collègue, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a rencontré samedi la secrétaire Veneman, à Ottawa. Il a certes fait savoir en termes très clairs à celle-ci et aux États-Unis à quel point nous sommes offusqués de cette situation.

Si nous pouvons trouver une façon de soumettre maintenant cette question à l'OMC, nous le ferons. Toutefois, ils nous ont certes offusqués et, à l'occasion des prochains pourparlers à l'OMC, nous jouerons un rôle de chef de file et chercherons à recueillir du soutien partout dans le monde à l'encontre des subventions agricoles des États-Unis.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la question visait à déterminer si le gouvernement va contester ou non cette mesure. Je ne me rappelle pas de la réponse, mais elle ne portait certes pas sur cet aspect.

Nous devons continuer à mettre l'accent sur nos négociations commerciales, comme l'a dit le secrétaire, mais nous ne convainçons pas de sitôt les États-Unis d'abandonner leurs subventions. Entre-temps, nos agriculteurs doivent bénéficier d'une certaine protection face à ces niveaux élevés de subvention qui provoquent une surproduction.

Je devrais sans doute poser au premier ministre la question suivante. Va-t-il immédiatement faire appel au Trésor du gouvernement pour mettre en place un programme d'indemnisation visant à mettre un frein aux préjudices commerciaux attribuables aux subventions américaines à la hausse?

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous constatons certes que les subventions ne fonctionnent pas. Les Américains soutiennent que leur projet de loi agricole a trait à la libéralisation du commerce, mais ils ont tort. C'est un cas de protectionnisme. En réalité, ce projet de loi répond à un marché qui réagissait aux pressions des agriculteurs. Il n'encourage pas les gens à devenir des entrepreneurs, ce que sont nos agriculteurs canadiens.

Nous nous présenterons devant l'OMC si nous avons la moindre preuve qu'ils ont dépassé ce que la loi les autorisait à faire.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, on sait que la vérificatrice générale s'apprête à demander à la GRC de faire enquête sur les agissements de Groupaction. Or, les révélations du *Globe and Mail* laissent entendre que le mal serait beaucoup plus répandu qu'on ne le croyait.

Étant donné les dérapages de plus en plus fréquents dans le programme des commandites de Travaux publics Canada, est-ce que le gouvernement entend ouvrir une enquête publique indépendante pour faire toute la lumière sur l'ensemble de ce ministère, comme le Bloc québécois le demandait déjà au mois de mars dernier?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas nécessaire de crier trop fort. J'ai déjà compris, le député n'est pas loin de moi.

Je veux porter à son attention que le rapport du vérificateur général, et je l'ai déjà confirmé à un autre honorable député, sera déposé aussi tôt que mercredi de cette semaine, donc dans 48 heures et 25 minutes à partir de maintenant.

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, on parle d'une somme de 1,6 million de dollars, rien que pour Groupaction, alors que le budget total du programme avoisine les 40 millions de dollars annuellement.

Compte tenu des sommes qui sont en jeu et des doutes sérieux qui planent sur la qualité de la gestion à Travaux publics Canada, est-ce que le gouvernement ne juge pas qu'une enquête publique s'impose de toute urgence?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, les conclusions seront maintenant disponibles dans 48 heures et 24 minutes, soit une minute de moins que lors de la question précédente.

* * *

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la remarque stupide du ministre du Commerce selon laquelle aucun travailleur n'a perdu son emploi...

● (1435)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis sûr que le député voudra reformuler sa question et éviter l'utilisation de ce mot que je trouve offensant.

M. John Duncan: Monsieur le Président, la remarque inculte que le ministre du Commerce a faite lorsqu'il a déclaré qu'aucun travailleur n'avait perdu son emploi à cause du différend sur le bois d'oeuvre n'a pas aidé les contestations judiciaires du Canada aux termes de l'ALÉNA.

Trois grands producteurs canadiens de bois d'oeuvre ont agi de façon positive en annonçant qu'ils allaient poursuivre le gouvernement américain dans le cadre de l'ALÉNA pour les préjudices qu'il leur fait subir avec ses mesures commerciales. Ces procès totalisent maintenant plus de 500 millions de dollars.

Le ministre va-t-il demander à son ministère d'aider les plus petites entreprises à coordonner leurs efforts afin qu'elles puissent poursuivre...

Le Président: Le ministre de l'Industrie a la parole.

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, personne au Canada n'a déployé plus d'efforts dans l'intérêt de l'industrie du bois d'oeuvre et de ses travailleurs que le ministre du Commerce international. Il a collaboré avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux pour le compte d'une industrie unie afin de protéger nos intérêts et de défendre la position canadienne.

Nous avons tout à fait à coeur les intérêts des travailleurs, des familles et des collectivités touchés. Nous examinons un large éventail de solutions nous permettant de montrer que nous allons défendre l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

Questions orales

M. John Duncan (île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai assisté à la conférence des premiers ministres provinciaux. J'ai entendu combien de personnes étaient au chômage et combien allaient le devenir. Le gouvernement fait fi des difficultés des travailleurs forestiers sans emploi. Le ministre est en Espagne. En une seule journée, le gouvernement a dépensé 100 millions de dollars pour des avions à réaction de luxe pour le premier ministre, comparativement à 260 \$ pour chaque travailleur forestier sans emploi. C'est une insulte.

Le ministre sait depuis des mois que ce problème s'en vient. Est-il surprenant que le gouvernement n'ait pas annoncé un plan global pour les travailleurs forestiers sans emploi?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous aidons les travailleurs, les collectivités et l'industrie d'un certain nombre de façons. Les prestations versées aux travailleurs en chômage ne sont qu'une partie de l'équation. On utilise un certain nombre de programmes. Si les besoins sont supérieurs, nous sommes ouverts à d'autres solutions.

Le gouvernement sera là pour soutenir l'industrie, que ce soit en l'aidant à diversifier ses marchés dans le monde entier ou à élargir ses travaux de recherche et de développement pour mettre au point de nouveaux produits. Nous allons aider l'industrie à faire face à des pratiques commerciales déloyales de la part des Américains.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a fait taire une fonctionnaire en lui disant de se mêler de ses affaires, alors qu'elle remettait en cause la pertinence de dépenser trois millions de dollars pour subventionner des foires agricoles et des salons de chasse et pêche, partout au Québec. Cet exemple fait état de la mauvaise gestion et de l'ingérence politique qui affligent le programme de commandites.

Qu'attend le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour ouvrir une enquête indépendante sur l'ensemble des activités de son ministère, pas seulement sur Groupaction, mais sur l'ensemble de son ministère?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, nous allons attendre très patiemment jusqu'à mercredi, lorsque que le vérificateur général déposera son rapport. La plupart des autres députés vont attendre très patiemment. Je suis convaincu que le député d'en face aura la même patience et fera le même constat. Toutes les mesures souhaitables seront prises dans l'esprit de transparence habituelle dont fait preuve ce gouvernement.

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, les problèmes sont beaucoup plus larges que la simple enquête qui a été amorcée jusqu'à présent. Et cette affaire n'est pas sans rappeler le scandale des Ressources humaines qu'on avait tenté de banaliser de la même façon.

Les documents rendus publics ce matin dans les médias font état de mauvaise gestion, de déficience administrative, d'ingérence politique, de double facturation, de surfacturation, de suivis et de contrôles déficients et de pratiques répréhensibles.

Que faut-il de plus au gouvernement pour demander une enquête publique?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le rapport

n'a pas encore été déposé. On a à se demander pourquoi un des rares députés de son parti à ne pas avoir envoyé de lettre appuyant des initiatives de commandites est appelé soudainement à poser la question.

* * *

[Traduction]

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Monsieur le Président, malgré toutes les preuves du contraire que lui fournit son ministère, le ministre de la Justice se targue sans cesse du fonctionnement merveilleux du registre des armes à feu et de la façon dont il empêche que des armes se trouvent entre les mains d'individus qui ne devraient pas en avoir en leur possession.

Le ministre aura-t-il l'obligeance d'expliquer comment le chef des Hell's Angels, Maurice «Mom» Boucher, a réussi à obtenir un permis d'arme à feu? Ce permis l'a autorisé à se procurer une arme de poing de 9 mm et trois fusils de chasse à pompe.

● (1440)

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit à maintes occasions à la Chambre que, lorsque le gouvernement a décidé de mettre en place le système d'enregistrement des armes à feu, nous l'avons fait en partant du principe que nous voulions continuer de rendre plus sûr le monde dans lequel nous vivons. Le système d'enregistrement des armes à feu a très bien fonctionné en ce qui concerne tant l'octroi des permis que l'enregistrement des armes à feu.

Si les députés examinent la déclaration qu'a faite le nouveau chef de l'Alliance canadienne, ils constateront que le caucus de ce parti est profondément divisé sur cette question.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je rappelle au ministre que M. Boucher était le chef d'une bande de motards qui s'est fièrement conformé aux exigences du système d'enregistrement des armes à feu. Sur le plan criminel, il a été trouvé coupable de vol, d'agression sexuelle armée, de possession d'une arme prohibée, de port d'une arme à feu et d'incitation à la violence. C'est à cet individu que le ministre a accordé un permis. Hier, M. Boucher a été trouvé coupable de deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré et d'un chef d'accusation de tentative de meurtre.

La prétendue culture de la sécurité du ministre ne sert absolument pas les intérêts des Canadiens. Quand demandera-t-il à la vérificatrice générale de déterminer...

Le Président: Le ministre de la Justice a la parole.

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le député ne cesse de s'en prendre au système d'enregistrement des armes à feu. C'est un excellent système que le gouvernement a mis en place.

Permettez-moi de citer ce qu'a déjà dit le chef de l'Alliance canadienne à ce sujet: «C'est un sujet qui divise le caucus. J'appuie le principe du contrôle des armes à feu et je mènerai mon propre sondage afin de connaître l'opinion des électeurs de ma circonscription.»

Il appuie le principe. Nous l'appuyons aussi afin de continuer de travailler à l'édification d'une société sûre.

*Questions orales***LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

M. John Maloney (Érie—Lincoln, Lib.): Monsieur le Président, hier, le régime militaire de la Birmanie a annoncé la levée de l'assignation à résidence frappant la lauréate du prix Nobel de la paix et dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie, Aung San Suu Kyi. Le secrétaire d'État pour l'Asie et le Pacifique peut-il informer la Chambre de la réaction officielle du Canada à cette annonce et nous dire en quoi nos relations avec la Birmanie en seront changées?

L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.): Monsieur le Président, dirigeante politique des plus courageuses et des plus admirées dans le monde, Aung San Suu Kyi personnifie la détermination et l'espoir qui animent le peuple birman et qui sont de notoriété publique au Canada depuis longtemps.

Nous saluons cette annonce longtemps attendue de la libération de Aung San Suu Kyi après 20 mois d'assignation à résidence. Nous espérons que sa participation au processus politique sera pleine et entière. Nous espérons également que les 1 400 à 1 500 autres prisonniers politiques en place seront libérés sous peu.

* * *

L'AGRICULTURE

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les Américains viennent d'ajouter 73,5 milliards de dollars à leur projet de loi agricole, qui prévoit désormais 180 milliards de dollars de subventions sur dix ans. C'est catastrophique pour les agriculteurs du Canada et néfaste pour l'économie canadienne.

Les ministres provinciaux de l'Agriculture sont à Ottawa aujourd'hui. Ils demandent un soutien de 1,3 milliard de dollars au gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances cessera-t-il de se réfugier derrière l'OMC et accordera-t-il maintenant cet appui aux agriculteurs canadiens? Ils ont désespérément besoin de cet appui.

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue n'ignore pas que le ministre fédéral de l'Agriculture et tous ses homologues provinciaux sont en ce moment réunis de l'autre côté de la rue. Les représentants d'une centaine d'organisations agricoles sont réunis à Ottawa aujourd'hui, au moment même où nous examinons la structure de la politique agricole pour l'avenir de notre pays.

Nous ferons bien les choses dans l'intérêt de nos agriculteurs. Nous nous sommes engagés dans le budget à investir dans ce secteur. Nous serons là pour nos agriculteurs.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question financière à poser au ministre des Finances.

Le projet de loi agricole américain va ruiner les agriculteurs de l'ouest du Canada, de tout le Canada en fait, et nuira à notre économie. Je veux que le ministre des Finances me dise s'il prévoit une certaine indemnisation pour les agriculteurs canadiens qui sont touchés par la mesure législative. Le Trésor fédéral affiche présentement un excédent. Une partie de cette argent ira-t-elle aux agriculteurs canadiens, oui ou non? Pouvons-nous compter là-dessus?

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, cela me donne l'occasion de signaler à nouveau à la

Chambre, comme je l'ai fait il y a deux ou trois heures, que notre gouvernement a investi 1,1 milliard de dollars en Saskatchewan, l'an dernier. La semaine dernière, nous avons investi 2 millions de dollars par suite de la sécheresse. Nous investissons bel et bien de l'argent là-bas. En fait, nous aurons beaucoup d'argent là-bas. Le caucus rural du gouvernement, le groupe de travail du premier ministre, le Sénat, tous sont allés là-bas. Nous avons écouté les producteurs. Nous serons là. L'an dernier, nous avons investi 3,7 milliards de dollars dans le secteur agricole.

* * *

● (1445)

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, dans la crise du programme de commandites et de visibilité, depuis qu'il a parlé à la vérificatrice générale, le ministre des Travaux publics agit comme Ponce Pilate: il s'en lave les mains, attendez, tout est sous contrôle.

Cependant, plusieurs noms de compagnies reviennent toujours, soit Groupaction Communications, bien sûr, Lafleur Communications, le Groupe Polygone, Columbia Communications et qui sait, peut-être bientôt Everest Communications.

N'est-il pas temps que le ministre fasse une enquête publique complète sur le système de visibilité et de commandites de son ministère?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je ne m'en lave pas les mains. Depuis que j'ai été nommé ministre, c'est moi qui ai demandé cet examen à la vérificatrice générale, en grande partie à la demande des honorables députés de la Chambre.

Le rapport sera rendu public aussi tôt que mercredi de cette semaine. Si les députés veulent poser des questions à partir de ce moment-là, j'y répondrai et je prendrai les mesures correctives nécessaires.

C'est la façon dont j'ai travaillé jusqu'à maintenant. C'est ce que je ferai à l'avenir.

M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC): Monsieur le Président, je répète mon exemple. Il est comme Ponce Pilate; il attend la résurrection, un sauveur concernant les allégations de patronage qui existe dans le programme de son ministère.

Il y a d'autres allégations et le ministre le sait très bien. On sait que M. Gagliano a «sacré son camp» du pays. C'est maintenant sa responsabilité.

Le ministre, après son appel à la vérificatrice générale, a-t-il fait lui-même enquête auprès d'autres compagnies au sujet d'autres allégations dans son propre ministère?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit de la même question posée de façon un peu différente, et la réponse est la même.

La vérificatrice générale répondra mercredi. Toutes les mesures nécessaires seront prises à ce moment-là. J'annoncerai les résultats. Le député répondra peut-être au nom de son parti, je n'en sais rien. Les mesures correctives nécessaires seront prises et on agira, bien sûr, suite à ces recommandations.

Questions orales

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la question était déjà réglée, semble-t-il, quand l'IRSC a annoncé des lignes directrices autorisant les expériences sur des embryons humains. Le Comité de la santé a recommandé que la recherche ne soit permise qu'en dernier recours, mais la ministre reste plus réceptive à la position des scientifiques, et il semble qu'ils obtiendront gain de cause. Pourquoi la ministre ignore-t-elle ses collègues qui siègent au Comité permanent de la santé?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le Comité permanent de la santé de l'excellent travail qu'il a réalisé. Le gouvernement tiendra certainement compte de ce travail dans l'élaboration des mesures législatives et des politiques dans ce domaine très controversé qu'est la procréation humaine assistée.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, regardons ce que fait le gouvernement à ce chapitre.

Génome Canada finance une étude importante sur les questions éthiques, juridiques et sociales soulevées par la recherche sur les cellules souches. C'est une idée fantastique, n'est-ce pas?

Pourquoi le gouvernement s'engage-t-il dans la recherche sur les embryons humains avant même d'avoir obtenu le rapport de l'étude qu'il fait lui-même réaliser?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le député aborde un sujet qui intéresse et préoccupe vivement nombre de députés des deux côtés de la Chambre. C'est une question difficile et complexe. Aucun d'entre nous ne devrait la traiter à la légère.

Je suis très consciente des recommandations du Comité permanent de la santé. Comme je l'ai indiqué, le gouvernement les prendra en considération dans la mesure législative qu'il entend présenter à la Chambre sous peu.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, les producteurs de bois devront déboursier entre 2,5 et 3 milliards de dollars par année à cause des droits imposés par les Américains. L'industrie est tellement peu soutenue par le gouvernement fédéral que plusieurs compagnies ont décidé elles-mêmes de poursuivre le gouvernement américain, comme la compagnie Tembec.

Au lieu de nier la réalité, le gouvernement fédéral ne serait-il pas mieux avisé de mettre immédiatement en place, comme le réclament les travailleurs, les travailleuses, les syndicats et l'industrie, un plan de soutien jusqu'à ce que les recours devant l'OMC et l'ALENA soient terminés?

● (1450)

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très sensibles aux besoins de l'industrie du bois d'oeuvre, des individus et des communautés affectés par les droits injustes imposés par les Américains.

Nous n'avons écarté aucune option. Nous avons l'intention de les examiner toutes et d'agir dans l'intérêt des communautés et de l'industrie.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le ministre du Commerce international admet lui-même qu'il y a un problème puisqu'il a déclaré sur les ondes de TQS qu'il était prêt à injecter de l'argent supplémentaire dans les différents programmes, si cela était nécessaire. C'est non seulement nécessaire, mais c'est urgent.

Le gouvernement comprend-il cela, ou faudra-t-il attendre d'autres fermetures et d'autres mises à pied?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il existe déjà divers programmes. Nous avons l'intention de les poursuivre. Nous avons l'esprit grand ouvert aux autres options. Comme je l'ai constaté et souligné, nous n'avons écarté aucune option.

* * *

[Traduction]

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, selon le rapport annuel de Partenariat technologique Canada, les entreprises qui ont reçu des subventions de PTC n'ont remboursé que 1,3 p. 100 de l'argent qu'elles devaient. Quand le ministre des Finances a annoncé le programme en 1996, il a dit que PTC serait autofinancé et ne serait pas un risque plus grand pour les contribuables que pour le secteur privé. Clairement, il avait tort.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Combien va-t-il en coûter aux contribuables d'assumer le fardeau de tous ces mauvais investissements en absorbant les pertes de PTC?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, pour chaque dollar investi par l'entremise de Partenariat technologique Canada dans des entreprises canadiennes, le secteur privé contribue 4 \$. Par conséquent, c'est le même risque que celui qui est assumé par le secteur privé.

Quant à PTC, mon collègue appelle ça du parasitisme. C'est tout sauf du parasitisme. C'est un investissement de la part des Canadiens dans l'avenir de leur économie. Toutes les économies industrielles avancées le font. Nous le faisons dans l'intérêt public.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est une insulte pour les contribuables. Le gouvernement a distribué 1,6 milliard de dollars depuis 1996. Il a reçu 20,1 millions de dollars en remboursement, soit 1,3 p. 100. Partenariat technologique Canada est un programme qui encourage le parasitisme des entreprises et le ministre devrait l'admettre.

En présentant le budget de 1995, le ministre des Finances avait dit ceci:

À travers tout le gouvernement, nous prenons des mesures importantes pour réduire substantiellement les subventions aux entreprises. Ces subventions ne créent pas d'emplois durables. Nul ne l'a affirmé avec plus de force que les entreprises elles-mêmes.

Le ministre a-t-il oublié ses propres paroles? Que va-t-il faire pour s'assurer que le gouvernement récupère l'argent qu'il a prêté à ces entreprises?

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que, jusqu'à maintenant, ces investissements ont créé plus de 35 000 emplois au Canada. Le fait est que ces investissements sont l'avenir de notre économie. Comme tous les autres pays du monde, nous investissons dans la recherche et le développement.

Questions orales

La véritable question qui se pose est de savoir si le député et l'opposition préféreraient que le Canada ne soit plus dans la course internationale à l'expansion économique. L'Alliance préférerait-elle que le Canada soit disqualifié dans la course à la prospérité économique? C'est ce que laisse entendre le député.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

[Traduction]

Vendredi, l'agence de notation Moody's a haussé la cote de crédit du Canada sur la dette étrangère et sur la dette nationale. Est-ce que le ministre peut expliquer l'impact qu'aura pour nous cette nouvelle cote de crédit triple A?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, cette nouvelle cote aura certainement pour effet d'abaisser le loyer de l'argent au Canada. Elle encouragera certainement l'investissement.

Mais, fait tout aussi important, c'est que la réduction de la cote du Canada survenue en 1995 confirmait les difficultés que nous affrontions alors. L'attribution de la cote la plus élevée vient confirmer le remarquable redressement financier réussi par les Canadiens. Il ne s'agit pas de chiffres arides sur un bilan. Il s'agit d'une grande victoire canadienne.

Des voix: Bravo!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que nous avons un ministre populaire et qu'un député populaire de l'opposition va prendre la parole, mais nous avons besoin d'entendre la question maintenant.

Le député de Langley—Abbotsford a une question à poser.

* * *

• (1455)

LES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme ils sont maintenant heureux en face!

La question ne porte pas seulement sur le rapport de mercredi concernant le contrat accordé à la firme Groupaction, qui se trouve à avoir fait un don de 70 000 \$ au Parti libéral. Nous avons maintes et maintes fois prévenu le gouvernement que son arrogance allait éclipser sa responsabilité budgétaire.

Maintenant que la vérificatrice générale s'apprête à conclure qu'une enquête de la GRC s'impose, je me demande si le gouvernement se rend compte qu'il a un problème de corruption, de mauvaise gestion et même d'intégrité?

L'hon. Don Boudria (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député rend une justice sommaire. Le rapport n'a pas encore été déposé. Il sera déposé, nous y réagirons comme il convient et nous prendrons les mesures nécessaires. Je ne crois pas utile de faire ce genre d'allégations gratuites.

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce doit être une erreur si la firme n'a versé que 70 000 \$ au Parti libéral. C'est pure coïncidence, je suppose.

Le ministère des Travaux publics est au centre d'une multitude de fiascos depuis des années. Le sous-ministre fait profiter sa ville de l'assiette au beurre afin de rehausser le profil d'Ottawa ou peut-être le sien. La GRC enquête sur Groupaction à l'égard d'une chose qui n'aurait jamais dû se produire pour commencer. Alfonso Gagliano obtient par favoritisme le poste de sa vie avant le déclenchement d'une enquête. Je me demande si le premier ministre comprend le sens des termes corruption, intégrité...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je le comprends très bien, et c'est pourquoi depuis neuf ans que nous formons le gouvernement, jamais personne, ni député ni ministre, n'a été accusé de corruption devant un tribunal.

Les alliancistes ont toujours ce mot à la bouche. Ils savent qu'il figure dans le Code criminel. Il n'a jamais été invoqué parce que nous avons été un très bon gouvernement. La réponse que le ministre des Finances a donnée il y a une minute prouve que la communauté internationale a très confiance en l'administration de notre gouvernement.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, les administrateurs des Aéroports de Montréal s'apprêtent à annoncer le transfert des vols de passagers de l'aéroport de Mirabel à l'aéroport de Dorval, et ce pour bientôt, soit en avril 2003.

Ils posent ce geste contre toute logique et en contrevenant au bail qui stipule clairement, et je cite: «[...] le locataire doit utiliser les lieux loués pour les fins d'un aéroport international majeur [...]»

Puisque les administrateurs d'ADM dérapent complètement et ne respectent pas le bail qu'ils ont signé, qu'attend le ministre des Transports pour réclamer la démission de ces derniers?

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme d'habitude, les bloquistes ne prennent pas le temps d'écouter avant de parler. C'est un organisme sans but lucratif qui administre les deux aéroports. Il n'y a encore eu aucun rapport public qui a été déposé. Il n'y a aucun plan d'affaires qui a été déposé. Il n'y a aucune perspective et on accuse déjà les administrateurs d'être incompetents. C'est une habitude qui est courante chez les bloquistes.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Monsieur le Président, le Canada rural est la base sur laquelle le Canada fut érigé. En outre, en plus d'être le foyer de milliers de personnes, le Canada rural est aussi le foyer du secteur agricole, la deuxième industrie en importance dans notre pays. Compte tenu de tout cela, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait-il dire à la Chambre ce que le gouvernement fait pour aider le Canada rural à profiter des occasions dont il a désespérément besoin pour garder en vie cette partie essentielle de notre économie?

Affaires courantes

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada appuie de bien des façons l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les collectivités rurales.

Un exemple qui témoigne éloquentement de cela est le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural qu'on appelle aussi le FCADR. Depuis sa création en 1995, le FCADR a financé des milliers de projets régionaux et nationaux à hauteur de 450 millions de dollars; le FCADR est devenu un catalyseur qui permet de transformer en réalité certains rêves de créativité et d'innovation qui surgissent dans le Canada rural.

Ce soir, j'invite tous les députés à se rendre au Château Laurier où ils pourront voir la présentation du FCADR et voir comment les fonds sont investis. Ils pourront aussi rencontrer bon nombre des principaux leaders du monde agricole de notre pays.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement prétend qu'il consulte la population en matière de gestion des affaires autochtones. Voyons voir ce qu'il en est au Manitoba.

Au Manitoba, on compte 103 000 autochtones. Combien d'entre eux participent au processus de consultation? Cinquante-trois y participent, et les chiffres sont encore plus bas dans bien d'autres régions du pays.

Dans le guide libéral des gestionnaires des affaires autochtones, on lit, au sujet des consultations satisfaisantes, que si une partie intéressée est oubliée, c'est le processus tout entier qui peut en souffrir.

Comment le premier ministre peut-il affirmer que ces consultations sont plus légitimes que ne l'étaient les idées qu'il défendait en 1969, alors qu'il viole les lignes directrices du gouvernement en matière de consultation?

● (1500)

L'hon. Stephen Owen (secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a participé à de vastes consultations dans tout le pays auprès de plus de 10 000 membres des premières nations. Nous avons tenu 450 activités dans plus de 200 agglomérations des premières nations pour mieux consulter la population autochtone.

En outre, nous allons, dans un proche avenir, présenter un projet de loi sur la gestion des affaires publiques et les institutions des premières nations, ce qui permettra la tenue d'autres consultations à la Chambre, au comité et dans tout le pays.

* * *

[Français]

LE SOMMET SPÉCIAL DES NATIONS UNIES CONSACRÉ AUX ENFANTS

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre du Canada a décidé de ne pas participer au Sommet spécial des Nations Unies consacré aux enfants.

Est-ce que ce n'est pas là une parfaite illustration de la gêne dans laquelle se trouve le premier ministre face aux statistiques canadiennes lamentables, puisque sous son règne, le nombre d'enfants pauvres a augmenté de près de 362 000?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'avais accepté d'être présent à cette réunion des Nations Unies l'automne dernier. Malheureusement, à cause du 11 septembre, la réunion a été annulée et reportée. La réunion entre le Canada et la Communauté économique européenne étant prévue pour la même semaine, le Canada sera représenté par le vice-premier ministre.

Je regrette de ne pas pouvoir y assister, mais nous avons été parmi les participants les plus actifs au développement de cette conférence. Je remercie les députés, les ministres et les sénateurs qui se sont intéressés tout particulièrement à cette rencontre. Beaucoup d'entre eux seront à New York jeudi pour cette occasion.

AFFAIRES COURANTES

● (1505)

[Traduction]

PÉTITIONS**LES PÊCHES**

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par des gens de Canso et des environs. Les pétitionnaires prient le gouvernement d'agir et interpellent plus précisément le ministre des Pêches dont le refus d'accorder des contingents à cette ville a entraîné la fermeture de l'usine qui s'y trouve.

Les habitants de Canso ont perdu leur moyen de subsistance. Ils souhaitent contribuer de nouveau à leur économie locale et à l'économie nationale. Ils demandent au Parlement d'agir et au ministre de revoir sa décision ou, à tout le moins, de venir les rencontrer pour discuter des façons de rétablir la vigueur économique de leur région.

Les pétitionnaires aimeraient que le gouvernement, au lieu d'agir principalement par voie de favoritisme et de récompenser ses amis, se penche à nouveau sur l'économie des régions-ressources dont ils sont des participants depuis près de 400 ans. Ils demandent au gouvernement de faire quelque chose.

Au nom des gens de Canso et des régions environnantes, je suis heureux de présenter cette pétition. J'espère que le ministre des Pêches la prendra au sérieux, comme l'ont fait les gens et le maire de Canso, l'association des membres d'équipages de chalutiers, les gens qui seront affectés parce que les écoles et les hôpitaux risquent de fermer et d'autres habitants de la ville qui doivent lutter pour tenir le coup.

Aujourd'hui, le débat porte justement sur le Canada rural; il conviendrait parfaitement que le gouvernement prenne des mesures pour régler les problèmes des gens qui essaient de gagner leur vie et de sauvegarder leur dignité dans des endroits comme Canso en Nouvelle-Écosse, dans le comté de Guysborough.

LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai ici des pétitions venant des quatre provinces de l'Ouest. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de protéger nos enfants contre tous les prédateurs sexuels.

Les crédits

Ils prient le Parlement d'adopter une loi afin de faire incarcérer indéfiniment ceux qui sont désignés comme des prédateurs sexuels dangereux et les violeurs d'enfants qui ont commis plus d'un crime contre des enfants.

Je suis fort heureux de présenter maintenant cette pétition.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—LES CANADIENS DES RÉGIONS RURALES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, avant la pause de la période des questions, avec ses grandes déclarations et ses esquives, le député de Prince George—Bulkley Valley m'a posé une question. Il a demandé si je pouvais l'éclairer. C'est probablement au-dessus des forces de n'importe quel député, moi compris.

Le député voulait savoir pourquoi le gouvernement envoie à l'étranger des ministres corrompus et tombés en disgrâce. Il a fait allusion au fait que le premier ministre aime à se vanter qu'aucun de ses ministres n'a jamais été obligé de remettre sa démission et qu'il n'a jamais dû l'exiger. C'est fort simple. Le premier ministre a placé la barre si bas que personne ne peut passer au-dessous.

Le premier ministre a complètement écarté le principe de la responsabilité parlementaire, le principe de Westminster, qui exige que les ministres assument la responsabilité de leurs actes et de ceux de leurs collaborateurs. Voilà pourquoi les ministres ne démissionnent pas. Voilà pourquoi on les envoie à des endroits comme le Danemark en guise de belle récompense au milieu du tumulte, des allégations et des possibilités d'enquête par la GRC.

Le député a mentionné autre chose. Il a parlé de la corruption de gouvernements antérieurs. Je lui rappelle que, pour ce qui est des revirements phénoménaux, il n'a qu'à regarder dans le miroir. Je lui rappelle par exemple la position de son parti sur Stornoway, les pensions de retraite et les petits avantages de la vie politique, ainsi que la promesse d'agir différemment. Son parti a monté en épingle cette nouvelle façon de faire la politique qu'il allait amener au Parlement. Ses membres ont dansé à l'extérieur du Sénat avec des sombreros sur la tête, ils ont utilisé le drapeau canadien et ils ont tenu des conférences de presse en combinaison isothermique.

Les libéraux sont enchantés lorsque le député tente de salir un gouvernement d'il y a dix ans. Il fait leur jeu. Cependant, le Parti progressiste-conservateur n'est pas un as des revirements spectaculaires. Dieu merci, le député et son parti ne prendront jamais le pouvoir. S'ils changent de position à ce point pendant qu'ils sont dans l'opposition, que ne feront-ils pas s'ils se rapprochent du pouvoir?

●(1510)

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député de Pictou—Antigonish—Guysborough n'a pas répondu à la question concernant Alfonso Gagliano et n'a pas précisé si à cause de l'immunité diplomatique, il peut être poursuivi, faire l'objet d'une enquête ou être accusé. Le député de la Nouvelle-Écosse a plutôt choisi d'attaquer ma réputation et mon intégrité.

Il se demande pourquoi je n'ai pas de temps à consacrer aux vestiges du Parti progressiste-conservateur pour constituer une sorte d'alliance. C'est à cause d'insultes et d'attaques personnelles comme celles-ci qui sont monnaie courante, notamment de la part du député de Pictou—Antigonish—Guysborough.

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Si j'ai bien entendu ce qui a été dit, ce sont des paroles inacceptables à la Chambre. Il nous arrive tous de tenir certains propos que ne nous devrions pas tenir à la Chambre. Dans le feu de l'action, nous nous laissons emporter. Toutefois, on s'attend à un certain degré de décorum et je considère que la dernière de ces remarques est non parlementaire et tout à fait inappropriée.

Le Président: Le député pourrait peut-être préciser quels mots il estime inappropriés. La Présidence reconnaît que le débat est peut-être pour le moment un peu moins qu'amical, mais nous entendrons très bientôt la réponse du député de Pictou—Antigonish—Guysborough au commentaire et nous poursuivrons. Il sera peut-être en mesure de modifier le ton de sa réponse.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, je répondrai à la question. Oui, un individu à l'étranger accusé d'un acte criminel au Canada pourrait être poursuivi, qu'il soit un diplomate dans un pays étranger ou non. Il pourrait toutefois y avoir un problème si un diplomate en poste dans un pays comme le Danemark était accusé d'une infraction là-bas et décide de demander l'immunité diplomatique et de revenir au Canada. On ne peut pas demander l'immunité diplomatique lorsqu'on exerce les fonctions d'ambassadeur à l'étranger.

Quand à savoir qui a amorcé ce débat, je pense que le député est quelque peu amnésique. Il devrait se souvenir que c'est une question délibérée de sa part qui m'a obligé à répondre.

Je le répète, seul le Parti libéral en profite quand nous nous adonnons à ce genre de badinage. Je ne prends aucunement ombrage des propos du député. Le député n'a pas de leçon à donner à notre parti ni à moi au sujet des déclarations publiques qui ont été faites quand on pense aux volte-face et aux sauts périlleux arrière olympiques des députés de l'Alliance, qui ont, peu de temps après, changé d'avis sur une foule de questions. Cela est un secret de polichinelle.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Prince George—Bulkley Valley.

Les crédits

Le gouvernement laisse tomber l'agriculture et le Canada rural. Nous débattons des questions rurales, dont l'agriculture. Étant porte-parole en chef de l'Alliance canadienne pour l'agriculture, j'ai beaucoup de choses à dire au sujet de l'aspect agricole du Canada rural.

La population de ma circonscription subit les effets des politiques gouvernementales. Albert Strick, un agriculteur de ma région, a beaucoup fait pour le bien-être de la population dans ma région. Il voit clairement que nombre de politiques ne sont pas favorables aux agriculteurs. Je remercie les électeurs comme lui qui tentent de faire avancer le débat alors que le gouvernement ne bouge pas.

Le gouvernement ne semble pas saisir l'importance de l'agriculture. En conséquence, il ne se préoccupe pas des agriculteurs et ne les appuie pas suffisamment dans leur lutte contre les subventions étrangères, sur lesquelles, évidemment, ils n'ont aucune prise.

En vertu de leur projet de loi agricole, les États-Unis injectent 180 milliards de dollars dans leur programme de subventions. Les politiques américains se servent de leurs subventions pour rattraper les Européens. Leur initiative aura néanmoins pour effet de réduire encore davantage le revenu des agriculteurs canadiens. Que pense notre ministre de l'Agriculture de ces subventions? Il soutient que le gouvernement n'est pas en mesure d'offrir des subventions aussi importantes, qu'il doit trouver le moyen d'en atténuer les effets et qu'il s'y emploiera.

Dans rapport après rapport, nous en avons d'ailleurs déposés quelques-uns à la Chambre, les députés de mon parti et moi avons proposé maintes solutions pour aider les agriculteurs, sans devoir en passer par les subventions, si c'est ce qu'il croit qu'on devrait faire. Il n'a qu'à en prendre connaissance. Je lui enverrai même une autre lettre à ce sujet, pour qu'il comprenne parfaitement ces solutions. Nous en récapitulerons un grand nombre dans nos discours d'aujourd'hui.

Le ministère de l'Agriculture a observé une baisse de prix de 25 p. 100 du fait de ces subventions étrangères. C'est d'ailleurs pourquoi à maintes et maintes reprises j'ai interrogé le ministre et son secrétaire parlementaire au sujet du programme d'indemnisation en cas de préjudice commercial. Les associations agricoles, dont les Keystone Agriculture Producers et les Wild Rose Agricultural Producers en Alberta, et les entreprises céréalières comme Agricore United, le Syndicat du blé de la Saskatchewan, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, et la Fédération canadienne de l'agriculture savent qu'il s'impose de mettre en place un programme d'indemnisation en cas de préjudice commercial, mais que le gouvernement s'y refuse.

Certains agriculteurs ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Je citerai le cas de deux agriculteurs manitobains qui ont décidé d'agir de leur propre chef, sans en avoir référé aux associations agricoles, puisque celles-ci ne semblent pas avoir tout à fait l'oreille du ministre.

MM. Murray Downing et Joe Dusik, de Reston et d'Oakbluff respectivement, deux localités manitobaines, ont écrit au très honorable premier ministre, au ministre des Finances, à son homologue de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au chef de l'opposition officielle pour leur dire ceci:

Je suis moi-même un producteur canadien de grains et d'oléagineux et/ou un citoyen canadien préoccupé.

Selon de l'information provenant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le secteur canadien des grains et oléagineux accuse chaque année un manque à gagner de 1,3 milliard de dollars à cause des subventions étrangères.

Notre industrie ne peut lutter seule contre les subventions des gouvernements étrangers. Je joins ma voix à celle de tous les groupes agricoles du Canada pour vous demander de créer immédiatement un programme d'indemnisation en cas de

préjudice commercial, doté de 1,3 milliard de dollars à verser dès maintenant en espèces aux producteurs de grains et d'oléagineux.

Ces prestations auraient des retombées de 9 milliards de dollars pour l'économie canadienne. Elles ne constitueraient donc pas une dépense, mais un investissement dans notre avenir.

Ces deux hommes et leurs familles sont des agriculteurs qui, à bien des égards, sont désespérés parce que les politiques agricoles du gouvernement et son absence de soutien font qu'ils ne sont pas du tout concurrentiels face à leurs voisins américains, quelques milles au sud de la frontière.

Le ministre doit répondre à ces questions par oui ou par non. Appuie-t-il les agriculteurs? Va-t-il créer un programme d'indemnisation en cas de préjudice commercial?

Les autres ministres qui ont beaucoup d'influence sur l'agriculture ne doivent pas échapper au débat d'aujourd'hui.

● (1515)

L'actuelle ministre de la Santé, par exemple, est connue pour son opposition aux agriculteurs. C'est elle qui, à titre de ministre de la Justice, avait présenté le projet de loi C-15B concernant la cruauté envers les animaux. La ministre et le gouvernement ont refusé d'accorder aux agriculteurs, dans ce projet de loi, les dispositions de protection dont ils ont besoin dans la production de bétail. Cette protection est nécessaire pour leur éviter d'être harcelés par des poursuites en justice de la part de groupes de défense des droits des animaux. Le ministre actuel pourrait remédier immédiatement à cette lacune en ajoutant dans la loi les dispositions de protection déjà contenues dans le Code criminel.

D'autre part, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ne fonctionne à peu près pas à l'heure actuelle et je ne pense pas que les nouvelles modifications de la loi sur les produits antiparasitaires feront quoi que ce soit pour atténuer le problème concernant l'utilisation de pesticides nouveaux et plus sûrs au Canada.

On ne pourra remédier à cette situation que si le ministre prend ses responsabilités et fait preuve de leadership en ordonnant aux fonctionnaires de faire fonctionner l'agence et de servir le client, les agriculteurs et ceux qui fabriquent les produits antiparasitaires dont l'agriculture a besoin.

Il y a un autre grand enjeu susceptible de venir en aide au Canada rural. Mon intervention est axée sur tous les ministres qui pourraient faire quelque chose pour le Canada rural, mais qui s'en abstiennent.

Le ministère des Pêches et des Océans veille à l'application du paragraphe 35(1) de la Loi sur les pêches au Manitoba, dans les Prairies et partout au pays. Cette loi vise à protéger l'habitat du poisson dans nos cours d'eau et nos lacs. Personne n'en a contre cela. Toutefois, le ministère se sert de ce paragraphe de la Loi sur les pêches pour faire obstruction à la bonification et à l'amélioration des terres agricoles. Selon celui-ci, pour tout projet particulier de drainage, il ne peut y avoir de travaux, et les drains existants ne peuvent être utilisés ou nettoyés jusqu'à ce qu'une étude ait été effectuée. Depuis l'époque où les drains ont été mis en place par la municipalité, des ménés s'y sont établis et, par conséquent, le ministère des Pêches et des Océans a mis un frein à l'amélioration du drainage, ce qui a une incidence négative directe sur les agriculteurs.

Selon la province du Manitoba, l'observation de la nouvelle Loi sur les pêches a fait grimper le coût des projets de drainage de 25 à 30 p. 100.

Les crédits

Dans ma circonscription de Selkirk—Interlake, où habite M. Strict, une superficie d'environ 10 000 acres de la municipalité régionale d'Armstrong, ainsi que de Coldwell, Woodlands et St. Laurent, est présentement inondée parce que l'on ne peut y installer de drains. Une partie du problème est attribuable au ministère des Pêches et des Océans, mais il faut aussi blâmer le gouvernement, qui n'affecte pas assez d'argent aux infrastructures dans le Canada rural, thème faisant l'objet du débat aujourd'hui.

Si cet argent pouvait aboutir à Selkirk—Interlake et être affecté au lac North Shoal, où j'ai mon exploitation, nous aurions là un beaucoup plus vaste secteur agricole. Il y aurait plus de production et, partant, plus d'emplois pour un plus grand nombre de Canadiens. Notre production est exportable et, de ce fait, nous rapporterions beaucoup de devises étrangères.

M. Strict est un conseiller de la collectivité locale d'Armstrong ayant travaillé avec acharnement pour tenter d'atténuer la situation qui a eu un impact très négatif sur l'agriculture dans ma circonscription.

Nous pourrions parler d'autres ministres. Le ministre du Revenu pourrait facilement éliminer aujourd'hui la taxe d'accise fédérale de 4¢ frappant le diesel et l'essence.

Les agriculteurs pourraient adhérer volontairement à la commission du blé. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement et le ministre veulent donner à l'Ontario, au Québec et aux autres provinces que l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan un énorme avantage commercial et le choix de décider ce qui convient le mieux pour leurs agriculteurs, alors que les agriculteurs des Prairies sont sous la coupe de la commission. On a dit à ces agriculteurs que la seule façon dont ils peuvent commercialiser du blé ou de l'orge est de le livrer à la commission du blé. Toutefois, l'Ontario et le Québec obtiennent ce qu'ils veulent. Ils peuvent commercialiser ce que bon leur semble, mais ce n'est pas le cas des agriculteurs des Prairies.

Les enjeux ruraux sont énormes, et nous avons beaucoup de bonnes solutions, et j'en ai d'ailleurs mentionné quelques-unes.

• (1520)

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a plusieurs années, alors qu'il y avait au pouvoir un gouvernement qui s'intéressait à l'agriculture et à l'Ouest du Canada, une loi, que les agriculteurs de l'Ouest ont connue sous le nom du tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau, a été adoptée. Le gouvernement a persuadé les agriculteurs de faire disparaître ce tarif et promis qu'il n'y aurait plus de subventions.

J'aimerais poser une question au député qui vient de prendre la parole. La dernière année où le tarif a été en vigueur, le gouvernement a versé 760 millions de dollars en indemnités qui sont allées directement dans les poches des agriculteurs. Le député se rend-il compte que moins de 10 p. 100 de ce que le gouvernement reçoit en taxe sur les carburants est consacré à l'amélioration des routes servant au transport du grain dans l'Ouest du pays?

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, lorsque le tarif de la Passe du Nid-de-Corbeau a été éliminé dans l'Ouest du pays, l'énoncé de principes du Parti réformiste comme il était appelé alors prévoyait des politiques en matière agricole. L'Alliance canadienne a toujours les mêmes politiques. Nous ne serions pas prêts à réduire les subventions, sauf pour tenir compte des réductions effectuées dans d'autres pays. Alors que les États-Unis et l'Europe accroissaient leurs subventions, le gouvernement libéral faisait disparaître tous les appuis agricoles pour les agriculteurs de l'Ouest du pays. C'était là une façon directe de punir les agriculteurs canadiens, particulièrement ceux de l'Ouest.

L'autre question qu'il a soulevée portait sur les routes. Nous savons qu'Ottawa retire de 4 à 5 milliards de dollars par année en taxe sur les carburants. De ce montant, quelques centaines de millions sont consacrées aux routes, je crois. Je sais que le gouvernement a mis sur pied un programme spécial à l'égard de la fermeture des voies ferrées qui prévoit des sommes supplémentaires pour les routes dans l'Ouest. Toutefois, c'était tout à fait insuffisant. J'ai parcouru des chemins de la circonscription du député. Le gouvernement n'a pas accordé les budgets d'infrastructure nécessaires comme il aurait dû le faire. Nous devons pousser le gouvernement à accorder ces fonds.

• (1525)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, je félicite le député pour ses observations. Je sais qu'il défend depuis longtemps les régions rurales du Canada et son coin du monde.

Il a parlé récemment d'un gouvernement qui se préoccupe de la population. Le député qui est intervenu précédemment et qui l'a interrogé a fait allusion à une époque où le gouvernement se préoccupait de l'Ouest du Canada. Ce gouvernement, dirigé par le Parti progressiste-conservateur du Canada, s'est bien gardé de réduire les subventions et de nuire ainsi aux régions rurales du Canada. Il n'a pas réduit les paiements de transfert à des provinces comme la Saskatchewan et Terre-Neuve, qui avaient besoin d'aide. Ces provinces ont besoin de subventions maintenant à cause des décisions prises pour bâtir le pays en misant sur le centre.

Je voudrais poser une question précise au député concernant l'aide aux agriculteurs, car il connaît bien le dossier. Il a signalé qu'il y avait un besoin à cause de la sécheresse et de conditions indépendantes de la volonté des agriculteurs, ainsi qu'à cause de décisions que le gouvernement a prises et qui ont fait en sorte que les agriculteurs n'ont pu vendre leurs récoltes et acheminer leurs produits vers les marchés.

Le député parlait-il d'un programme comme la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique? Ce programme, qui partait d'une bonne intention et qui devait aider les pêcheurs, a été mal utilisé. Le député conviendra sûrement que, compte tenu de la difficulté qu'ont eue DRHC et le gouvernement à verser les fonds à ceux qui en avaient le plus besoin, il doit y avoir une application rigoureuse des critères d'admissibilité. Il faut voir à ce que les règles soient observées et à ce qu'il y ait un suivi pour que le processus ne donne pas lieu à des abus.

Est-ce à ce genre de programme qu'il pense pour les agriculteurs de sa circonscription?

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, le programme d'indemnisation en cas de préjudice commercial dont parlent les agriculteurs et les organisations agricoles est lié directement à la production de céréales et d'oléagineux. Nous savons d'après les chiffres du gouvernement que ce secteur a souffert. Entre 1995 et 2000, chaque année c'était 1,3 milliard de dollars. Ce montant de 1,3 milliard de dollars était lié directement à ces boisseaux de production. Résultat, n'importe quel programme que le gouvernement offrirait, ou devrait offrir, serait ciblé au point où il n'y aurait aucune possibilité d'en faire un usage impropre ou abusif grâce aux chiffres sur l'identité des producteurs de céréales et les quantités produites.

Les crédits

On ne peut pas accorder trop de crédit à cet égard à l'ancien gouvernement qui a maintenu le monopole de la Commission canadienne du blé. Je sais que Charlie Meyer, ancien ministre de l'Agriculture, a essayé de soustraire l'orge au monopole de la Commission canadienne du blé, mais je pense que le premier ministre a démoli son initiative. C'était vraiment dommage, à l'époque.

Je suppose que nous faisons parfois montre d'un peu d'esprit partisan ici, mais c'est Kim Campbell qui nous a apporté la fameuse loi sur les armes à feu. Elle l'a présentée en disant qu'il fallait trouver un moyen d'empêcher les Canadiens d'avoir des armes à feu. Voilà l'héritage conservateur dont je me rappelle.

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir sur la motion présentée par mon collègue.

Dans le débat que nous tenons, nous demandons au gouvernement du Canada de cesser ses attaques directes à l'encontre des Canadiens des régions rurales et du Canada rural en général. Ces attaques se font soit par des actions, soit par de mauvaises mesures législatives favorisant les grands centres urbains au détriment des régions rurales moins peuplées, soit par l'inaction, lorsque divers facteurs économiques et sociaux ont des impacts négatifs dans les régions rurales. Parce que ces dernières représentent pour eux moins de votes qu'à Toronto, par exemple, les libéraux préfèrent tout simplement ignorer les problèmes qui y surviennent.

J'ai deux points à soulever relativement à cette question. Premièrement, bien sûr, la gestion éhontée du dossier du bois d'oeuvre de la part du gouvernement. En 1996, le gouvernement a conclu avec les États-Unis un accord sur le bois d'oeuvre. Nous avons constaté qu'il n'avait aucun plan d'action à la veille de l'expiration de l'entente de cinq ans.

Nous avons découvert vendredi dernier que le gouvernement avait signé et adopté une entente de cinq ans avec les États-Unis dans un secteur du commerce international comptant plus que tout autre dans la balance des paiements du Canada, sans faire une analyse coûts-avantages quant aux éventuelles retombées sur le Canada.

Le député d'Okanagan—Shuswap et moi avons invoqué la Loi sur l'accès à l'information et demandé tous les documents montrant une analyse coûts-avantages effectuée par le gouvernement avant la signature de l'accord sur le bois d'oeuvre. Il n'y en avait aucun. En outre, il n'y avait aucun plan sur l'avenir des producteurs canadiens de bois d'oeuvre après l'expiration de l'accord, en 2001.

Le gouvernement a regardé nonchalamment l'accord évoluer, inconscient des mises en garde de notre parti. Ces cinq dernières années, nos députés ont constamment évoqué les risques que posait l'accord et ses conséquences ultimes. Le gouvernement s'est promené les yeux bandés dans le cimetière, en sifflotant, pendant que l'accord était sur le point d'expirer et que les Américains agitaient leurs sabres. Nous savions que nos producteurs de bois d'oeuvre étaient en difficulté, mais le gouvernement n'a absolument rien fait, jusqu'à ce que la crise éclate, et là, il a réagi impulsivement en essayant tant bien que mal de panser une plaie béante depuis cinq ans.

• (1530)

Nous avons parlé de la discrimination que le gouvernement est capable d'exercer contre le Canada rural. Cette discrimination a entraîné de lourdes mises à pied dans le secteur forestier, principalement pour les travailleurs des régions rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Québec, de certaines régions de l'Ontario et des Maritimes, où on trouve des billes de bois. À cause de son inaction, le gouvernement a pratiquement paralysé de

nombreuses localités du Canada rural dont le gagne-pain dépend du secteur forestier.

Cette inaction illustre le mépris du gouvernement pour les Canadiens des régions rurales. Pourquoi? Parce que le gouvernement considère que tout ce qui est en dehors des grands centres où les électeurs sont nombreux n'a aucune importance. Les libéraux ont regardé les régions rurales et n'y ont trouvé aucun terrain fertile à des votes. Alors, pourquoi les aiderait-il?

C'est tellement drôle. Chaque fois qu'il y a des élections, les candidats du Parti libéral et du Parti conservateur disent que, si les électeurs votent pour eux, ils veilleront à bien s'occuper de la région de Prince George—Bulkley Valley. Les deux partis ont eu leur chance, et ni l'un ni l'autre n'a donné quelque considération que ce soit à Prince George—Bulkley Valley. C'est pourquoi les habitants de ma circonscription ne croient pas vraiment aux sottises et aux mensonges des candidats...

Le vice-président: Je demande au député de Prince George—Bulkley Valley de retirer le mot «mensonges».

M. Richard Harris: J'accepte de le faire, monsieur le Président, et je m'excuse. Voilà pourquoi les habitants de Prince George—Bulkley Valley ne croient pas aux fausses promesses que leur font les candidats libéral et conservateur en campagne électorale.

On constate bien le mépris que le gouvernement éprouve envers le Canada rural et la Colombie-Britannique en particulier lorsqu'on le voit faire fi de l'infestation au dendroctone du pin qui sévit actuellement dans le centre de la Colombie-Britannique. Cette infestation pourrait être qualifiée de désastre naturel, et le gouvernement en est bien conscient. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a officiellement demandé de l'aide pour mettre en application un plan quinquennal visant à préserver les pins qu'il reste dans cette vaste région de la Colombie-Britannique. La zone d'infestation fait trois fois l'île de Vancouver.

Le gouvernement n'a rien fait. Il n'a aucunement tenu compte de ce problème, malgré les démarches que j'ai faites à la Chambre et les requêtes des députés de Cariboo—Chilcotin, de Prince George—Peace River, de Skeena, de North Vancouver et de mon collègue de Kamloops. Le gouvernement a même fait la sourde oreille aux demandes de la Colombie-Britannique. Bien qu'il ait perçu des milliards de dollars en impôts auprès de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral n'a pas répondu à l'appel à l'aide lancé par la province et par les travailleurs qui vivent de ce secteur d'activité. Voilà qui illustre à merveille le mépris du gouvernement à l'endroit des Canadiens des régions rurales.

Le ministre du Commerce international a qualifié d'obscènes les droits imposés par les États-Unis aux entreprises de bois d'oeuvre du Canada. Il a blâmé les lobbyistes américains cyniques pour la rupture des discussions. Le premier ministre a dit qu'il était déçu de la tournure des événements. Après les libéraux, c'est à mon tour d'utiliser les termes «obscène», «cynique» et «déçu». Le mépris que porte le gouvernement à l'endroit des Canadiens vivant en milieu rural est obscène. Je suis déçu qu'il les traite de cette façon et je ne peux que me montrer très cynique à son égard quand il affirme reconnaître l'importance de ces citoyens et leur contribution au pays.

Les crédits

Le gouvernement a présenté un texte de loi, le projet de loi sur les espèces en péril, en vertu duquel les Canadiens risquent de se voir inculpés pour avoir marché accidentellement sur un spermaphyte sauvage qui a poussé sur leur terrain. Ils pourraient voir le gouvernement saisir leurs terres et les mettre en quarantaine sans recevoir d'indemnisation en retour.

• (1535)

Le gouvernement a aussi déposé un projet de loi, le C-15B portant sur la cruauté envers les animaux, qui expose les agriculteurs, les exploitants de fermes laitières, les éleveurs de chevaux et les chercheurs dans le domaine de la médecine à des accusations de harcèlement portées par certains des groupes de défense des animaux les plus extravagants à militer au Canada.

Toutes ces mesures sont prises aux dépens des Canadiens vivant en milieu rural. Pour obtenir le moindre respect de ces derniers, le gouvernement devrait commencer par reconnaître que les régions rurales forment une partie importante de notre pays. Il ne devrait pas favoriser uniquement les grands centres comme Toronto, Winnipeg, Montréal ou Vancouver.

Il est malheureux que la motion présentée par notre parti ne puisse être mise aux voix, car elle aurait reçu l'appui d'un grand nombre de députés. Elle aurait aussi recueilli l'appui d'un nombre incalculable de Canadiens vivant en milieu rural qui refusent de croire aux promesses creuses du gouvernement libéral. Ceux-ci ont déjà manifesté ce refus aux élections, et l'appui au Parti libéral continuera de s'effriter.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours assez fougueux, libre et un peu superficiel du député.

Nous avons entendu beaucoup d'attaques mesquines qui tournaient autour du pot tout au long du débat, mais je n'ai encore rien entendu de constructif de la part du député. Comme à son habitude, le Parti réformiste utilise la même approche destructrice, il place tout le monde dans le même panier et il fait des allusions insidieuses aux conservateurs et aux gouvernements précédents. Le député sera la dernière personne à faire preuve d'honnêteté intellectuelle et à admettre que, dans le passé, il y a des gouvernements qui ont fait de bonnes choses pour le Canada rural.

Le Parti progressiste-conservateur a beaucoup fait pour aider l'Ouest. Il a instauré le libre-échange, il a mis en place des infrastructures comme le Pont de la Confédération, il a participé à des projets comme celui concernant les frégates à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Il a épaulé les gens des régions qui avaient besoin de l'aide du gouvernement.

Que proposent le député et son parti pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie ciblée à l'endroit du Canada rural? Que propose le député? Tout ce qu'on les entend dire, c'est que tout va mal dans notre pays et que le parti du député soulève des questions à ce sujet depuis cinq ou dix ans.

Dieu merci, le parti du député n'a jamais été au pouvoir et n'a jamais eu à prendre des décisions difficiles ni à renoncer à une partie de son capital politique pour accomplir des choses, comme l'a fait le dernier gouvernement progressiste-conservateur.

Ternir le nom des gens, les dénigrer et répéter des allégations sans fondement sur leur réputation, voilà ce que fait constamment le député.

Pourquoi ne propose-t-il pas des mesures constructives que nous pourrions prendre à l'égard des régions dans le besoin? Des régions comme la sienne. Que ferons-nous pour améliorer les relations entre

les provinces et le gouvernement fédéral et en finir avec les dispositions de récupération visant des provinces comme la Nouvelle-Écosse, qui voit les recettes qu'elle tire de l'exploitation des ressources hauturières pétrolières et gazières récupérées par le gouvernement fédéral? Que ferons-nous au sujet de la taxe sur le carburant qui n'est plus investie dans le réseau routier ou des mesures à prendre afin d'améliorer les lois, les dispositions fiscales qui nuisent aux étudiants et aux entrepreneurs? Quelles sortes d'initiatives positives le député pourrait-il proposer?

Je m'attends à ce qu'il ne tienne pas compte de la question. Il va prendre la parole et faire d'autres remarques insidieuses sur un gouvernement précédent. Voyons donc ce qu'il peut proposer de positif, pour une fois.

• (1540)

M. Richard Harris: Je suis ravi, monsieur le Président, que le député de Pictou—Antigonish—Guysborough soit devenu le nouvel apologiste du gouvernement libéral. Je suis sûr que celui-ci l'accueillera à bras ouverts.

Le député n'était manifestement pas attentif, car j'ai bel et bien parlé des demandes que le gouvernement de la Colombie-Britannique a faites au gouvernement fédéral de l'aider dans son programme de lutte contre le dendroctone du pin. Il s'agit d'un programme quinquennal de 500 millions de dollars qui prévoit notamment que l'on sauve tout le bois qui peut encore être sauvé dans la région infestée et que l'on nettoie et ébranche les très vieux pins, qui sont les plus attrayants pour le dendroctone.

Le gouvernement fédéral a reçu des milliards de dollars d'impôt du secteur forestier au cours des dernières décennies. Et pourtant, au moment même où le secteur industriel est en difficultés, où les travailleurs sont sans emploi et où des familles sont dans le besoin, et en dépit du fait que le ministre de premier plan de la Colombie-Britannique connaît bien le problème d'infestation de dendroctone en Colombie-Britannique, le gouvernement n'a pas levé le petit doigt pour aider la Colombie-Britannique à lutter contre le dendroctone du pin.

J'ai dit tout à l'heure à quel point il importe que le gouvernement fédéral négocie avec les Américains, qui savaient très bien de quoi ils parlaient et qui connaissaient toute l'ampleur de la crise que l'impasse des négociations sur le bois d'oeuvre faisait vivre à des travailleurs canadiens. Le député a manqué cela aussi.

J'ai parlé des 30 000 travailleurs de l'exploitation forestière et des secteurs connexes de la Colombie-Britannique qui sont sans emploi. J'ai dit que le ministre du Commerce international n'a pas su reconnaître le problème et s'est contenté de dire que les choses étaient ainsi.

Il y a un certain nombre de façons dont le gouvernement fédéral pourrait résoudre les problèmes des Canadiens des régions rurales. Il ne l'a tout simplement pas fait et c'est bien dommage.

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai suivi avec un certain intérêt l'intervention du député du nord de la Colombie-Britannique. Je suis évidemment curieux de savoir ce qui a motivé l'Alliance à présenter la motion à ce stade. L'analyse des questions qui sont soulevées à la Chambre depuis quelques temps, que ce soit six mois, un an, ou deux ans, montre clairement que l'Alliance n'a pas fait son boulot en ce qui concerne le Canada rural. Il est tout à fait compréhensible que les alliancistes aient soudainement décidé de consacrer une journée entière à un débat sur le Canada rural.

Les crédits

Je le comprends d'autant plus qu'ils ont méchamment laissé tomber leurs électeurs pour mieux se consacrer au débusquage de scandales imaginaires ici et là. Ils s'y sont adonnés au détriment de leur électorat, des habitants du nord de la Colombie-Britannique et des travailleurs du bois d'oeuvre. C'est bien ce qu'ils ont fait et, conscients aujourd'hui que les ruraux du Canada le leur reprochent sérieusement, ils cherchent à rattraper le coup.

C'est minable de leur part. Comme d'habitude, ils se gargarisent de belles paroles, comme nous en a servi le député, et, bien sûr, ils jouent des contentieux qui opposent les Canadiens des régions rurales aux Canadiens des villes. Ils ont recours à leur tactique habituelle, mais cela n'a rien à voir avec les problèmes du Canada rural.

Permettez-moi de revenir sur l'observation du député au sujet de l'infestation de dendroctone du pin dans le nord de la Colombie-Britannique dont il a parlé...

Une voix: Venez-vous vraiment de la Colombie-Britannique?

L'hon. David Anderson: Il hurle maintenant pour m'empêcher d'en parler, bien entendu.

Il a raison, c'est une région qui fait deux fois la taille de l'île de Vancouver. Quelle est la cause? Cela s'explique par les changements dans les conditions climatiques qui conduisent à des températures moins froides en hiver et à plus de neige, ce qui permet aux dendroctones de passer l'hiver et de survivre. Le député sait-il cela? Il semble que non car il crie à ce stade-ci comme d'habitude, en parlant d'une chose, mais pas de la question dont la Chambre est saisie?

La raison de cela est bien entendu le changement climatique et le Canada rural souffre de ce changement climatique, beaucoup plus que les régions urbaines du pays et beaucoup plus rapidement que dans d'autres pays comme les États-Unis, que ce parti voudrait que nous imitions toujours en tous points.

Ces députés sont dans l'erreur, car le Canada rural souffre. Je vous le répète, nous avons le problème de dendroctone du pin dans le nord de la Colombie-Britannique. Nous avons le problème de la sécheresse année après année dans le sud de l'Alberta. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être amenés avec un autre programme de dépenses, alors que le parti d'en face ne cesse d'insister pour dire que dépenser toujours davantage est la solution à tous les problèmes. Chaque fois que l'Alliance est confrontée à un problème complexe, elle demande de dépenser plus. Bien entendu, les alliancistes sont en général contre les dépenses, mais lorsqu'il s'agit de trouver des solutions concrètes, tout ce qu'ils ont à offrir, c'est de demander qu'on dépense davantage, comme le député vient de le faire.

En ce qui concerne le sud de l'Alberta, c'est la même chose. En ce qui a trait à des domaines comme les pêches de la Colombie-Britannique, nous voyons le saumon du Pacifique sortir du Pacifique et entrer dans la mer de Béring à cause des changements dans la température de l'eau. Nous voyons les mêmes types d'effets sur la côte atlantique. Nous constatons les problèmes comme les inondations de la rivière Rouge et les inondations au Saguenay ainsi que la tempête de verglas ici, dans l'est du pays, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Nous voyons toutes ces catastrophes naturelles frapper le Canada rural et l'Alliance ne se rend compte de rien. Ces députés n'ont pas fait le lien entre le problème de changement climatique d'une part et les problèmes du Canada rural d'autre part.

Lorsqu'on lui a posé une question récemment, en fait le 4 avril, il y a tout juste un mois, le député de Red Deer, en l'occurrence le porte-

parole de l'Alliance en matière d'environnement, a présenté l'opposition de son parti au protocole de Kyoto comme un avantage politique pouvant aider la campagne de financement du parti.

Voilà l'approche qu'adoptent les députés alliancistes à l'égard des problèmes du Canada rural; ils les ignorent afin de mousser leur campagne de financement. C'est leur approche et, selon eux, c'est l'approche que le gouvernement devrait prendre. Or, il n'est pas question que nous leur emboitions le pas au sujet du Canada rural ou de n'importe quelle autre région du pays, parce que cette approche est erronée et égoïste et ne tient pas compte des intérêts du Canada rural.

Mon ami de la Colombie-Britannique qui est intervenu plus tôt a parlé du projet de loi sur les espèces sauvages en péril. Nous avons constamment collaboré avec les citoyens des secteurs ruraux à ce chapitre. Nous avons tenu 155 séances de consultation, dont la majorité dans les collectivités rurales. Les citoyens se sont exprimés et nous les avons écoutés. Nous avons adapté nos politiques. Nous avons modifié nos approches. Nous avons supprimé et remanié des articles entiers du projet de loi parce que nous avons tenu compte du point de vue du Canada rural.

● (1545)

Le projet de loi C-5 sur les espèces sauvages en péril favorise les régions rurales. Si ce n'était pas le cas, je ne serais pas ici pour le présenter. Comme je l'ai déclaré l'an dernier devant le comité, à la Chambre et partout au Canada où j'ai parlé de cette mesure législative, si elle est rejetée par les citoyens des collectivités rurales, notamment les agriculteurs et les éleveurs qui travaillent dans les bois ou qui pratiquent la trappe ou la pêche, c'est un échec. La raison de cet échec est fort simple: ces gens vivent sur le même territoire que les espèces sauvages en péril. Les avocats et les professeurs se trouvent dans les classes et les cours de justice, et on trouve très peu d'espèces menacées dans ces endroits, bien peu. Cependant, les espèces sauvages en péril se trouvent dans les régions rurales où vivent ces citoyens. C'est précisément pour cette raison que le projet de loi a été conçu pour être favorable aux intervenants du secteur rural dont j'ai fait mention.

Le projet de loi assure un équilibre entre les droits des propriétaires fonciers et des usagers des terres et, bien sûr, les espèces en péril. Le projet de loi repose sur la coopération et non pas la coercition. Il vise à instaurer la confiance et pas seulement à avoir recours à la manière forte, comme certains l'ont proposé. Tout cela s'inscrit dans la stratégie générale d'aide aux Canadiens des régions rurales. En fait, avant même que le projet de loi ne soit en vigueur, nous dépensons déjà, au Canada rural, quelque 10 millions de dollars répartis entre environ 108 programmes de rétablissement d'espèces en péril. Nous travaillons avec les gens des régions rurales, nous créons des programmes d'intendance et nous nous efforçons de nous assurer que ces gens se sentent à l'aise avec les mesures que nous prenons pour protéger les espèces menacées de disparition. Nous comptons déjà 160 programmes d'intendance de l'habitat et nous avons recours aux services de plus de 400 personnes et organisations à la grandeur du pays. Je pourrais citer de nombreux exemples, mais je ne le ferai pas, faute de temps. Quoi qu'il en soit, nous rencontrons les résidents des régions rurales pour les amener à faire ce qu'ils savent très bien faire. Je rejette et continuerai de rejeter l'idée selon laquelle nous devons avoir recours à la manière forte et à la coercition pour obliger les résidents des régions rurales à faire ce qu'il faut. Nous préférons avoir recours aux incitatifs.

Les crédits

La question de l'indemnisation a fréquemment été soulevée. J'ai dit aux députés à la Chambre que le projet de loi contient déjà des dispositions d'indemnisation. Néanmoins, si nous tentions de prévoir dans la loi tous les cas possibles d'indemnisation, nous en oublierions certainement certains, car nous n'avons pas encore l'expérience de l'application de cette mesure législative. Nous avons fait une tentative. Des spécialistes du domaine ont fait un travail très détaillé. Nous avons essayé, mais nous n'avons pas réussi à rédiger ce genre de loi. Nous avons donc décidé d'appliquer la loi pendant trois ou quatre ans et de faire des versements d'indemnités à titre gracieux, puis de rédiger la réglementation une fois que nous aurons acquis l'expérience que nous ne possédons pas encore.

En terminant, j'ai en main un éditorial du *Journal* d'Edmonton. L'auteur y écrit que le projet de loi a longuement été débattu et qu'il est maintenant temps de l'adopter, de l'appliquer et d'y apporter, dans quatre ou cinq ans, les changements nécessaires. Je crois que c'est ce qu'il faut faire. Et j'estime que si les députés d'en face ont le moindre intérêt à cœur les intérêts du Canada rural, ils opteront pour cette solution.

• (1550)

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, étant donné mes nombreux échanges avec le ministre au cours de la dernière année et demie, il m'est très difficile de rester assis, d'écouter le ministre et de croire qu'il pense vraiment qu'un seul agriculteur ou un seul habitant des régions rurales du Canada, l'un de ceux qu'il appelle les soldats sur la ligne de front, pourrait accorder foi à sa tirade lorsqu'il affirme que tout est dû au climat, que le ciel nous tombe sur la tête et qu'il faut nous tourner vers la science.

La science ne confirme pas ses propos. Nous venons de connaître le mois d'avril le plus froid de notre histoire et le mois de mars fut le deuxième plus froid jamais vu. Est-ce que ce sont des signes de réchauffement climatique? Nous assistons peut-être au refroidissement de la planète. Nous avons reçu deux pieds de neige le week-end dernier. Il pourrait s'agir d'un abaissement de la température planétaire. Nous sommes peut-être à l'aube d'une autre période glaciaire.

Voilà le genre de balivernes que nous sert le ministre. Il met tout sur le dos de Kyoto. Si nous avons une tempête de verglas ou une inondation, tout est dû au protocole de Kyoto. En fait, il existe de meilleurs façons de faire. Il existe des carburants de remplacement. Il existe des énergies de rechange. Il existe toutes sortes de carburants de transition.

Cependant, le gouvernement refuse de s'engager. Il plie l'échine devant les Européens. Entre-temps, il pourrait agir. Il pourrait prendre des mesures pour vraiment changer le sort des collectivités rurales du pays. Le gouvernement se fiche des agriculteurs.

• (1555)

L'hon. David Anderson: Monsieur le Président, je suppose que vous m'avez interrompu parce que je partage mon temps de parole avec le député de Hastings—Frontenac—Lennox et Addington, mais je voudrais répondre au député.

Il dit que la science fait fausse route. Il oublie cependant que l'opinion scientifique, dans une proportion de 1 000 contre 10, a confirmé que les scientifiques sont généralement d'avis que ces événements météorologiques extrêmes sont reliés au changement climatique. Il a oublié que 110 des récipiendaires vivants du Prix Nobel en sciences s'accordent à dire que la science démontre que le changement climatique est la cause de ces événements météorologiques extrêmes et que nous subissons actuellement un changement climatique.

Il est facile pour lui de se lever et de crier à la Chambre que la science fait erreur, mais l'opposition n'invoque jamais de données scientifiques faisant croire que la science se trompe. Le député ne fait que répéter les discours habituels de l'Alliance, qui ressemblent tellement au reste des discours qu'elle produit que cela ne donne vraiment pas des propos raisonnables.

De plus, il a beau dire que personne dans les régions rurales du Canada n'appuie le projet de loi du gouvernement concernant les espèces en péril, mais je puis lui assurer qu'il a absolument tort. Nous avons un appui important, et cela parce que nous avons rédigé le projet de loi et que nous l'avons défendu contre les gens qui auraient voulu le rendre coercitif. Nous l'avons rédigé de manière à soutenir les gens de la campagne. Il devrait le savoir. Il est le député qui a dit que la position de son parti à l'égard du protocole de Kyoto l'aiderait à recueillir des fonds. Le voici qui se lève à la Chambre pour dire que le gouvernement fait complètement erreur et que l'Alliance a raison. Non. L'Alliance a sacrifié les droits et les intérêts des habitants des régions rurales pour sa campagne de financement.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question très simple à poser au ministre de l'Environnement. Celui-ci sait que les Américains ont ajouté 73 milliards de dollars aux subventions déjà prévues dans le projet de loi agricole, les portant à 180 milliards de dollars. Ces subventions causeront un tort immense à nos agriculteurs et à notre économie.

Nous avons maintenant un surplus budgétaire qui se situe entre 7 et 10 milliards de dollars, selon les estimations. Le ministre accepterait-il de dépenser 1,3 milliard de dollars de ce surplus, comme les ministres provinciaux l'ont demandé, afin d'aider les agriculteurs en cette période de crise? Je pose la question au ministre, et non au secrétaire parlementaire.

L'hon. David Anderson: Monsieur le Président, je suis heureux de dire que je serai suivi par un expert du financement de l'agriculture, de sorte que je vais m'en remettre au député de Hastings pour cette question.

Je sais, comme le député l'a dit si éloquentement aujourd'hui, que nous avons consacré l'an dernier 3,7 milliards de dollars à l'aide aux agriculteurs. Cela témoigne du fait que le gouvernement est à l'écoute de ceux qui peuvent le convaincre de leurs difficultés. Les faits montrent que nous sommes disposés à le faire.

Je vais transmettre la question au sujet des dépenses à mon collègue, qui s'y connaît mieux que moi en la matière.

Le vice-président: Le député de Wild Rose a la parole pour poser une brève question.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Brève, monsieur le Président? C'est dommage. Le ministre mérite mieux que cela.

J'ai passé à peu près la moitié de ma vie aux États-Unis, et le reste au Canada. Lorsque j'étais aux États-Unis, j'ai constaté les effets des lois sur la protection des espèces menacées. Elles s'y ont toujours soldées par un échec lamentable. J'ai des parents qui ont perdu des terres et n'ont reçu aucune indemnisation. La même chose est arrivée à des amis. De surcroît, il y a eu des espèces menacées qui ont été détruites à cause de lois stupides qui ressemblent fort à ce que le ministre tente de faire adopter chez nous. Pourquoi n'est-il pas assez fût pour tirer la leçon des erreurs des autres et modifier le projet de loi avant d'oser le faire adopter?

Les crédits

L'hon. David Anderson: Monsieur le Président, c'est l'une de ces heureuses occasions où je suis d'accord sur à peu près tout ce que dit le député de Wild Rose. J'ai toujours dit que nous ne voulions pas de lois d'inspiration américaine, parce qu'elles ne donnent rien. C'est pourquoi j'ai rendu le projet de loi plus potable pour les ruraux. C'est pourquoi j'ai évité le bâton et j'ai préféré offrir des encouragements.

Je suis entièrement d'accord avec le député. Sur la côte ouest, j'ai vu ce que donnaient les lois américaines pour le saumon Coho. Elles ne valaient rien pour protéger cette espèce, alors que la Loi canadienne sur les pêches a été très efficace. Sur la côte est, nous avons vu la même chose pour le saumon de l'Atlantique. Il n'y a pas très longtemps, j'ai lu dans le journal un article sur la baleine franche, le long de la côte sud de la Nouvelle-Écosse. Le député qui vient de la Nouvelle-Écosse doit être au courant. On demandait dans l'article pourquoi les Canadiens réussissaient tellement mieux que les Américains à protéger cet animal. C'est que les Canadiens ont recours à la Loi sur les pêches et les Américains à la loi sur les espèces menacées.

Je suis entièrement d'accord avec le député. Nous ne voulons pas de lois américaines au Canada.

Une voix: Le projet de loi est pire, débarrassez-vous en.

• (1600)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, il semble que le réchauffement général de la planète se fasse sentir ici.

J'ai une question très directe à poser au député qui vient de la Colombie-Britannique. Il a beaucoup parlé de ses politiques et des lois adoptées par son gouvernement. Pourrait-il présenter aux Canadiens et à la Chambre un seul changement important apporté par le gouvernement actuel en près d'une décennie? Quelle mesure importante le gouvernement a-t-il adopté depuis près d'une décennie pour protéger l'environnement? Nous savons que la position de Kyoto a été préparée sur la banquette arrière d'un taxi en route vers la salle de conférence, mais nous aimerions savoir quand le gouvernement compte déposer une mesure législative qui aidera à protéger l'environnement.

L'hon. David Anderson: Monsieur le Président, je suis étonné que le député pose une telle question alors que son parti bloque le projet de loi sur les espèces en péril qui est à l'étude à la Chambre en ce moment et qui devrait déjà être adopté. Ce n'est pas le moment de faire front commun avec ses cousins de l'Alliance qui semblent croire qu'on devrait l'abandonner.

Il est temps que les conservateurs se réveillent et qu'ils prennent les mesures qui s'imposent.

M. Garry Breitkreuz: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est très rare que nous ayons l'occasion de poser une question à un ministre. Cela n'arrive pas très souvent à la Chambre. Je me demande si le ministre accepterait de répondre à seulement quelques questions supplémentaires.

M. David Anderson: Monsieur le Président, je partage mon temps de parole avec le député de Hastings—Frontenac—Lennox and Addington qui est mieux en mesure de répondre à certaines des questions qui sont posées.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour accorder cinq minutes de plus au ministre de l'Environnement pour répondre à des questions? Cela n'empiétera pas sur le temps accordé au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Larry McCormick (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suis gré au député qui parraine la motion à l'étude aujourd'hui. Le libellé n'est pas celui que nous aurions voulu, mais tout débat à la Chambre qui porte sur les régions rurales du Canada est très important.

Comme on l'a mentionné plus tôt, la prospérité des régions rurales va de pair avec celle des régions urbaines. Qui sont les consommateurs au Canada? Ce sont également les Canadiens des villes.

On s'inquiète du projet de loi agricole des États-Unis et c'est pourtant vers ce pays que se dirigent 75, 85 ou 87 p. 100 de nos produits. Après un désaccord, il faut collaborer. J'apprécie réellement de pouvoir collaborer au nom des régions rurales du Canada.

Je suis également heureux aujourd'hui de dire à quel point les politiques adoptées par notre gouvernement favorisent le mode de vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales et les communautés où ils vivent.

Le gouvernement du Canada croit à l'avenir, contrairement aux députés d'en face. Plus précisément, le gouvernement du Canada croit dans l'avenir et dans nos collectivités rurales.

La sécheresse et le projet de loi agricole des États-Unis font simplement ressortir l'importance de nos efforts pour que le secteur aille au-delà de la gestion de crise. C'est pourquoi le gouvernement collabore avec les provinces et les territoires, l'industrie et les Canadiens ordinaires dans le cadre d'un plan d'action visant à établir un cadre stratégique agricole.

Cette politique vise l'avenir. Elle apportera une amélioration durable du mode de vie et de la rentabilité des agriculteurs canadiens. Je parle d'amélioration parce que diverses mesures sont déjà en place pour aider les agriculteurs à venir à bout de difficultés telles que la sécheresse.

Le gouvernement du Canada connaît les graves répercussions que peut avoir la sécheresse pour les producteurs et leurs activités. Nous travaillons donc activement pour aider les agriculteurs à faire face aux répercussions de la sécheresse tant à court qu'à long terme.

Les 2 400 projets approuvés dans le cadre du programme Canada-Saskatchewan d'approvisionnement en eau des fermes d'élevage, par exemple, permettra d'aider les producteurs de bétail de la Saskatchewan à atténuer les conséquences de la sécheresse pour l'année 2002. Le gouvernement fédéral a ajouté 1,1 million de dollars à ce programme pour aider les producteurs pendant la campagne agricole actuelle.

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies offre de nombreux programmes qui aident les producteurs à s'adapter aux effets de la sécheresse et à les atténuer. Ces travaux s'ajoutent aux 1,1 milliard de dollars que nous avons investis jusqu'ici cette année pour aider nos agriculteurs à gérer les pertes de revenus à court terme causées par des désastres comme la sécheresse.

Les crédits

Nous devons relever les défis d'aujourd'hui, mais beaucoup d'autres nous attendent. Pour que le secteur agricole puisse survivre et prospérer en tant qu'industrie moderne au cours du XXI^e siècle, nous devons être prêts à relever les défis. Ce secteur s'est toujours adapté aux difficultés. Nous l'avons fait par l'innovation, l'adaptation et le changement. Les difficultés nous ont appris ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Nous savons que, ce qui ne fonctionne pas, d'abord et avant tout, ce sont les subventions.

Les Américains ont dit que leur projet de loi agricole portait sur la libéralisation des échanges. Eh bien, ils font erreur. Il porte sur le protectionnisme. Ils disent que leur projet de loi agricole est axé sur les forces du marché. Il ne l'est pas. Le projet de loi agricole américain est axé sur la boîte aux lettres. Au lieu d'encourager les producteurs américains à récolter les fruits de la libéralisation des échanges, il encouragera bon nombre d'entre eux à bénéficier des aumônes du Trésor américain, des aumônes qui vont souvent aux propriétaires fonciers et non aux producteurs.

Je partage certes la frustration de nos groupes de producteurs au sujet des mesures scandaleuses qu'ont prises les Américains pour subventionner fortement leur agriculture. Ces subventions sont non seulement préjudiciables aux agriculteurs américains à long terme, mais elles ont également de graves conséquences pour les agriculteurs canadiens. La politique agricole américaine fausse les prix des aliments, freine l'innovation, limite la diversité des produits et subventionne un groupe sélect d'agriculteurs, ce qui coûte extrêmement cher à la population.

Les qualités protectionnistes qui sont inhérentes à cette mesure nuisent aux efforts des Américains pour réduire le protectionnisme à l'étranger et pour accéder à nouveaux marchés. Soit dit en passant, ces paroles ne sont pas les miennes. Ce sont celles d'un législateur américain.

Cette spirale des subventions décourage l'adaptation, la diversification et la croissance et l'expansion d'entreprises rentables. Elle mine la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

• (1605)

En Saskatchewan, par exemple, les agriculteurs se sont adaptés aux nouvelles demandes du marché en triplant la production de cultures autre que le blé. Et voilà que les Américains font preuve de leur force brute et montrent des dents en adoptant leur projet de loi sur l'agriculture.

Le Canada ne peut se battre à armes égales, mais nous devons nous montrer plus intelligents, et c'est ce que nous ferons. Nous devons abandonner les politiques agricoles qui ne font que prolonger le passé, comme ont choisi de le faire les États-Unis. Nous devons plutôt adopter des politiques qui contribuent à édifier l'avenir.

Nous devons garantir le succès des agriculteurs canadiens à l'avenir. Nous avons besoin d'une approche intégrée globale pour aider l'industrie à s'adapter à la demande des consommateurs et à profiter des possibilités qu'offre le marché mondial, et ce, sans subventions à la production et sans pratiques propres à désorganiser le commerce.

Le cadre stratégique pour l'agriculture que nous proposons vise à promouvoir l'innovation chez les producteurs de manière à mieux tenir compte des préoccupations et des demandes des consommateurs, qui sont le client ultime, qu'ils vivent au nord, au sud ou au large de nos frontières communes.

Nous reconnaissons toutefois que les décisions de principe que nous prenons en matière d'agriculture ne touchent pas que les agriculteurs. En effet, elles doivent également satisfaire les besoins et

les attentes de tous les citoyens. Les avantages, tels que des aliments sains et salubres, un environnement propre, des localités rurales dynamiques et l'utilisation responsable de l'argent des contribuables, contribuent tous à rehausser la qualité de vie de tous les citoyens.

Nous travaillons ensemble, gouvernements et industrie, à accroître la rentabilité du secteur agricole en faisant du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité et de qualité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement, et en offrant aux Canadiens les outils nécessaires pour prospérer et s'épanouir au XXI^e siècle.

Le cadre stratégique pour l'agriculture contient cinq éléments qui s'intègrent les uns dans les autres: la gestion des risques de l'entreprise agricole; la salubrité des aliments à la ferme; la protection de l'environnement; le renouvellement du secteur; et l'innovation grâce aux sciences et à la recherche.

La gestion des risques de l'entreprise est essentielle au cadre stratégique pour l'agriculture. Nous travaillons en coopération avec les agriculteurs afin de mettre au point une approche de la gestion des risques qui récompense le recours aux meilleures pratiques en matière de salubrité des aliments et de protection de l'environnement, l'adoption des innovations pour diversifier et faire croître l'entreprise, et le perfectionnement des compétences en matière de gestion et de planification stratégiques acquises dans le cadre des activités de renouvellement.

Nous reconnaissons que les agriculteurs font face à des risques uniques. Nous reconnaissons également que nous devons nous éloigner d'une approche basée sur la performance passée pour adopter une approche basée sur le potentiel à venir, approche qui encouragera les agriculteurs à prendre des mesures pour gérer le risque.

Conjuguée aux autres éléments du cadre stratégique, cette démarche nous placerait dans une situation où nous pourrions relever de nouveaux défis et saisir de nouvelles chances.

Nous désirons faire fond sur la réputation du Canada en tant que producteur d'aliments sains en renforçant nos systèmes d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. La sécurité est présente dans toute la chaîne alimentaire, y compris à la ferme. C'est pourquoi de nombreux secteurs au Canada s'apprennent à mettre en oeuvre des systèmes globaux, axés sur le modèle du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments ou sur le PASA. Ces programmes contribuent à prévenir les risques susceptibles d'aboutir à des intoxications alimentaires en appliquant des mécanismes de contrôle scientifiques tout au long de la chaîne de production, des matières premières jusqu'aux produits finis.

En plus d'améliorer la salubrité des aliments, ces systèmes supplémentaires, qui peuvent comprendre le suivi et le repérage des produits, peuvent représenter un outil précieux pour d'autres motifs que la salubrité des aliments, lorsque fournisseurs et producteurs font concorder leurs systèmes afin de satisfaire aux besoins des acheteurs, notamment en ce qui concerne la préservation de l'intégrité des produits.

Les préoccupations des consommateurs concernant la salubrité des aliments rivalisent avec leurs préoccupations relatives à l'état de l'environnement. Les agriculteurs canadiens sont de bons régisseurs du territoire agricole, mais de nouvelles techniques de production et une réorientation vers des opérations plus vastes et plus intensives peuvent parfois se traduire par de plus grands risques pour l'environnement si nous ne procédons pas comme il convient.

Les crédits

Les gouvernements et l'industrie collaborent à la mise au point d'un système global dans le cadre duquel chaque exploitation agricole au Canada adopte les meilleures mesures possible afin de veiller à ce que les pratiques renforcent notre gestion de la qualité de l'eau, du sol et de l'air et favorisent la compatibilité entre l'agriculture et la biodiversité.

C'est pourquoi la science et l'innovation constituent un volet aussi important du nouveau cadre stratégique.

La science offre d'énormes possibilités de nous aider à assurer la salubrité des aliments à la ferme, à renforcer l'intendance de l'environnement et à créer de nouveaux produits pour le bénéfice des agriculteurs et du grand public. Il est crucial, cependant, que nous ayons la confiance du public et que nous soyons perçus comme des gens qui appliquent de façon responsable des mesures scientifiques saines présentant des avantages sur le plan de l'environnement.

● (1610)

L'innovation est certes la clé qui nous ouvrira la porte du succès au XIX^e siècle. En faisant preuve du sens de l'innovation, nous pouvons mettre au point de nouveaux produits répondant au goût des consommateurs et acquérir de nouveaux marchés. Tous les éléments du cadre stratégique en matière d'agriculture sont intégrés pour contribuer au succès du secteur: gestion des entreprises; mesures en matière de salubrité des aliments; mesures visant à améliorer la performance environnementale; meilleure utilisation des sciences et de l'innovation; et nouvelles possibilités d'améliorer la gestion des entreprises grâce aux compétences en matière de renouvellement.

Le cadre stratégique en matière d'agriculture est l'épine dorsale du secteur agricole. Il doit être solide et il exige que nous travaillions tous ensemble. C'est ainsi que nous façonnerons un secteur agricole florissant correspondant à la meilleure contribution que nous puissions apporter au Canada rural.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je viens de me rendre compte que je n'aurai pas tellement besoin de fumier cette année. Je n'aurai qu'à étendre sur mes terres des copies du harsard contenant les propos du député, et les récoltes se feront abondantes.

Le député a longuement expliqué que les libéraux veulent prendre tout le temps nécessaire pour élaborer une politique solide devant assurer la survie de l'industrie agricole et garantir un avenir meilleur à tous les agriculteurs. Mais que dire du présent? Ces gens ont une dure année devant eux. Ils ont déjà connu trois ou quatre mauvaises années.

Le gouvernement a mis sur pied certains programmes, comme l'ACRA et le PCRA, qui a succédé à l'ACRA. Le député se targuait de la somme de un milliard de dollars investie dans ces programmes. Aucun des agriculteurs de la Saskatchewan que je représente n'a été déclaré admissible à ce programme. Les frais administratifs ont englouti une bonne partie de cette somme. Les gens qui ont reçu une poignée de dollars en 1998 font face à un nouveau problème: le gouvernement ayant arbitrairement modifié les règles, il veut maintenant récupérer l'aide qu'il leur a versée. Il leur réclame les sommes versées, plus des intérêts et des pénalités.

Je voudrais que le député explique aux agriculteurs de ma circonscription pourquoi ceux qui ont finalement reçu une poignée de dollars du gouvernement doivent, maintenant que le gouvernement a modifié les règles de façon arbitraire et rétroactive, rendre l'aide financière qui leur avait été accordée et verser des intérêts et des pénalités. Certains appelleraient cela un vrai travail d'usurier.

● (1615)

M. Larry McCormick: Monsieur le Président, je ne sais pas au juste quelle est la circonscription de mon collègue, mais je suis allé plusieurs fois en Saskatchewan depuis le mois de septembre. Je me suis entretenu avec de nombreux agriculteurs.

Nos anciens programmes n'ont pas toujours été la meilleure solution mais, au cours des trois dernières années, les producteurs de la Saskatchewan ont reçu 2 milliards de dollars. Ce n'était pas suffisant et, oui, plus de 1 milliard de dollars sont allés directement aux producteurs l'an dernier. Nous ne sommes pas comme les Américains. Le gouvernement américain n'a pas consulté tous les propriétaires fonciers. Il n'a pas consulté tous les entrepreneurs. Il n'a pas consulté tous les urbains. Il a consulté les agriculteurs.

À l'heure actuelle, le ministre fédéral de l'Agriculture et votre ministre de l'Agriculture, Clay Serby...

Une voix: Il n'est pas le ministre.

M. Larry McCormick: Oui, il est votre ministre. Il est le vice-premier ministre.

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs observations à la présidence. Cela serait bien qu'ils le fassent de temps à autre. Et puis, je me plais bien ici et je ne veux pas être exclus.

M. Larry McCormick: Nous ne voudrions certes pas vous exclure, monsieur le Président, car je sais que vous travaillez très fort pour vos producteurs. Je sais que les producteurs de votre circonscription étaient à Ottawa l'autre jour.

C'est pour cela que nos ministres sont réunis de l'autre côté de la rue. Le nouveau ministre ontarien et les ministres de toutes les autres provinces sont ici.

Nous sommes tous dans le même camp à cet égard. Nous devons réunir le plus de ressources possibles. Voilà pourquoi j'ai félicité vendredi le député de l'ouest de l'Ontario et le groupe de travail du premier ministre. J'ai aussi remercié mes collègues de l'Alliance pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au comité permanent de l'Agriculture, de même que mon collègue du Nouveau-Brunswick, le député de Miramichi.

C'est dommage qu'on essaie ici aujourd'hui de faire de la politique très partisane en disant que la Saskatchewan a obtenu des sommes infimes. La Saskatchewan n'a pas reçu assez d'argent mais, dans le discours du Trône, nous ne pouvions pas nous contenter d'éteindre des feux. Voilà pourquoi nous travaillons ensemble.

Le ministre de la Saskatchewan a demandé davantage d'argent. Je ne sais pas s'il obtiendra encore 1,3 milliard de dollars, mais la Saskatchewan a déjà reçu 1 milliard de dollars cette année. J'ai justement les statistiques ici. Je me ferai un plaisir de les communiquer au député qui vient de prendre la parole. Plus de 1 milliard de dollars sont allés à la Saskatchewan.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les commentaires du député. Il montre beaucoup de compassion devant les difficultés du Canada rural et à l'égard des agriculteurs en particulier. J'aimerais que le député me dise comment il fait pour accepter les politiques que son gouvernement met de l'avant. Ces politiques n'ont rien de sensible et de compatissant à l'endroit du sort des agriculteurs.

Les crédits

En ce qui concerne le projet de loi sur les espèces en péril, le député sait bien que ce ne sont pas les espèces qui sont en péril mais bien les propriétaires fonciers. Ce sont des gens des régions rurales du Canada qui pourraient voir leur propriété saisie ou qui devront payer la note pour le déplacement d'une espèce menacée. Comment le député peut-il accepter que le gouvernement mette de l'avant des mesures législatives sur la cruauté envers les animaux qui font du tort aux propriétaires fonciers et aux agriculteurs des régions rurales?

Les projets de loi C-15B et C-5 sont deux exemples parfaits des attaques du gouvernement contre le Canada rural, sans parler du système d'enregistrement des armes à feu mal conçu et inutile qui coûte des centaines de millions de dollars. Voilà des exemples concrets des politiques de son gouvernement.

Le député de Miramichi hoche la tête parce que cela est bon pour sa circonscription, mais cela porte un coup énorme aux droits et aux privilèges des agriculteurs, des pêcheurs et des gens qui utilisent légitimement des armes à feu.

Comment le député peut-il défendre ce bilan tout en affirmant défendre les intérêts du Canada rural?

M. Larry McCormick: Monsieur le Président, le fait de représenter le Canada rural à la Chambre constitue parfois un défi parce que nombre de gens vivent dans des villes au Canada.

Je suis ravi de voir les progrès que nous faisons relativement à plusieurs projets de loi à la Chambre. En ce qui concerne la mesure sur les espèces en péril, il n'y a pas de saisie de terres de la part du gouvernement. Il s'agit d'un partenariat, et nous travaillons avec les agriculteurs et les grands éleveurs. J'ai d'ailleurs rencontré nombre d'agriculteurs et d'éleveurs dans l'ouest du Canada.

Je ne suis pas certain si le précédent gouvernement conservateur aurait procédé à l'établissement du système d'enregistrement des armes à feu de la façon dont cela a été fait. Je ne suis pas certain que le dossier a été bien traité.

Il y a une différence entre le Canada rural et le Canada urbain. Pour que le Canada rural soit prospère et que nos agriculteurs aient les meilleurs prix pour leurs produits, nous devons aussi avoir un Canada urbain riche et dynamique. Nous devons travailler ensemble à la Chambre dans l'intérêt des Canadiens des régions rurales.

• (1620)

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Provencher.

Je représente une circonscription qui est à la fois urbaine et rurale. Elle compte beaucoup d'agriculteurs. L'espèce en péril dans ma circonscription est certainement le Parti libéral parce qu'aucun agriculteur ne voterait pour ce parti. Ils connaissent bien le gouvernement. Ils savent que les libéraux ne se préoccupent absolument pas de l'agriculture.

Nous avons dû écouter le ministre nous dire que le ciel nous tomberait sur la tête et que nous subirions toutes sortes d'intempéries si nous ne ratifions pas l'accord de Kyoto. En fait, le ministre n'est pas ici pour l'admettre, mais cet accord est loin d'être parfait. Il y a de bien meilleures façons de régler la question du réchauffement de la planète. Oui, nous devons nous attaquer à ce problème, mais pas au moyen de cet accord de Kyoto plein de lacunes.

Lorsque les agriculteurs de ma circonscription entendent parler de l'accord de Kyoto, ils comprennent qu'ils perdront leur emploi dans une proportion de 30 p.100 parce que la plupart d'entre eux doivent travailler à l'extérieur de la ferme. Lorsque le Programme énergétique national est arrivé, 30 p. 100 d'entre eux ont perdu leur

maison, leur terre et leur emploi. Ils savent que l'accord de Kyoto leur coûtera au moins cela et même plus.

Je veux parler principalement du projet de loi C-5 et du fait qu'il constitue un assaut contre les propriétaires fonciers ruraux. Nous avons siégé au comité pendant neuf mois. Le ministre a parlé des agriculteurs, des éleveurs, des travailleurs forestiers, des travailleurs du secteur pétrolier et gazier et des mineurs comme étant tous des soldats de première ligne. Il a dit encore une fois ici aujourd'hui que ces gens devaient collaborer si nous voulions protéger les espèces en péril.

Notre parti veut protéger les espèces en péril. Cependant, nous voulons le faire au moyen d'une mesure législative efficace. C'est la principale différence.

Mois après mois, le Comité de l'environnement a entendu des témoins. Nous avons proposé plus de 300 amendements. Nous avons fait du travail d'équipe au Comité de l'environnement pour bâtir un projet de loi qui, de l'avis de tous, aurait été efficace.

Lorsque le projet de loi est revenu à la Chambre, le gouvernement a renversé 138 de ces amendements pour revenir à une mesure législative en tous points semblable à celle qui existe aux États-Unis et qui, depuis 28 ans, n'a été rien d'autre qu'un échec et a donné lieu à des litiges au lieu de favoriser la conservation.

C'est vraiment ce que le gouvernement défend. Il est évident que cela n'a pas fonctionné et le gouvernement s'en fiche. Les libéraux ne se préoccupent pas des environnementalistes. Ils se fichent des entreprises. Ils se foutent des agriculteurs. C'est ce que nous dit le projet de loi. Il n'y a pas de protection de l'habitat. Il n'y a aucune indemnisation. Il n'est pas question d'intention criminelle.

Il y a de terribles sanctions. Même si un agriculteur ignore que des espèces en voie d'extinction se trouvent sur ses terres, et même si le gouvernement refuse de le lui dire, il pourrait être condamné à une amende de 250 000 \$, à une peine d'emprisonnement de cinq ans et avoir un casier criminel. Il n'y a pas beaucoup d'autres infractions prévoyant ce type de sanctions si ce n'est peut-être dans le domaine du contrôle des armes à feu, comme on l'a déjà dit. Ce type de sanctions ne laisse pas entendre que le gouvernement veut collaborer avec les propriétaires fonciers des régions rurales. Il n'est certes pas favorable aux agriculteurs.

Il n'y a pas de budget prévu pour les indemnisations. Le ministre dit que le gouvernement va voir comment cela fonctionne et il versera de l'argent dans certains cas spéciaux. Aucun budget n'a été prévu. Il est vrai qu'on a prévu 45 millions de dollars pour les frais d'administration, mais seulement à cette fin. Nous avons vu ce qui se passe lorsque le gouvernement parle de l'administration de choses. Il a déclaré que la loi C-68 ne coûterait jamais plus que 85 millions de dollars et maintenant, nous savons qu'il est question d'un milliard de dollars et plus. C'est à ce genre de tours de passe-passe et de déformation des faits que nous assistons.

Il n'y a aucun agriculteur au pays qui va croire que le gouvernement va vraiment l'indemniser.

L'article 64 du projet de loi dit «Le ministre doit»—c'était «peut» mais ce sera maintenant «doit» et cela fait toute la différence—«en conformité avec les règlements, verser à toute personne une indemnité juste et raisonnable...»

Les crédits

•(1625)

Qu'est-ce qu'une indemnité juste et raisonnable et qu'est-ce que cela signifie d'avoir cela dans les règlements? Cela veut dire en fait qu'en l'absence de règlements, il n'y aura aucune indemnité. Aucun argent n'a été mis de côté pour les indemnités. Comment le ministre peut-il affirmer dans cette enceinte qu'il y aura des indemnités?

Lorsqu'on dit juste et raisonnable c'est celui qui prend la décision qui décide ce qu'on entend par là. Certains vont parler du rapport Pearse. Il disait que si les gens subissaient une perte de 10 p. 100, ils devraient obtenir une indemnité de 50 p. 100. Les agriculteurs et les éleveurs ne sont pas des gens cupides qui tentent de vendre leurs terres. Tout ce qu'ils veulent, s'ils perdent des terrains, c'est obtenir une juste valeur marchande. J'ai parlé avec beaucoup de gens au sujet de la différence qui existe. Juste et raisonnable veut dire n'importe quoi. Ce peut être le rapport Pearse ou ce que le gouvernement décide. Cependant, la juste valeur marchande est fondée sur le prix de vente des terrains avoisinants et sur une évaluation. Il est question de tours de passe-passe.

Le président du caucus des députés représentant des circonscriptions rurales a dénoncé les sérieuses lacunes du projet de loi sous le rapport de l'indemnisation. Il a déclaré ce qui suit:

Les propriétaires doivent être indemnisés pour la perte de jouissance de biens subie par suite de l'observation des dispositions de la loi. Les agriculteurs me disent que toute mesure coercitive visant à protéger les espèces menacées conduira dans bien des cas les agriculteurs et d'autres personnes menacées de mettre fin à l'exploitation de leur terre à recourir à la pratique qui consiste à tuer, à enterrer et à se taire.

La Canadian Cattlemen's Association semblait avoir avalé ce tour de passe-passe du gouvernement, mais elle a relevé certains problèmes, dont l'incertitude quant à l'obtention d'une indemnisation et à l'étendue de cette indemnisation, le dépôt d'accusations pour des délits, sans évaluation de l'intention coupable, et le manque d'informations sur les espèces menacées. Elle a aussi trouvé à redire sur le projet de loi, même si elle avait reçu instruction d'adopter la position du gouvernement.

Les agriculteurs disent que le projet de loi ne fonctionnera pas. Pourquoi le gouvernement a-t-il présenté des mesures législatives semblables? Pourquoi continue-t-il d'affirmer que celles-ci prévoient une indemnisation? Il fait cela parce que, en réalité, le ministre de l'Environnement a perdu la bataille au sein du Cabinet. D'ailleurs, un ministre a dit ceci:

L'idéal serait de supprimer complètement toute idée d'indemnisation du projet de loi C-5, mais il serait peu probable qu'on le fasse compte tenu des attentes des utilisateurs des ressources.

Voilà ce que nous avons. Il n'y a pas d'indemnisation prévue pour les Canadiens vivant en milieu rural. Peut-être qu'il y aura des dispositions à cet effet dans les règlements connexes, mais nous n'allons pas participer à leur rédaction. On dit qu'elles seront justes et raisonnables, mais nous ne pourrions pas nous-mêmes les définir. En fait, quand bien même les Canadiens voudraient sauver une espèce en péril, ils ne pourraient pas le faire. Or, tout ce que veulent les gens des régions rurales, c'est d'être traités équitablement.

Il n'y aura manifestement pas plus de règlements que d'indemnisation. Le gouvernement devrait se tenir debout et dire honnêtement qu'il veut faire adopter ce projet de loi parce qu'il s'était engagé à le faire en 1992 dans une convention sur la biodiversité. C'est la raison pour laquelle il a présenté ce texte de loi. Il ne va cependant pas le mettre en application, puisqu'il n'a pas d'argent à cette fin. Il n'a pas d'argent non plus pour accorder des indemnités. Nous aurons donc une nouvelle loi, mais qui sera de bien peu d'utilité en fait. Elle ne préservera pas les habitats, ni les espèces en péril, elle n'aidera pas

les agriculteurs et elle constituera un échec total pour les Canadiens vivant en milieu rural.

•(1630)

Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue apporte une contribution précieuse au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, qui a travaillé très fort. J'entends parfois certains de ses collègues qui sont impatients de prendre la parole au sujet du projet de loi et cela m'a amenée à proposer au député d'en faire la lecture à ses collègues.

Un thème ressort de ses observations et je dois avouer que cela m'intrigue un peu. Les députés d'en face parlent du protocole de Kyoto, soutenant que les données scientifiques ne sont pas fiables et que nous ne devrions pas poursuivre les consultations publiques afin d'avoir les chiffres exacts. Nous disposons d'un cadre grâce auquel, lorsque nous ratifierons le protocole, nous saurons où nous nous en allons. Je crois, comme mes collègues du gouvernement, que c'est une bonne façon de mettre en oeuvre une bonne loi.

Les députés d'en face parlent des espèces en péril. Là encore, ils voudraient que la loi ne repose pas sur le genre de consultations et d'expérience que nous estimons nécessaires. L'indemnisation est l'une des mesures qui doivent être prévues en ce qui concerne les espèces en péril, car le gouvernement est conscient qu'il existe une certaine continuité.

Le député m'a quelque peu étonnée lorsqu'il a parlé des 45 millions. Cet argent devait être et est, en ce moment-même, engagé dans des programmes d'intendance qui s'adressent aux personnes mêmes des régions rurales dont parle le député, à savoir les grands éleveurs, les pêcheurs, les agriculteurs et les trappeurs. Nous avons des programmes qui permettent aux gens de construire des nichoirs pour les chevêches des terriers; il y a également de remarquables programmes en Ontario, qui assurent la protection des pies-grièches migratrices et leur habitat. Cette année seulement, nous avons dépensé 10 millions de dollars. Le gouvernement montre ses bonnes intentions et il fait suivre ses intentions de mesures concrètes.

Nous devons acquérir de l'expérience sur le terrain, car le cadre de la Loi sur les espèces en péril repose sur la coopération et le partenariat volontaire. Nous n'avons pas l'intention de procéder à des expropriations en catimini. Je trouve quelque peu déconcertant que les députés de l'Alliance persistent à parler des espèces en péril comme si le gouvernement cherchait une façon détournée d'exproprier les gens. Si c'était son intention, il dispose déjà d'un régime d'expropriation pour le faire. Nous préférons cependant compter sur le partenariat des personnes qui se trouvent sur les terres.

M. Bob Mills: Monsieur le Président, un certain nombre de questions me préoccupent, et la première concerne le protocole de Kyoto. Les députés du parti ministériel vantent les mérites du protocole de Kyoto et tout ce qu'il permettra d'accomplir. En réalité, il permettra, entre autres choses, l'échange de droits d'émission. Une entreprise polluante paiera une entreprise non polluante au moyen de crédits d'émissions, mais la quantité de CO₂ dans l'atmosphère restera la même. À l'échelle internationale, un pays qui produit du CO₂ achète des crédits de pays pauvres qui n'ont pas d'industries. Nous attendons-nous vraiment à ce que cela contribue à assainir l'atmosphère? La quantité d'émissions sera la même. Nous transférons simplement la richesse. Le protocole de Kyoto est politique.

Les crédits

Adoptons des mesures qui seront vraiment utiles pour l'environnement. Tournons-nous vers des sources d'énergie et des combustibles de rechange. C'est de cela dont il est question en l'occurrence. C'est une ligne de conduite sensée qui n'a rien à voir avec le jeu que le gouvernement veut jouer. L'échange des droits d'émission est synonyme de bureaucratie.

La députée vient de confirmer qu'il n'y a pas de fonds d'indemnisation, car on a déjà dépensé les 10 millions de dollars qui, croyions-nous, auraient pu être utilisés dans l'intérêt de l'environnement. Les députés devraient attendre jusqu'à ce que les poursuites en justice commencent. Nous voulons une indemnisation, mais pas seulement sous forme monétaire.

Il y a des loups dans le parc de Yellowstone. Une fiducie privée a été mise sur pied afin d'indemniser quiconque perd une de ses bêtes, une vache, un veau et ainsi de suite, à cause d'un loup. Cela fonctionne. Les loups vivent là, et nous sommes heureux de leur présence, mais le propriétaire foncier est indemnisé. Il n'est pas nécessaire que l'indemnisation vienne du gouvernement. Elle peut venir de fiducies privées ou de diverses autres provenances, mais le gouvernement refuse d'examiner cette possibilité. Il refuse d'écouter les solutions sensées.

La députée a parlé du comité. Les membres du comité ont travaillé d'arrache-pied, et les 138 amendements qu'ils ont proposés ont été rejetés après tout le travail qu'ils ont accompli. C'est une source d'embarras pour la Chambre.

Le vice-président: En conformité de l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir : l'honorable député de South Shore, Les pêches et les océans.

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui pour parler en faveur de la motion de l'Alliance canadienne qui demande au gouvernement libéral de cesser et d'abandonner ses attaques législatives et politiques soutenues contre le mode de vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales et les communautés où ils vivent. Je crois que nous avons entendu assez de commentaires condescendants et naïfs de la part des gens d'en face au sujet de cette grave question. Nous devons étudier les problèmes dont nous sommes saisis et chercher des solutions.

À titre de député de Provencher, une circonscription surtout rurale du sud-est du Manitoba, je suis fier de représenter une importante population d'agriculteurs et de Canadiens ruraux qui font partie des plus travailleurs, des plus honnêtes et des plus respectueux des lois de tout le pays.

Ils sont cependant aux prises avec une diabolique trinité législative dont une partie est encore à l'étude à la Chambre. Ces trois mesures législatives pourraient bien plonger les agriculteurs dans une situation intenable. Nous avons souvent vu le gouvernement promulguer des lois inefficaces et coûteuses qui faisaient s'affronter les Canadiens des villes et ceux des régions rurales.

Les mesures législatives dont je parle maintenant sont le projet de loi C-15B sur la cruauté envers les animaux et le projet de loi C-5 sur les espèces en péril. Elles sont inscrites à l'ordre des travaux de la Chambre depuis plus d'un an, mais c'est uniquement grâce à des efforts soutenus de l'opposition que la population est enfin sensibilisée et que l'on comprend enfin la véritable nature et le caractère anti-rural de ces deux projets de loi. La mesure C-68, la Loi sur les armes à feu, est en vigueur depuis 1995 et le coût de son application augmente chaque année, tout comme la criminalité d'ailleurs.

Le nouveau projet de loi sur les espèces en péril, s'il est adopté, donnera au gouvernement fédéral le droit d'exproprier la terre des agriculteurs et des autres habitants des régions rurales sans l'obliger à les indemniser de leurs pertes.

Le projet de loi C-15B sur la cruauté envers les animaux fera planer sur les agriculteurs le risque de se voir harcelés par des poursuites juridiques venant du secteur privé et financées par les organisations urbaines radicales de défense des animaux qui viendront ainsi réclamer la dette que leur doit l'ancienne ministre de la Justice, parce qu'elles l'ont appuyée durant la dernière campagne électorale.

Même si ces organisations radicales de défense des animaux devaient être déboutées, le processus juridique enclenché constituerait un fardeau financier dont peu de gens auraient les moyens. N'oublions pas le protocole de Kyoto dont l'application risque de faire grimper les coûts en flèche, sans pour autant fournir la moindre preuve concrète que l'environnement en sera amélioré. Le député de Red Deer soutient que le gouvernement se contente de s'adonner à des tours de passe-passe. La planète est une entité mondiale. On ne peut pas remplacer l'air pollué par de l'air pur en s'imaginant que, ce faisant, l'air pollué se dissipera.

Le troisième projet de loi, le C-68, visait essentiellement les Canadiens des régions rurales, propriétaires d'armes d'épaule. Pourtant, ces personnes sont respectueuses de la loi depuis des générations. Un allianciste nous a dit aujourd'hui que les agriculteurs sont harcelés et traînés devant les tribunaux faute d'avoir enregistré leurs armes d'épaule, mais que le gouvernement distribue des permis à des dirigeants d'organisations criminelles opérant au Canada, au coût de 700 millions de dollars jusqu'ici, coût qui augmente de 100 millions de dollars par an. À en croire les chiffres avancés l'année dernière, le registre devait coûter 35 millions de dollars. Aujourd'hui, nous savons que le coût direct en a plutôt été de 149 millions de dollars.

Je ne crois pas que le gouvernement soit contre les Canadiens des régions rurales. Je crois plutôt que ces derniers lui sont indifférents. Le gouvernement mise sur l'adoption de projets de loi qui lui rallieront l'appui des Canadiens vivant en milieu urbain, au détriment de leurs concitoyens ruraux. Au lieu d'envisager le Canada comme un tout, amenant ainsi toutes les régions à oeuvrer d'un commun accord, le gouvernement abuse des régions moins peuplées et en profite pour imposer des programmes opportuns sur le plan politique, mais inefficaces dans les faits.

• (1635)

En incluant dans que le projet de loi C-5 une indemnisation discrétionnaire, le ministre de l'Environnement demande aux Canadiens de remettre leur terre et leur gagne-pain entre les mains du gouvernement. Il dit que l'indemnisation ne devrait pas être un si gros problème puisque le gouvernement est prêt à rembourser aux propriétaires fonciers toutes pertes qu'ils pourraient encourir. Si c'est le cas, pourquoi ne pas en prendre explicitement l'engagement dans la loi? Pourquoi ne dit-il pas dans la loi que les agriculteurs et les propriétaires fonciers seront indemnisés jusqu'au dernier dollar en fonction de la valeur marchande?

Les crédits

Le gouvernement essaie de faire adopter ce projet de loi en offrant de vagues assurances que les règlements seront rédigés de manière à indemniser les propriétaires fonciers. Ces règlements seraient rédigés en secret par le Cabinet. Même les propres députés de l'arrière-ban du gouvernement n'auraient pas voix au chapitre. Il y a peut-être bien ici aujourd'hui des députés libéraux de l'arrière-ban qui disent que nous devrions faire confiance au gouvernement. Toutefois, ils ne se rendent pas compte que les règlements seraient adoptés dans le plus grand secret, comme le gouvernement a l'habitude de le faire dès qu'il s'agit de questions essentielles à l'intégrité et à la rentabilité de l'économie rurale et de l'ensemble de l'économie canadienne.

Nos agriculteurs sont incapables d'encaisser d'autres coups durs financiers. Même si, dans le passé, certains propriétaires fonciers ont volontairement coopéré à des programmes de rétablissement des espèces, sans indemnisation complète, équitable et même, dans certains cas, sans aucune indemnisation, aujourd'hui, la vaste majorité des agriculteurs et des propriétaires fonciers ne sont pas financièrement en mesure de faire de tels sacrifices pour le bien public.

Si une espèce en péril est importante et vaut la peine d'être sauvée, pourquoi est-ce que ça devrait se faire aux dépens des habitants des régions rurales du Canada? Pourquoi ne pourrions-nous pas tous partager le coût? Si c'est bon pour le pays, le pays tout entier devrait payer. Nous ne devrions pas mettre uniquement à contribution le gagne-pain et les terres des habitants des régions rurales.

Le projet de loi C-5 contient des dispositions en matière criminelle qui font peur. Le peu de cas qui y est fait de l'intention criminelle permettrait aux procureurs, sur ordre du ministre, de poursuivre des agriculteurs qui auraient détruit un habitat, même par inadvertance. Ce genre de loi est indigne de la Chambre. Si nous voulons rendre les gens criminellement responsables de leurs actions, assurons-nous d'abord qu'ils sont criminels. Ne reconnaissons pas coupables des gens seulement parce que nous voulons terroriser les habitants des régions rurales et les forcer à ne rien faire de leur terre et de leur gagne-pain. L'approche autoritaire du gouvernement serait une source d'incertitude et de confusion pour les propriétaires de terres et de ressources, y compris la majorité des Canadiens qui vivent dans les régions rurales et qui, en toute bonne foi, essaient de respecter la loi.

Le projet de loi C-15B est mal rédigé. Si ce n'était de la persévérance de l'Alliance canadienne, les députés libéraux d'arrière-ban n'auraient jamais pris conscience des risques que pose cette mesure législative. Finalement, ils se réveillent. Ils affirment que c'est leur gagne-pain et celui de leurs électeurs qui est mis en cause. Je suis heureux de constater que ces députés ouvrent enfin les yeux. Toutefois, quand prendront-ils vraiment position? Quand interviendront-ils pour dire qu'ils en ont assez de voir le gouvernement abuser du Canada rural? Quand feront-ils front commun avec les citoyens qui se préoccupent vraiment du Canada dans son ensemble?

Je suis extrêmement préoccupé de voir l'orientation que prend le gouvernement. Il y a un certain optimisme maintenant que les députés libéraux d'arrière-ban se réveillent enfin. Néanmoins, tant que le cabinet libéral est en place, les Canadiens des régions rurales ne pourront pas être des partenaires égaux avec leur concitoyens citadins.

• (1645)

J'exhorte les députés à réfléchir attentivement au sujet de cette mesure législative présentée à la Chambre avant de prendre une décision qui pourrait être fâcheuse et nuire davantage au Canada

rural. Réfléchissons soigneusement aux projets de loi C-5 et C-15B. Rappelons-nous également les leçons tirées de la loi C-68.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations. Je suis d'accord avec lui. C'est vrai. On dit que, dans les relations conjugales, l'opposé de l'amour n'est pas la haine, mais l'indifférence. Si on veut chasser quelqu'un, on le traite avec indifférence et non avec méchanceté.

Je vais vous donner quatre exemples de la façon dont les libéraux nous ont laissés tomber dans leurs politiques rurales soit par simple négligence ou carrément par indifférence. D'abord, ils nous ont laissés tomber dans le secteur des pêches. La pêche à la morue de la côte est témoin de la façon dont le gouvernement a détruit complètement cette industrie. La pêche au saumon coho a également été un désastre.

Ensuite, les agriculteurs ont été aux prises avec des revenus décroissants. Nous avons lu les rapports et nous avons vu les données. Toutefois, les données ne peuvent faire état de l'angoisse qui est ressentie en Saskatchewan dont la population ne cesse de diminuer. Il semble bien que le Canada rural et le secteur agricole continueront de subir des baisses de revenus et d'autres problèmes.

En troisième lieu, le gouvernement a mal géré l'industrie forestière. Il a montré son incapacité totale à gérer la question du bois d'oeuvre. Je ne sais que proposer maintenant parce que l'affaire est dans les mains des producteurs américains. Nous avons eu cinq ans pour en arriver à une meilleure stratégie dans le secteur du bois d'oeuvre. Le gouvernement a échoué lamentablement dans le dossier du bois d'oeuvre, ce qui se traduira par des mises à pied dans l'industrie forestière.

En quatrième lieu, le gouvernement semble être complètement déconnecté de la réalité en ce qui concerne les plans de développement rural et le terrain idéal pour le favoritisme qu'est le développement régional. Si les programmes de développement régional du gouvernement étaient efficaces pour le Canada rural, le Canada atlantique, le nord du Canada et les gens qu'ils sont censés aider, tous les travailleurs auraient deux emplois plutôt qu'un, au lieu d'aucun comme c'est souvent le cas. C'est un échec sur toute la ligne.

Le député croit-il que cela soit causé par une attaque législative bénigne ou carrément malicieuse? Je ne sais laquelle est pire. Toutefois, l'effet net, c'est que le Canada rural l'a encaissé sur la côte est, sur la côte ouest et dans le centre du pays. Est-ce de l'indifférence ou est-ce que le gouvernement en veut vraiment au Canada rural?

M. Vic Toews: Monsieur le Président, je ne pense pas qu'il y ait de malveillance de la part des libéraux. Ils veulent faire tout ce qu'ils peuvent pour rester au pouvoir, même si cela veut dire se montrer indifférents aux habitants des régions rurales du Canada et ne pas tenir compte de leurs besoins. Le gouvernement préfère éviter de prendre quelque décision que ce soit qui nuirait à sa capacité de rester au pouvoir. S'il est une chose que nous avons apprise au sujet du gouvernement libéral depuis neuf ans, c'est qu'il désire rester au pouvoir.

Les crédits

Quand nous examinons les résultats du gouvernement en matière de développement économique des régions rurales et de l'Ouest, nous constatons une série de désastres. Les députés et les ministres en face signalent certains programmes qui ont donné de bons résultats. Je ne rejeterai pas tous les programmes ni le travail acharné de certains bons fonctionnaires qui ont tâché de les mettre en oeuvre. Cependant, dans la plupart des cas, c'est plutôt par chance que des programmes donnent de bons résultats ou qu'un fonctionnaire dévoué change quelque chose dans la localité où il vit.

Il faut plutôt parler d'indifférence à l'égard du Canada rural. L'action du gouvernement est motivée par le désir de rester au pouvoir. Voilà pourquoi il n'y a pas de reddition de comptes à l'égard des montants dépensés. Le gouvernement libéral ne pourrait pas être responsable des fonds publics.

● (1650)

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, bien des députés se rappelleront peut-être que j'ai pris la parole à la Chambre, il y a plusieurs mois, pour parler des divers programmes que le gouvernement a lancés à l'intention des Canadiens ruraux et dire à quel point il est important que tous les députés du Canada rural donnent leur appui et serrent les rangs. Le Canada rural est submergé par le nombre. Les députés et les habitants des circonscriptions rurales sont bien moins nombreux que le reste de la population. Nous devons travailler ensemble. Je suis donc très heureux que l'Alliance ait abordé ce sujet et se joigne à nous pour appuyer ces programmes destinés aux ruraux, pour défendre la cause des ruraux. Cela est très important dans ma circonscription.

Il peut y avoir dans tous les partis des députés très posés qui sont capables d'enrichir le débat, comme le secrétaire d'État l'a dit. C'est là-dessus que je vais faire porter presque tout le reste de mon intervention, mais je voudrais d'abord signaler qu'il est difficile d'être constructif lorsqu'un député de la loyale opposition emploie des termes comme obscène et cynique. Il n'est plus ici. Il a dit cela beaucoup plus tôt cet après-midi.

Ce qui me semble obscène et cynique, c'est la façon dont ils ont parlé l'an dernier des gens du Canada atlantique et de leur éthique de travail. Je sais qu'ils ont présenté des excuses, que la personne en cause a démissionné et que l'affaire est close. Je ne serais pas revenu sur la question aujourd'hui, car je croyais ces attaques contre les régions terminées, mais je me reporte au *Financial Post* de samedi. Le chef de la loyale opposition de Sa Majesté aurait dit que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux industries installées au Québec et n'a pas su protéger les familles des travailleurs canadiens. Pourquoi s'attaquer maintenant à une autre région, en disant que les Québécois ne travaillent pas fort?

Le chef de l'opposition a dit que peut-être, s'il s'était agi de Bombardier et non de familles qui travaillent fort, le gouvernement aurait agi. C'est déplorable. On dirait qu'ils reculent peu à peu vers l'Ouest. Le chef de l'Alliance doit se réjouir qu'on se rapproche ainsi de l'Ouest, derrière le rempart de son parti, mais même ce rempart ne les arrêtera pas. En effet, nous venons d'entendre les députés de ce parti, dans un certain nombre d'interventions, réclamer l'annulation du financement pour la diversification de l'économie de l'Ouest. Même dans l'ouest du Canada, leur fief, ils ferment les yeux sur les besoins.

Voyons voir certains des projets qui serait annulés. Le projet de banque de tissus tumoraux de la B.C. Cancer Agency serait annulé, et ses nombreux employés se retrouveraient sans emploi. Que dire de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba? Ces provinces ont accepté de contribuer aux laboratoires de ressources en télécommu-

nications à Edmonton, de concert avec 30 petites et grandes entreprises et avec le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, lequel apporterait une contribution de 10 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat visant à faire d'entreprises de l'Ouest des entreprises à la fine pointe de la recherche et de la technologie. Pourtant, l'Alliance canadienne est contre ce projet. Que dire du plan Brando, ce plan stratégique pour les aliments et les nutraceutiques, à Winnipeg, qui pourrait employer 90 chercheurs dans l'ouest du Canada? Que dire du Film, Video, Production and Education Centre, projet de partenariat entre le Canada et la Saskatchewan?

Je ne dirai rien sur les commentaires négatifs de l'Alliance. Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough a commencé à dire que l'Alliance était négative, puis il s'est mis à parler de corruption. Avant qu'il poursuive dans cette veine, j'aimerais entendre ses commentaires sur les nombreuses accusations de Stevie Cameron, qui n'ont jamais fait l'objet de poursuites. Il est ironique qu'un député de son parti fasse pareilles allégations non fondées.

● (1655)

Avant de parler des initiatives rurales, je vais commenter quelques questions posées pendant le débat. J'ai commenté les dépenses. Nous parlions de réduire la dette et les impôts pour aider les Canadiens des régions rurales et tous les autres Canadiens. On a mentionné que les députés de l'Alliance avaient présenté des propositions évaluées à environ 30 milliards de dollars et, pourtant, ils favorisaient toujours une réduction de la dette et des impôts. On a dit que ces chiffres avaient été lancés en l'air, mais ils proviennent du hansomard. Les députés peuvent vérifier.

Plus tôt au cours du débat, les conservateurs et les bloquistes ont mentionné l'administration et DRHC. Nous avons tenu un débat à cet égard l'année dernière. J'ai reçu des commentaires d'ONG, ces groupes qui aident d'autres personnes et qui sont tributaires de ces subventions. Ces ONG disent que le processus est tellement inspecté qu'on est presque passé d'un extrême à l'autre. Continuer de faire des commentaires de la sorte n'est pas très utile aux groupes qui viennent en aide aux personnes dans le besoin et qui ne peuvent pas obtenir de l'argent à cause d'une trop lourde bureaucratie.

Je voudrais également m'assurer que la presse a capté un commentaire qui a été fait plus tôt cet après-midi. On a dit quelque chose comme «il fait froid aujourd'hui; c'est peut-être que le climat se refroidit». J'espère que les scientifiques envoient des lettres pour répondre à cela, surtout si l'on considère que, par la suite, des députés ont dit qu'il ne s'agissait que de politique. Il serait bon d'entendre la réaction des scientifiques.

Je voudrais lire un extrait d'un courriel que j'ai reçu, il y a environ deux semaines, de deux de mes électeurs, Sylvie et David, au sujet de Kyoto. On dit:

Le Canada a la responsabilité de protéger l'environnement, de contrôler et de réglementer son utilisation des combustibles fossiles et de chercher à utiliser des ressources énergétiques beaucoup plus renouvelables pour soutenir notre qualité de vie.

Les crédits

Une autre observation qui a été faite plus tôt au sujet des dépenses, c'est que nous accordons des fonds du ministère des Affaires indiennes aux bandes des premières nations et, pouf!, l'argent est parti, il disparaît et c'est un gros gaspillage. Dans ma circonscription et dans d'autres régions du pays, les premières nations se dirigent de plus en plus vers l'autonomie gouvernementale. Nous appliquons des programmes de transfert aux premières nations pour qu'elles puissent assurer les programmes et les services dont elles ont besoin et puissent se charger de ces programmes. Cela fonctionne très bien. Si nous regardons les premières nations qui détiennent ces pouvoirs, nous y constatons une différence énorme sur le plan de la confiance et de l'efficacité, par rapport à celles qui ne sont pas allées aussi loin.

Le député qui a fait une telle déclaration devrait consulter les rapports de vérification. Toutes ces bandes et organisations font l'objet de vérifications et elles ont obtenu des notes exceptionnellement bonnes. Seulement quelques-unes d'entre elles en ont subi des conséquences négatives. Si le député est d'avis qu'on devrait demander au ministère des Affaires indiennes de reprendre ces programmes et de les offrir lui-même, je le félicite de la confiance qu'il accorde aux Affaires indiennes, mais ce n'est pas ainsi qu'on doit gouverner les premières nations.

Nous avons également entendu un commentaire sur les groupes de travail ruraux et urbains. Je suis tout à fait d'accord pour dire que les gens des campagnes et les gens des villes mènent des vies bien différentes, qu'ils ont des opinions différentes et qu'ils ne voient pas certaines choses de la même façon. Dans ma circonscription, comme dans bon nombre d'autres endroits, les gens sont très frustrés de voir qu'un grand nombre de gens des villes pensent que toute personne qui possède une arme à feu est une criminelle par le seul fait de posséder une arme. Nous le comprendrions peut-être si nous vivions dans une grande ville. C'est très frustrant pour les gens des secteurs ruraux qui utilisent quotidiennement leurs armes à feu et pour les autochtones des premières nations qui ont toujours leurs armes à portée de la main pour chasser et se protéger dans la nature. Les gens de la ville croient que ce sont des criminels uniquement parce qu'il vivent leur vie comme ils l'ont toujours fait.

Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough a dit que nous avions mis sur pied des groupes de travail ruraux et urbains en conflit pour créer des différences. Ce n'est pas le cas. Nous avons un groupe de travail urbain et nous avons également un groupe de travail qui ne s'occupe que de l'agriculture. C'est un groupe de travail spécial. Bon nombre des députés participant au débat d'aujourd'hui ont mentionné combien l'agriculture était importante. Je suis certain qu'ils sont d'accord avec un tel groupe de travail.

● (1700)

Les députés ont parlé de deux projets de loi aujourd'hui, dont celui sur les espèces en péril. Certains ont simplement déclaré qu'il n'y avait pas de protection de l'habitat ni d'indemnisation. Or, il a été largement question de ces deux aspects quand le projet de loi a été débattu et ils y sont tous deux inclus. Des dispositions sont prévues pour permettre la protection de l'habitat, considérant que cette protection et celle des espèces reviendront aux provinces et aux territoires et que le gouvernement fédéral agira comme filet de sécurité. Il y a des dispositions sur la protection de l'habitat et sur l'indemnisation. Si jamais elles ne fonctionnent pas, je sais parfaitement que l'opposition le signalera.

Je voudrais rappeler quelques mesures qui ont été prises et dont il n'a pas été question aujourd'hui.

Le gouvernement du Canada a établi le Secrétariat rural. J'ai dit à maintes reprises, même avant d'être élu, que c'est excellent pour les

régions rurales du Canada. Peu importe leur allégeance, les députés des régions rurales devraient appuyer cette initiative. Je voudrais m'arrêter sur trois éléments du Secrétariat rural que les Canadiens ignorent peut-être.

Le premier avait pour objet de définir les besoins des régions rurales du Canada et de voir comment satisfaire ces besoins, et le gouvernement a jugé important de mener des consultations directement dans les régions rurales. Le processus a duré pendant des années. Des conférences en milieu rural ont eu lieu. Les habitants des régions rurales ont élaboré de concert des plans d'action.

Le secrétaire d'État chargé du Développement rural s'est penché sur ces plans d'action et il a mis en oeuvre des solutions issues des conférences. D'ailleurs, un débat entier devrait être consacré à la dernière conférence demain soir, parce qu'elle a donné lieu à des idées excellentes, dont un grand nombre venaient des régions rurales du Canada concernant ce que tous les ordres de gouvernement pouvaient faire en travaillant de concert pour les aider.

Le deuxième élément du Secrétariat rural que je veux aborder concerne La lentille rurale, un programme mis en oeuvre par le gouvernement fédéral. Tous les ministères, lorsqu'ils créent de nouveaux programmes ou de nouvelles mesures législatives, doivent examiner quel en sera l'impact sur le Canada rural. Je suis certain que tous les députés ruraux appuient ce programme. L'idée est de s'assurer que, lorsque le gouvernement du Canada conçoit une mesure à Ottawa, cette mesure est examinée dans l'optique rurale afin d'en assurer l'efficacité pour les Canadiens des régions rurales. Cela contribue à améliorer la mesure législative à cet égard.

Je me fais l'ardent défenseur des projets pilotes ruraux depuis de nombreuses années. Ils font partie du Secrétariat rural. Le gouvernement fédéral a mis sur pied des centaines et des centaines de projets pilotes pour trouver de nouvelles façons de faire les choses, pour trouver des solutions uniques afin d'aider le Canada rural. Un certain nombre de ces projets seraient transférables. Une fois qu'un projet pilote est sur pied, on espère qu'il pourra être mis en oeuvre d'un bout à l'autre du pays. Il y a eu un certain nombre de projets fructueux. Je ne parle que de ceux dans ma circonscription, mais si nous multiplions cela par le nombre de circonscriptions dans l'ensemble du pays, nous pouvons imaginer le nombre de projets que cela représente.

Dans ma région, deux mégaprojets qui aideront le Canada rural sont sur le point de se concrétiser. Dans la vallée du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, on installera un gazoduc qui sera viable sur le plan financier. Il permettra d'acheminer le gaz du delta jusqu'à cette région. Ce sera utile en ce qui a trait aux sables bitumineux. Ce sera très positif pour les habitants de certaines des régions rurales les plus éloignées du Canada. Le gazoduc sera très avantageux pour le Canada sur le plan des emplois et de la formation, sur le plan de l'apport au produit intérieur brut de même que sur le plan des recettes douanières et des redevances.

● (1705)

Le deuxième projet est la construction d'un autre gazoduc pour acheminer le gaz de l'Alaska par la route de l'Alaska, et de là à travers le Canada. La solution la plus désastreuse serait que le gazoduc franchisse l'Alaska sans passer par le Canada, mais le trajet canadien suit la route de l'Alaska et descend ensuite vers le sud en passant par l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les crédits

Ce projet créerait de l'emploi pour 108 000 années-personnes au Canada et occasionnerait des dépenses de 13 milliards de dollars, dont plus de la moitié iraient au Canada. Tout cela aiderait grandement l'économie de cette région du pays. Ce projet est tellement extraordinaire que même le Congrès américain est en voie d'adopter un projet de loi pour faire passer le gazoduc par le Canada, avec tous les avantages que cela comporte pour ce dernier, dont des recettes douanières de 1,2 milliard de dollar par année et plus de 1 000 emplois créés dans ma circonscription.

L'aide américaine pour procurer au Canada tous ces avantages pourrait comprendre une garantie d'emprunt de 10 milliards de dollars, ainsi qu'un prix-plancher garanti de 3,25 \$ pour le gaz naturel. Ces sommes seraient remboursées en crédits d'impôt. Il ne s'agirait pas de subventions. Il faudrait les rembourser dès que le prix du gaz dépassera 4,85 \$.

Ces projets excitants vont bientôt aider un grand nombre de citoyens de la circonscription rurale que je représente. Le gouvernement fédéral a travaillé d'arrache-pied pour faire approuver ces projets, parce que c'est son rôle. Il s'est acquitté de ses responsabilités dans ce domaine jusqu'à présent.

En terminant, j'aimerais mentionner certains projets financés dans le cadre du programme de projets pilotes ruraux. Je suis persuadé que tous les députés se souviendront des projets qui ont eu lieu dans leurs circonscriptions respectives. Je vais parler de ceux qui ont été réalisés dans ma circonscription.

Il y a d'abord l'étude sur les propriétés du bois de pin de Californie. On a pu évaluer ainsi les avantages commerciaux de l'une de nos deux principales essences de bois. Les résultats ont été complètement différents de ce qu'on avait prévu. Ils ont fourni des données utiles aux entreprises qui essayaient de commercialiser et de mettre au point des produits dans ce secteur de l'industrie du bois.

Le projet de préparation à la lecture au Yukon vise à favoriser l'acquisition de connaissances. Je suis convaincu que tous les députés sont d'accord avec cette quête de connaissances, qui est certainement essentielle à notre économie moderne. Autrefois, les gens avaient des emplois à vie. Il leur suffisait d'acquiescer certaines compétences. Mais maintenant, ils ont besoin d'apprendre continuellement. Il leur faut un niveau élevé de connaissances de base et d'aptitudes à calculer, car les emplois sont tellement techniques de nos jours.

Nous avons également le projet d'identification de l'état de santé de la communauté franco-yukonnaise et le projet de formation de techniciens en informatique dans le Yukon rural et au sein des Premières nations. Je ne crois pas que l'on s'oppose à ce que l'on apprenne à des autochtones vivant dans des villages éloignés à réparer des ordinateurs et des équipements techniques. Certaines de ces localités sont si dispersées dans ma circonscription que le fait de faire venir un technicien d'un grand centre pour réparer le matériel coûterait presque autant que l'achat d'un nouvel ordinateur.

N'oublions pas le projet d'évaluation et de sensibilisation concernant le bassin hydrographique de la rivière Yukon. Ce bassin hydrographique est l'un des plus importants au Canada. Ce projet a pour objet d'apprendre aux ruraux du Yukon qui en sont riverains à faire de leur mieux pour le protéger.

Le Bureau des bénévoles du Yukon est un autre projet qui m'intéresse particulièrement. La plupart des régions sont pourvues de tels services, mais dans les petites localités rurales, il n'y a tout simplement pas suffisamment d'argent pour en ouvrir, comme le savent les députés. La population desservie se déplace et les bénévoles peuvent s'inscrire dans toutes les organisations. Plusieurs

centaines de bénévoles se consacrent à la population yukonnaise, ce qui est des plus utile.

Je vais lire les noms des autres projets, car le temps me manque. Il y a le réseau d'information sur l'emploi du Yukon, le service de mentorat d'entreprises rurales dans le Yukon, le projet pilote de surveillance par les pairs des représentants en santé communautaire, les exploitations agricoles commerciales, le projet de surveillance des animaux à fourrure des premières nations, le projet Pour des collectivités en bonne santé, et le projet de renforcement des capacités grâce à la constitution de partenariats.

Je regrette de n'avoir pas pu les décrire davantage. Je tenais néanmoins à les énumérer pour montrer que, dans ma seule circonscription déjà, on fait beaucoup pour le Canada rural. Si l'on multiplie ces projets par 301 circonscriptions, force nous est de constater que l'on fait beaucoup au Canada pour trouver des solutions adaptées aux particularités des régions rurales et aux besoins de leurs habitants.

• (1710)

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le député a dit qu'une indemnisation est prévue dans le projet de loi. D'autres députés ont aussi fait valoir cet argument. On dit que cela sera prévu dans les règlements, mais ne comprennent-ils pas ce qui arrivera si le ministre décide de rafraîchir ceux-ci et ce qui peut se produire quand on dit que l'indemnité sera juste et raisonnable sans définir ce qu'on entend par là? Il n'est pas question de juste valeur marchande, mais d'indemnité juste et raisonnable.

Le député a parlé de bâtir la confiance. Comment peut-on faire cela lorsque l'ensemble des Canadiens ne sont pas prêts à faire un effort pour aider les intéressés à préserver les espèces en question? Les groupes d'écologistes, l'industrie, les agriculteurs et les éleveurs savent que, concrètement, cela ne fonctionnera pas. Comment le député peut-il prendre la parole et dire qu'il se préoccupe vraiment des Canadiens des régions rurales ou qu'il pense que cette mesure législative permettra concrètement de sauver une seule espèce?

M. Larry Bagnell: Madame la Présidente, le député vient justement de prouver ce que je disais. C'est prévu dans le projet de loi, et je m'attends à ce qu'il nous rappelle à l'ordre si cela ne fonctionne pas. Comme il l'a dit, des règlements sont prévus, et l'on en établira. Si cela ne fonctionne pas, je m'attends à ce que les députés de l'opposition prennent la parole en grand nombre au moment de la période des questions pour savoir pourquoi le système ne fonctionne pas comme nous l'avions prévu lorsque nous avons conçu le projet de loi.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Une des choses que le gouvernement a faites pour les régions éloignées du Canada, comme le Yukon que le député représente tellement bien, madame la Présidente, c'est de brancher à Internet toutes les écoles primaires et secondaires, tous les collèges, toutes les universités et presque toutes les bibliothèques dans le cadre du programme Rescol. Ce programme a d'abord été lancé dans les régions rurales et s'est ensuite étendu aux villes, ce qui est très symbolique. C'était très bien ainsi.

Je voudrais que le député du Yukon en parle, surtout pour ce qui concerne le Collège du Yukon. Je crois comprendre que, au cours de la dernière année, une autre initiative du gouvernement visait à mettre tous les collèges des régions éloignées en communication avec la nouvelle Université de l'Arctique. Le Collège du Yukon s'est évalué de cette initiative au moyen du réseau Internet et est une des expériences réussies de l'Université internationale de l'Arctique.

Les crédits

Le député pourrait-il nous parler de cette démarche du gouvernement pour brancher les établissements d'enseignement au réseau Internet?

M. Larry Bagnell: Madame la Présidente, on me pose une excellente question qui m'amène à parler d'un sujet que j'ai oublié de mentionner dans mon discours.

L'accès à Internet est beaucoup plus important pour le Canada rural. Nos écoles et nos localités sont toutes branchées. Les personnes qui ne peuvent se rendre à l'un des bureaux du gouvernement ou obtenir des services autrement trouvent fort utile de pouvoir obtenir des renseignements divers, notamment sur les soins de santé, grâce aux réseaux informatiques.

Comme le mentionnait le député, le Collège du Yukon joue un rôle de premier plan dans l'établissement de ce qu'on appelle maintenant l'Université de l'Arctique. À cause du petit nombre d'étudiants et d'enseignants, nous n'aurions jamais pu avoir une université de renommée internationale au nord du 60^e parallèle, mais nous y parvenons en réunissant les intervenants de manière virtuelle, grâce notamment à Internet.

Je voulais amorcer mon discours aujourd'hui en signalant à la Chambre à quel point j'étais déçu de l'attaque sans précédent menée, en novembre et décembre derniers, par une partie mais pas la totalité des députés de l'Alliance qui s'opposaient à ce que les Canadiens des régions rurales soient branchés à Internet.

Loin de se contenter d'une faible déclaration donnant à entendre que, sur le plan financier, l'accès à Internet n'était peut-être pas la meilleure solution, ils y sont allés d'une attaque virulente, télédiffusée dans l'ensemble du pays, affirmant qu'il était scandaleux de vouloir brancher les Canadiens des régions rurales à Internet.

Il fallait vraiment brancher les habitants de ces régions. Il fallait leur fournir le service téléphonique et les ordinateurs nécessaires afin qu'ils aient accès au même service que le reste des Canadiens. J'ai du mal à croire qu'ils n'appuient pas le Canada rural et qu'ils n'appuient pas l'initiative visant à brancher les Canadiens des régions rurales à Internet.

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'espère que ce débat amènera les habitants des zones urbaines à constater à quel point l'interdépendance est grande entre les secteurs urbain et rural et à quel point de nombreux habitants des secteurs ruraux sont mal à l'aise. Il est difficile de ne pas faire preuve de cynisme.

Un électeur de Bella Coola sur la côte ouest m'a récemment téléphoné pour me dire qu'après avoir dépensé des dizaines de milliers de dollars en vue d'acquérir les permis de pêche dont il avait besoin pour son bateau, la pêche a été fermée. Il a ajouté qu'il n'a pas la possibilité de récupérer l'argent dépensé pour acquérir ces permis de pêche.

Je suis également très préoccupé par le problème du dendroctone du pin. Le problème lié à cet insecte dure depuis de nombreuses années. Avant d'éprouver des difficultés avec le dendroctone du pin, nous avions été aux prises avec le scolyte du sapin. Il y avait eu de nombreuses discussions avec le ministère de la Défense nationale parce que cette infestation touchait des terres dont le gouvernement fédéral est entièrement responsable. Le gouvernement n'a pas bougé dans ce dossier après des consultations répétées et des engagements selon lesquels il interviendrait. La même chose s'est produite dans le cas du dendroctone du pin. Après au moins deux séances de consultation avec moi et un débat à la Chambre des communes, le gouvernement fédéral a dit à deux reprises que le gouvernement provincial ne lui avait pas présenté de demande. Si je me rappelle

bien, madame la Présidente était dans le fauteuil lorsque cette déclaration a été faite. Ce commentaire est tout à fait faux. C'est cette négligence qui rend les choses si frustrantes.

Du bois d'une valeur approximative de 3,4 milliards de dollars est déjà affecté par le dendroctone du pin, et des dégâts supplémentaires de 12,5 milliards de dollars sont possibles. Le ministre de l'Environnement dit que c'est naturel, et que l'on n'y peut rien. Toutefois, il a négligé de souligner que nous allumons les incendies qui tuent normalement le dendroctone du pin. Il a aussi négligé de dire que le bois n'est pas abattu et que rien n'est fait pour récupérer l'argent qui sera perdu parce qu'on l'aura laissé pourrir.

Je ne peux comprendre pourquoi le gouvernement fédéral ne tient pas compte des préoccupations des Canadiens du secteur rural lorsque non seulement le gouvernement mais aussi les centres urbains du Canada risquent de perdre des biens d'une telle valeur et une telle richesse. Le député aurait-il l'obligeance de nous dire ce qu'il en pense?

• (1715)

M. Larry Bagnell: Madame la Présidente, je n'entrerai pas dans les détails, mais les gens sont vraiment exaspérés par les gouvernements. Je suis heureux que le député ait commencé comme il l'a fait. Je reconnais avec lui que cela peut être très exaspérant.

Je vais peut-être ennuyer les députés en parlant de ma circonscription tout le temps, mais les gens du Yukon veulent que leurs voix se fassent entendre à Ottawa. Je suis d'accord avec le député lorsqu'il dit qu'il y a des situations exaspérantes. Nous les traversons tous. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici pour lutter aujourd'hui pour que cette question fasse partie des priorités. Je félicite le député d'avoir soulevé cette question avec véhémence et on peut espérer que c'est ce que nous pouvons tous faire pour aider nos circonscriptions respectives.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je félicite le député qui m'a précédé de vouloir parler de sa circonscription. Il est important que les gens dans sa circonscription sachent qu'il fait cela et, en réalité, c'est important pour nous tous.

Après les élections de 1993, le Parti libéral a envoyé des comités dans tout l'ouest du pays pour déterminer pourquoi les gens de ces régions ne votaient pas pour le Parti libéral. Des élections ont été tenues en 1997 et les choses ne se sont pas améliorées pour les libéraux, bien au contraire.

Après les élections de 1997, plus de personnes ont été envoyées dans toutes les régions pour déterminer pourquoi les gens ne votaient pas pour le Parti libéral. J'ai voyagé avec ces comités et j'ai écouté ce que les gens avaient à dire. Je les ai écoutés parler au Comité de l'agriculture. Là encore, au lieu de s'améliorer, la situation s'est aggravée.

J'assiste à ces rencontres depuis un certain temps et j'écoute les messages qui sont transmis. Je les entends tout le temps. Les producteurs de grain demandent d'avoir le choix sur la façon de commercialiser leurs produits. Ils ne veulent pas être forcés de s'adresser à la Commission canadienne du blé. Ils veulent être en mesure d'utiliser la commission s'ils le désirent, mais ils souhaitent avoir le choix. Lorsqu'une catastrophe frappe, comme une sécheresse, ils veulent que le gouvernement mette en place un programme pour les aider. Cela ne s'est pas produit et ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

Les crédits

J'ai écouté ces gens lorsque la dernière entente sur le bois d'oeuvre a pris fin. Lorsque le comité s'est déplacé, les gens ont demandé aux membres du comité de prendre des mesures au sujet de la catastrophe qui s'en venait dans le secteur du bois d'oeuvre. Ils ont réclamé l'aide du gouvernement.

Ce que je veux dire au député, c'est que les libéraux ont entendu ces voix, mais qu'il n'y a eu absolument aucune adhésion à ces voix. En 2000, une fois de plus le Parti libéral s'en est tiré plus mal que jamais durant les élections.

Quand les libéraux vont-ils enfin apprendre que ces gens essaient de leur transmettre un message? Quand vont-ils l'entendre? Quand cela va-t-il se produire? Les libéraux n'écoutent pas et c'est un grave problème qu'ils doivent surmonter.

• (1720)

M. Larry Bagnell: Madame la Présidente, j'apprécie le commentaire du député. Je pense qu'il est nécessaire d'écouter les citoyens.

Le député a parlé de quatre sujets. Le groupe de travail sur l'Ouest existait avant ma venue en politique, mais le député a soulevé un point intéressant quand il a dit que nous devrions rendre des comptes au sujet des idées mises de l'avant par ce groupe de travail.

J'allais débiter mon intervention en demandant aux députés de ne pas me poser des questions sur l'agriculture. Je ne parlerai pas du blé parce que le Yukon se trouve trop loin de cette réalité, mais je vais parler de la sécheresse. Je suis ravi que le député ait de nouveau soulevé cette question parce que c'est un problème très sérieux dans l'Ouest du Canada. Je suis convaincu que les députés libéraux et l'ensemble des députés comprennent la gravité de la situation. En fait, nous sommes même heureux qu'il y ait encore de la neige actuellement. Nous espérons qu'il y aura encore plus de précipitations cette année pour résoudre le problème et que toutes les mesures à prendre seront prises.

Pour ce qui est de la question du bois d'oeuvre, nous savons que tous les députés ont travaillé très dur et ont exprimé leur position avec beaucoup de passion. Toute suggestion s'avérerait très utile.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Saskatoon—Rosetown—Biggar.

Je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre part au débat concernant les attaques législatives et politiques soutenues contre la vie et le gagne-pain des Canadiens des régions rurales et les collectivités où ils vivent.

Le gouvernement fédéral actuel est l'administration la plus antirurale que les Canadiens aient jamais vue. Les politiques et les programmes du gouvernement minent systématiquement nos collectivités rurales au quotidien. Cela a donné lieu, aujourd'hui, au Canada, à un gouvernement à deux vitesses, une pour les Canadiens des villes et une autre pour les Canadiens des régions rurales. Or, cette division s'avère nuisible pour l'unité canadienne. Le gouvernement peut crier sur les toits que le séparatisme est mort au Québec, mais la montée d'un nouveau séparatisme menace le Canada lorsque deux groupes de Canadiens s'affrontent pour un gain politique à court terme.

Qu'est-il advenu du sens politique et de l'édification d'une nation? Ils sont morts dès le jour où le premier ministre a incité ses ministres à crier au racisme et à recourir à des attaques personnelles plutôt que d'avoir à rendre des comptes au sujet des politiques gouvernementales. Rien d'étonnant alors que 70 p. 100 des Canadiens estiment que ce gouvernement est corrompu.

Le gouvernement a aussi attaqué le Canada rural par le truchement de sa politique de compression du budget militaire. La plupart des Canadiens connaissent les réductions dans le budget militaire qui ont fait reporter à plus tard l'achat de matériel et forcé les militaires à constamment réparer le vieux matériel au lieu de recevoir à temps celui dont ils avaient besoin. Cette politique a entraîné des retards, qui font que les militaires doivent encore utiliser les hélicoptères Sea King vieux de 40 ans, et des achats de matériel d'occasion, comme les sous-marins bons uniquement pour la ferraille. La réduction du budget militaire a aussi entraîné la fermeture de bases, ce qui a eu un effet dévastateur sur les économies locales là où se trouvaient ces bases dans diverses régions rurales du Canada.

Et maintenant, une nouvelle menace plane sur les localités où il reste encore des bases militaires. On l'appelle le Projet de la chaîne d'approvisionnement ou la diversification des modes de prestation de services, la DMPS. Le ministre de la Défense nous dira que ce projet ne signifie pas qu'on va transférer à la sous-traitance les emplois civils existant déjà au MDN, mais qu'on va chercher à réaliser des économies dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement déjà en place au MDN. J'aimerais bien entendre les réflexions du député de Simcoe—Grey à ce sujet et l'entendre raconter ce que le Projet de la chaîne d'approvisionnement a fait à Meaford lorsque le personnel de la base est passé de 150 employés à moins de 50.

L'Union des employés de la Défense nationale a communiqué avec le directeur de l'association des gens d'affaires de Meaford et il a confirmé que, depuis le début du Projet de la chaîne d'approvisionnement, le centre-ville s'est transformé en ville-fantôme. Voilà donc une autre ville-fantôme créée grâce à la politique du gouvernement libéral.

Ce qui est particulièrement tragique dans cet exemple, c'est que, sous prétexte d'économiser l'argent des contribuables, le gouvernement pourrait bien obtenir l'effet contraire à cause des emplois perdus dans le cadre de ce transfert à la sous-traitance des services de la base. Des recherches sur le contrat ont révélé qu'il a été octroyé à une entreprise appelée Black & McDonald, qui fonctionne à 20 p. 100 à partir de l'Australie et à 80 p. 100 à partir des États-Unis. Elle a obtenu le contrat pour la prestation de tous les services de la base de Meaford, lesquels occupaient auparavant 150 personnes de la région et leur apportaient des revenus de 25 millions de dollars.

D'une façon générale, le Centre d'instruction du secteur de Meaford a fonctionné en vertu d'un contrat quinquennal forfaitaire de 40 millions de dollars de 1995 à 2000. Les emplois y ont été réduits à 50, dont la plupart étaient occupés par d'ex-militaires à la retraite rémunérés à un taux légèrement supérieur au salaire minimum provincial. Cela se résume à une société étrangère qui fait des profits en mettant des Canadiens au chômage sans aucun engagement financier envers la localité ni envers le Canada.

Les demandes de renseignements présentées au MDN révèlent qu'il n'en est pas résulté des économies de coûts pour les contribuables. Voici ce que le vérificateur général a écrit à propos du programme DMPS au ministère de la Défense nationale:

Bon nombre des analyses de rentabilisation liées aux 14 projets que nous avons vérifiés avaient été mal effectuées. Les options n'étaient pas toujours évaluées de manière satisfaisante, et l'option choisie n'était pas nécessairement la meilleure. Le personnel ne semblait pas posséder les compétences nécessaires pour entreprendre les analyses...

Nous n'avons découvert aucune analyse de rentabilisation en bonne et due forme ni aucune autre preuve permettant de justifier le contrat DMPS utilisé pour le Centre d'instruction du secteur de Meaford.

Les crédits

• (1725)

La vérification a constaté qu'au lieu des économies de 200 millions de dollars que le MDN avait prévu réaliser à ce point, on évaluait ces économies à 68 millions de dollars obtenues surtout au détriment de la collectivité locale. Cela signifie que l'on a échoué à 70 p. 100 à atteindre l'objectif en matière d'économies.

Finalement, la vérification a révélé qu'on ne suivait pas toujours le processus de concours pour l'octroi des contrats et que des contrats étaient accordés sans absolument aucune soumission concurrentielle. Quand il y a marché à fournisseur unique, il n'y a aucun moyen de savoir si le contribuable obtient le meilleur service au meilleur prix.

Le problème que présente la DMPS, outre leur valeur contestable, c'est que les compagnies qui obtiennent le contrat achètent leurs marchandises dans les grandes villes comme Toronto, Ottawa et Montréal, ce qui représente une perte de plusieurs millions de dollars pour les économies rurales locales où les bases sont situées.

Dans la circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke, la base, maintenant devenue USS Petawawa, constitue un important générateur de prospérité économique pour la région. Quand le gouvernement ordonne de faire les approvisionnements hors des localités rurales où les bases sont situées, tout le monde en souffre. Nos détaillants, nos restaurants, nos stations services, nos épicerie, le marché immobilier local et le reste ont tous du mal à joindre les deux bouts.

Quand il circule moins d'argent dans une localité, il n'y a plus de soutien pour les sports comme le hockey, le baseball, le soccer et le patinage artistique, et la qualité de la vie en souffre par conséquent.

La négligence du gouvernement fédéral à l'égard de nos militaires a des conséquences au plan humain que l'on ignore généralement, parce que le gouvernement juge plus utile de se plier aux exigences de l'électorat urbain. Il est temps de pallier l'insuffisance du financement des militaires.

Le programme DMP a mené à l'adjudication à la société Bombardier d'un marché de 20 ans, d'une valeur de 2,8 milliards de dollars, pour l'exploitation d'une école de pilotage. Cependant, quand vient le temps d'investir dans les infrastructures pour réparer notre réseau routier qui est tellement mal en point, il n'y a rien pour les Canadiens vivant en milieu rural.

Au Canada, ce n'est pas un luxe que d'avoir un véhicule personnel quand on habite à la campagne. C'est une nécessité. L'élargissement de la transcanadienne, c'est-à-dire la route 17, entre Petawawa et Ottawa, pour la faire passer à quatre voies, n'est pas seulement une question de sécurité publique. C'est aussi une question de sécurité nationale. Un réseau routier sécuritaire et efficace contribuerait énormément à la prospérité économique du Canada rural.

Et il y a aussi les routes aériennes. La décision du gouvernement libéral d'imposer une taxe de sécurité fixe pénalise les petits aéroports ruraux. Des frais supplémentaires de 25 \$ se font davantage sentir sur un tarif aérien de 150 \$ que sur un tarif de 2 000 \$ pour un vol international à partir d'un aéroport situé dans une grande ville.

Le gouvernement libéral nous dit qu'en fournissant des services publics au moyen de l'Internet, il peut fermer des bureaux en milieu rural. Ce dont le gouvernement ne se rend pas compte, c'est qu'au Canada aujourd'hui il y a encore des régions où il n'y a pas de services de ligne terrestre de base. Comment peut-on avoir accès à des services en ligne quand on n'est desservi ni par le téléphone ni par la câblodistribution?

Pis encore, le tarif du service d'appel interurbain s'appliquant aux abonnés du téléphone des petites localités et des campagnes a récemment été augmenté, avec l'approbation du CRTC. Il semble que cette majoration a été justifiée par le manque à gagner causé par les abonnés urbains qui ont opté pour les services plus économiques offerts par les concurrents de Bell. Maintenant, une surcharge de 1,50 \$ par mois peut sembler peu de chose pour certaines personnes, mais pour une personne âgée dont le revenu est fixe, toutes ces augmentations finissent par devenir un fardeau.

Des électeurs m'ont écrit pour me dire qu'ils avaient quitté la grande ville parce que les loyers y sont trop élevés. Étant partis de la ville et ayant ainsi perdu leurs amis d'enfance, ils considèrent le téléphone comme un moyen important pour gagner contact. En permettant au CRTC d'approuver la surcharge, le gouvernement libéral a en fait pénalisé tous ces gens-là de ne plus vivre à la ville.

Je sais bien que la surcharge ne s'applique qu'aux clients des petites localités et des campagnes. Cependant, quand ils parlent du Canada rural, les députés ruraux ne parlent pas seulement des Canadiens. Ils parlent de tout un style de vie.

• (1730)

Depuis mon arrivée il y a peu de temps à la Chambre, rien ne m'est apparu aussi déformé ou décrit de façon aussi négative et complètement injuste que toute la question de la chasse et du contrôle des armes à feu. Le contrôle des armes à feu est le meilleur exemple de la conception uniforme de l'élaboration des lois. Les problèmes des milieux ruraux ne sont pas les mêmes que ceux des villes. La décision de transformer en criminels des citoyens respectueux des lois et de dépenser 1 milliard de dollars pour le faire a été l'une des pires décisions jamais prises par le gouvernement.

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Madame la Présidente, j'ai été incapable d'entendre toute l'intervention de la députée, mais ce que j'en ai entendu traitait de tellement de sujets que je voudrais m'en tenir à seulement un ou deux points.

Tout d'abord, que pense-t-elle du bilan du gouvernement pour ce qui est des industries primaires? Ces industries, et surtout l'exploitation forestière, la pêche et l'agriculture, font vivre le Canada rural. J'ai quant à moi la profonde conviction que le gouvernement a un bilan pitoyable dans ces trois secteurs.

Ma dernière question porte sur les services gouvernementaux. J'avais toujours cru que le seul organisme de l'État présent dans toutes les localités était la poste. Nous avons eu un vote, il n'y a pas très longtemps, sur la distribution du courrier dans les campagnes. Un certain nombre de ses collègues ont voté contre une proposition voulant que les facteurs ruraux, qui sont des entrepreneurs, deviennent des employés fédéraux à temps plein. À mon avis, si nous voulons offrir des services au Canada rural, la seule façon de le faire est de s'assurer que nos postes, qui sont le seul service présent dans toutes les petites localités, soient représentées par des fonctionnaires fédéraux.

La députée pourrait-elle commenter cette question et dire un mot des services primaires?

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, je remercie le député de son compliment concernant la grande variété des sujets que j'ai abordés dans le peu de temps qui m'avait été accordé.

Les crédits

Comment la politique appliquée par le gouvernement touche-t-elle l'industrie forestière? Seulement en Ontario, 800 000 Canadiens occupent des emplois directement ou indirectement liés à l'industrie forestière. L'incapacité du gouvernement de conclure à temps un accord sur le bois d'oeuvre, alors qu'il savait parfaitement depuis cinq ans que l'échéance arrivait, a dévasté nos travailleurs de cette industrie. Des usines ferment leurs portes chaque jour.

En Ontario, il n'y a pratiquement plus de pêches. À force de réduire les pêches dans les Grands Lacs, il ne reste que très peu de pêcheurs.

C'est la même chose au chapitre de l'agriculture dans toutes les régions rurales du Canada. Les règles du jeu inéquitables ont mis les agriculteurs en faillite.

Chaque jour, il semble que les problèmes s'accumulent aux postes, par exemple, le courrier n'est pas livré, on parle secrètement de vols dans les bureaux de poste, ou encore des voyageurs ne reçoivent jamais les objets pointus qu'on leur a enlevés à la frontière ou lors de l'embarquement en leur disant que ces objets leur seront renvoyés par courrier. Et des bureaux de poste ferment leurs portes.

Un bureau de poste n'est pas qu'un endroit pour envoyer du courrier, parce que le service téléphonique ne peut servir à naviguer sur Internet, c'est aussi un endroit qui fournit l'important service de vérification des demandes de passeport. À mesure que les maîtres de poste cèdent la place à des commerçants, le nombre de personnes pouvant signer ces demandes diminue, mettant bien des gens dans l'embarras. Ils doivent aller voir un médecin, si toutefois ils peuvent obtenir un rendez-vous.

• (1735)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Madame la Présidente, ce message est remarquablement contradictoire. Je suis un ardent partisan des bureaux de poste et des bureaux de poste ruraux, tout comme ma collègue, mais j'appuie également l'excellent travail qu'accomplissent les travailleurs des postes dans tout le pays.

J'ai cru avoir entendu la députée dire, et je sais qu'elle ne voudrait pas induire la Chambre en erreur, que 70 p. 100 des Canadiens estiment que le gouvernement est corrompu. Selon les derniers pourcentages que j'ai vus, notre taux d'approbation dans sa province dépassait de loin 60 p. 100. Dans tout le pays, il était beaucoup plus élevé qu'à la suite des dernières élections. Selon le pourcentage que j'ai entendu, il s'agissait de 70 p. 100 des politiciens. J'ai entendu dire que le nombre de personnes qui estiment que les politiciens sont corrompus est plus élevé dans les circonscriptions de l'Alliance que dans d'autres circonscriptions.

Aurait-elle l'obligeance de rectifier les faits à ce sujet et de déposer le document d'où vient ce taux de 70 p. 100?

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, je remercie le député d'en face, qui vient du parti dont les messages sont contradictoires. Il ne s'agissait pas de 17 p. 100 des Canadiens, mais de 70 p. 100 ou plus. Le problème avec le rendement du gouvernement, c'est que ce ne sont pas que les politiciens coupables de corruption dont on dit qu'ils sont corrompus. Les gens qui veulent faire le bien, qui respectent les règles et qui veulent une reddition de comptes sont également traités de corrompus. Il est vrai que les députés du territoire de l'Alliance canadienne...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Le secrétaire parlementaire du premier ministre a la parole.

L'hon. Joe Jordan: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. je me rends compte que la députée a du mal avec les sondages. Selon le sondage, 70 p. 100 des politiciens sont

corrompus. À mon avis, si elle a la moindre intégrité, elle devrait rectifier les faits.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Il s'agit d'un débat. La députée peut terminer sa phrase.

Mme Cheryl Gallant: Madame la Présidente, comme je le disais, dans les circonscriptions détenues par l'Alliance canadienne, les gens sont encore plus conscients du fait que le gouvernement est corrompu et c'est pourquoi ils ont voté pour des candidats de l'Alliance canadienne.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne): Madame la Présidente, l'écart entre les régions rurales et les régions urbaines semble s'accroître sans cesse. Le gouvernement semble accorder une plus grande attention à la population urbaine. N'est-ce là qu'une perception ou est-ce plutôt devenu la réalité? Il y a plusieurs éléments qui laissent croire que cela pourrait effectivement être devenu la réalité. C'est une réalité dont les Canadiens des régions rurales pourraient se passer. Tant par ses politiques que par ses lois, le gouvernement continue de menacer le mode de vie et les moyens de subsistance des Canadiens qui vivent dans les régions rurales. On ne reconnaît pas l'importance du mode de vie, des intérêts et du bien-être de ces gens. Le gouvernement les met l'écart.

Il y a quelques jours à peine, au cours d'une séance d'un comité, un député ministériel a dit que la majorité des Canadiens vivent dans les grandes villes et qu'on doit écouter ce qu'ils ont à dire. C'est cette mentalité qui régit le programme du gouvernement. Selon les résultats du dernier recensement mené par Statistique Canada, 12,5 millions de personnes vivaient dans les cinq plus grandes villes du Canada en 2001. Il reste donc 18,6 millions, ou 60 p. 100 de la population pour les plus petits centres et les régions urbaines.

Nous avons vu les effets de l'accroissement de la population dans les plus grands centres urbains du Canada, c'est-à-dire la pollution, la pauvreté et l'itinérance. Il faudrait encourager les gens à vivre dans les secteurs ruraux. Qu'on choisisse de vivre sur une petite île pittoresque au large des côtes de Terre-Neuve, dans les Prairies ou à l'intérieur de la Colombie-Britannique, les collectivités rurales ont beaucoup à offrir à la vie de notre pays. Au lieu d'encourager la viabilité de nos petits centres et de nos populations rurales, le gouvernement continue d'adopter des mesures législatives qui ne font qu'en ralentir la croissance. Les populations rurales ont beaucoup à offrir au pays. Les Canadiens doivent en grande partie leur nourriture, leurs vêtements et le toit qu'ils ont sur la tête aux gens des régions rurales.

Les régions rurales du Canada ont essuyé des attaques sans précédent au cours de la dernière année seulement. Pensons tout d'abord au projet de loi C-5 sur les espèces en péril. Ce projet de loi vise à offrir une protection absolue à toute une série d'animaux, de plantes et d'habitats. L'opposition officielle reconnaît la nécessité d'adopter une mesure législative pour protéger les espèces en péril, mais nous ne croyons pas que cela devrait être fait aux dépens des propriétaires terriens. La collaboration est le seul moyen de rendre le projet de loi efficace. Le gouvernement ne se rend pas compte que les propriétaires terriens, les agriculteurs et les grands éleveurs font partie des plus grands agents de protection de la nature au pays. Au lieu de travailler en collaboration avec ces gens, le gouvernement préfère établir des rapports de contestation. Les agriculteurs, les grands éleveurs et les propriétaires n'ont aucune garantie de pouvoir tirer une compensation. Ils ne sont pas inclus dans le processus de consultation. Ils seront traités comme des criminels et punis à ce titre.

Les crédits

Le projet de loi C-15B sur la cruauté envers les animaux constitue également un affront aux Canadiens respectueux de la loi qui vivent en milieu rural. Cette loi ouvre grand la porte aux activistes pour la défense des animaux qui pourront entreprendre des poursuites farfelues. Ces activistes ont déjà déclaré publiquement que l'efficacité de la loi ne peut être établie que si elle est contestée devant les tribunaux. Ce n'est pas ce dont le Canada rural a besoin.

La vaste majorité des agriculteurs et des grands éleveurs sont bien conscients des meilleures pratiques à utiliser avec les animaux et les appliquent au quotidien. Le gouvernement se plie à la volonté des lobbyistes et des groupes d'intérêts spéciaux sans réfléchir aux grandes répercussions négatives que cette mesure législative aura sur les agriculteurs et les éleveurs. Lorsque le gagne-pain des agriculteurs, des éleveurs et des propriétaires est menacé, les localités environnantes en souffrent. Il faut donc tenir compte des répercussions économiques lorsque nous étudions des projets de loi touchant à toutes les localités rurales.

Le gouvernement ne se préoccupe à peu près pas du secteur agricole. Dans l'Ouest du pays, l'interminable sécheresse cause de graves ennuis aux producteurs. Nous avons besoin de programmes efficaces de protection du revenu, des programmes bien gérés et suffisamment financés. Toujours dans l'Ouest, la Commission canadienne du blé retient l'attention. Les gens de l'Ouest n'ont pas la possibilité de vendre leurs produits, contrairement au reste des Canadiens. Ils sont gênés par le monopole qu'exerce la Commission canadienne du blé. Si le gouvernement tient vraiment à aider les producteurs de l'Ouest du Canada, il se doit de réviser le mandat et les fonctions de la Commission canadienne du blé.

• (1740)

L'inaction du gouvernement libéral au sujet des subventions continuera de causer des pertes de profits et des faillites chez les Canadiens des régions rurales. Le gouvernement américain maintient sa position protectionniste dans les secteurs agricole et forestier, mais nous ne voyons aucune action définie menée par le gouvernement dans l'intérêt des producteurs canadiens malgré le fait qu'il ait qualifié d'ignoble et d'insidieuse le nouveau projet de loi agricole américain. Son dégoût à l'égard d'une telle mesure est louable, certes, mais cela ne veut rien dire tant qu'il ne passera pas aux actes. Voilà un comportement rare de la part du gouvernement. Le projet de hausse de 70 p. 100 des subventions aux producteurs américains aura des effets catastrophiques sur le marché canadien. Il est temps d'agir. Les paroles ne suffiront pas à garder les producteurs dans les exploitations agricoles familiales. Les paroles n'assureront pas un avenir viable aux régions rurales du Canada.

En 1999, devant la crise agricole qui prenait de l'ampleur dans le pays, l'opposition officielle a créé le groupement Action pour la défense des producteurs agricoles en difficulté. On avait alors mené un sondage auprès des producteurs. Soixante-quatorze pour cent d'entre eux étaient d'avis que le maintien de leur exploitation agricole serait difficile, voire impossible, et 79 p. 100 estimaient que le gouvernement devait lancer immédiatement une campagne internationale dynamique pour la réduction des subventions accordées dans d'autres pays.

Ce sondage date de trois ans. Les producteurs voyaient bien l'ampleur de la crise dans laquelle était plongée leur industrie. Ils savaient bien que le gouvernement devait agir dans leur intérêt. Ils savaient bien que des changements devaient être faits.

Les besoins de sensibilisation du gouvernement sont bien évidents à en juger par la campagne de promotion de la conservation des sols de 21 millions de dollars qu'il a lancée. Le fait de dépenser autant

d'argent pour sensibiliser les producteurs à quelque chose dont ils sont déjà conscients est du gaspillage. En fait, c'est après avoir vu un champ en jachère sec lors d'une visite en Saskatchewan que le ministre de l'Agriculture a décidé de lancer, à l'intention des agriculteurs qui pratiquent la culture sans labour, une campagne de sensibilisation à la conservation des sols. Il se trouve que l'agriculteur en question avait laissé son champ en jachère parce qu'il n'avait pas les moyens de préparer une jachère chimique. En Saskatchewan, des agriculteurs qui pratiquent la culture sans labour pratiquent depuis des années la jachère chimique. Il n'y a là rien de neuf. Cet agriculteur, donc, n'ayant pas les moyens de préparer une jachère chimique avait tout simplement laissé son champ en jachère.

Il est navrant de voir à quel point le gouvernement n'est pas sensibilisé aux problèmes que connaît le Canada rural. J'exhorte le gouvernement libéral à s'ouvrir les yeux et à commencer à se battre pour les Canadiens des régions rurales. J'exhorte le gouvernement libéral à parler aux familles agricoles où la mère et le père travaillent tous deux pour assurer la survie de la ferme et pour payer les banquiers. Ils ne savent pas comment ils vont pouvoir payer leur facture d'électricité ou de carburant ou nourrir leur famille, sans parler du compte de téléphone. Le gouvernement peut bien parler des solutions qu'on peut trouver sur Internet, mais beaucoup de gens en Saskatchewan ne peuvent même pas payer leur compte de téléphone.

J'ai une très bonne amie qui habite ma circonscription. Son mari est décédé du cancer l'an dernier. Son fils et elle étaient agriculteurs. Ils ont décidé qu'ils n'avaient plus les moyens d'exercer ce métier parce qu'ils ne cessaient de s'endetter davantage. Son fils est le genre de personne que nous aimerions voir faire de l'exploitation agricole en Saskatchewan. La dame et son fils ont mis la ferme à vendre ce printemps. C'est une bonne terre, une terre magnifique. Lorsque nous avons suffisamment de pluie, c'est une des meilleures terres pour la céréaliculture dans la province. Ils n'ont eu aucune offre d'achat pour cette terre, ni aucune offre de location.

Ils ont fait une vente aux enchères. J'ai téléphoné à la dame pour savoir comment les choses s'étaient passées. Elle a dit que c'était terrible. Ils ont vendu la moissonneuse-batteuse et le tracteur. Ils ont gardé le semoir pneumatique. Le pulvérisateur d'une valeur de 25 000 \$ à 30 000 \$ s'est vendu 4 000 \$. C'était un désastre. Cette dame travaille maintenant. Elle a sa maison sur la ferme. Nous ne savons pas ce qui lui arrivera. J'aimerais voir le gouvernement libéral venir parler à certaines des familles agricoles que je connais et constater la gravité du problème de la sécheresse.

• (1745)

Le gouvernement peut bien se vanter des 1,5 million de dollars accordés au programme ARAP cette année, mais cet argent et le budget de 2002 ont été dépensés en janvier. Les 1,5 million de dollars ne sont plus là. Il n'y a pas d'eau nulle part. Il n'y a pas d'argent pour creuser des puits ou des mares-réservoirs, et le bétail est affamé.

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Madame la Présidente, j'ai apprécié les observations de la députée de Saskatoon—Rosetown—Biggar. Elle a parlé avec sincérité des gens qui vivent sur des terres ou à proximité de celles-ci et du manque d'aide du gouvernement actuel.

Dans ses remarques préliminaires, elle a parlé de deux projets de loi dont la Chambre est encore saisie et qui sont importants pour le Canada rural, celui sur les espèces en péril que nous nous attendons à voir présenté de nouveau, et celui sur la cruauté envers les animaux. Je veux faire deux remarques sur chacun de ces projets de loi.

Les crédits

Le projet de loi sur la cruauté envers les animaux pose un problème à tous les agriculteurs de notre pays, parce qu'il soustrait les animaux à l'application des dispositions sur les biens. C'est l'aspect le plus dangereux du projet de loi. Les agriculteurs donnent leurs animaux en garantie auprès de leurs institutions bancaires, ils ne les considèrent pas comme simplement des animaux. Les banques les reconnaissent ainsi. Si nous les soustrayons à l'application des dispositions concernant les biens et que nous les considérons autrement, je m'attends à ce que les banques les reconnaissent à titre de biens donnés en garantie, mais ils se trouveraient dans la catégorie des animaux de compagnie. Or, ce ne sont pas des animaux de compagnie, et c'est là l'erreur la plus claire, flagrante et grave du projet de loi en question.

Dans tout nouveau projet de loi sur les espèces en péril, le Parti progressiste-conservateur a toujours demandé une meilleure indemnisation. Les agriculteurs et les propriétaires de terres à bois en milieu rural sont fort heureux de protéger les espèces en péril, mais ils ne veulent pas le faire à leurs frais.

J'ai entendu des Canadiens des régions rurales parler des espèces sauvages et tout particulièrement des citadins qui aiment voir ces espèces, mais sans avoir à en subir les conséquences. Je les ai entendus dire que les citadins peuvent garder leurs espèces sauvages publiques ailleurs que sur leurs propriétés foncières privées. Cela devient un sujet de confrontation, et c'est une erreur. D'une manière ou d'une autre, nous devons apprendre à coexister, mais ce n'est pas possible si nous nous attendons à ce que le propriétaire foncier en milieu rural, qui subit des pressions actuellement, paie la note. Je voudrais savoir ce que la députée pense de cela.

• (1750)

Mme Carol Skelton: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ses commentaires. Je suis d'accord avec lui. Je sais qu'il vient de l'est du Canada. Je viens de l'ouest du Canada, et notre province est aux prises avec la plus grande période de sécheresse depuis les années 30. Nous connaissons présentement une période de temps froid. Quelqu'un a dit l'autre jour que la neige n'a pas fondu et qu'elle s'est tout simplement évanouie. C'est sec à ce point-là.

Je souligne au député que la province de Saskatchewan compte 40 agents des pêches qui lui ont été fournis par le gouvernement fédéral et qui perturbent grandement nos municipalités rurales. Nous ne pouvons installer un ponceau sous une route où les marécages sont secs de part et d'autre de celle-ci. Il n'y a pas eu d'eau là depuis 30 ou 40 ans, mais il pourrait y en avoir quelques gouttes. Si nous voulons mettre en place un pnceau, juste au cas où il y aurait de l'eau et où les champs seraient inondés au printemps, nous ne pouvons le faire sans obtenir un permis. Il faut à ces gens de six semaines à deux mois pour obtenir un permis d'installation d'un ponceau. C'est tout à fait absurde. Nous avons des règles et règlements établis par des agents des pêches. Il n'y a jamais eu de poisson dans certains de ces marécages. C'est une priorité libérale.

Il y a des familles agricoles qui n'arrivent pas à mettre des aliments sur la table. Ces personnes sont bien éduquées et possèdent des diplômes universitaires. Le député a parlé d'éduquer les gens. La majorité des agriculteurs que je connais sont bien éduqués. La plupart d'entre eux ont un diplôme universitaire. On nous dit que nous devons éduquer ces gens. Nous ne nous promenons pas en survêtement de travail tout en mâchouillant de la paille. Les agriculteurs conduisent des tracteurs dotés du GPS. Ils sèment. Ils savent comment conserver la terre. Nous étendons des engrais, nous nous occupons de la terre et nous la conservons de la meilleure façon possible, mais nous vivons une grande catastrophe. Nous sommes

aux prises avec une sécheresse dans l'ouest du Canada, et le gouvernement libéral se contente d'étudier la situation.

[Français]

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai le temps qui m'est imparti avec le député de Portneuf.

[Traduction]

Je voudrais profiter de l'étude de la motion sur les questions rurales pour clarifier des questions concernant la cruauté envers les animaux et en particulier les dispositions du projet de loi C-15B dont l'opposition retarde systématiquement l'adoption.

Je tiens à signaler l'excellent travail du Comité permanent de la justice et des droits de la personne. Le comité a passé deux mois à entendre un large éventail de témoins, dont des agriculteurs. Ces témoins partageaient une mine d'expérience et de connaissances. Le comité a entendu tous les arguments pour et contre la nécessité d'apporter d'autres changements au projet de loi, des changements proposés par des députés de circonscriptions rurales comme moi, de ce côté-ci de la Chambre, et par de nombreux milieux, notamment les milieux scientifique et médical.

Il ne fait absolument aucun doute que le comité a examiné soigneusement tous les aspects du projet de loi C-15B, y compris la question de savoir si des dispositions du projet de loi minent des garanties actuelles pour le secteur industriel et pour d'autres intervenants qui se servent des animaux au profit des humains.

Le projet de loi tient compte de la nécessité d'assurer une protection pour l'utilisation légitime des animaux. Les députés d'en face savent pertinemment que les tribunaux ont spécifiquement reconnu l'utilisation des animaux dans l'industrie, mais ils continuent néanmoins à attiser les craintes de la communauté agricole. La principale affaire est celle de Ménard, en 1978. Il y a de nombreuses années, dans une décision de la Cour d'appel du Québec, le juge Lamer a fait valoir expressément qu'ils sont contradictoires. Il a dit ceci:

L'animal est subordonné à la nature et à l'homme. Il est souvent dans l'intérêt de l'homme de tuer des animaux sauvages ou domestiques, de les soumettre et, à cette fin, de les apprivoiser avec toutes les conséquences que cela peut entraîner pour eux et, s'ils sont trop vieux, ou trop nombreux, ou abandonnés, de les tuer. C'est pourquoi, en fixant des normes de conduite des humains par rapport aux animaux, nous avons tenu compte de notre position privilégiée dans la nature et avons dû tenir compte dès le départ de l'objectif visé.

Les adversaires du projet de loi C-15B savent également, du moins ils devraient savoir, que l'utilisation des animaux dans l'industrie est déjà prise en compte lorsqu'il s'agit de décider si la douleur, les souffrances et les blessures infligées à un animal sont inutiles. Là encore, le juge Lamer indique très clairement que l'évaluation de la douleur, des souffrances ou des blessures inutiles comporte deux volets. Dans un premier temps, il convient de vérifier dans quel but la douleur a été infligée. Il convient ensuite de vérifier si les moyens employés pour parvenir à ce but causent une douleur qui pourrait être évitée. Le juge Lamer explique très clairement que la loi permet d'infliger de la douleur à un animal si la finalité en est légitime. Voici ce qu'il affirme à ce sujet:

Il s'avère parfois nécessaire de faire souffrir un animal pour son propre bien ou pour sauver des vies humaines. Malheureusement, certaines expériences, inévitablement douloureuses pour l'animal, se révèlent indispensables à la mise au point ou à l'essai de médicaments qui sauveront de nombreuses personnes. L'alinéa 402(1)a) ne les interdit pas, mais il condamne néanmoins la personne qui laissera, par exemple, un chien ou un cheval sans eau ou sans nourriture pendant quelques jours, par manque d'attention ou par négligence, ou encore pour réaliser des bénéfices ou en éviter les frais de pension, même si l'animal est susceptible de souffrir beaucoup moins que les animaux servant de cobayes.

Les crédits

À titre d'information, l'alinéa 402(1)a) a été remplacé par l'actuel alinéa 446(1)a).

Les députés savent, ou devraient savoir, que la douleur infligée ne doit pas être déraisonnable compte tenu du but recherché.

● (1755)

Voici ce que dit encore le juge Lamer:

Dans l'optique des moyens utilisés pour atteindre un but justifié, l'expression «sans nécessité» tient compte de toutes les circonstances de chaque cas, y compris le but, les priorités sociales, les moyens disponibles, leur accessibilité, et ainsi de suite. On ne tue pas un boeuf de la même façon qu'on tue un porc. On ne peut pas consacrer des sommes élevées à l'euthanasie d'animaux sans tenir compte des priorités sociales. La souffrance qui peut raisonnablement être évitée à un animal n'est pas nécessaire. À mon avis, en 1953-1954, l'assemblée législative a défini la cruauté comme étant, à compter de ce moment, le fait de causer à un animal une blessure, une douleur ou de la souffrance qui aurait pu raisonnablement lui être évitée compte tenu du but recherché et des moyens utilisés.

Je cite ces longs extraits parce qu'ils datent de plusieurs décennies. Ils font partie du droit depuis des générations. Il incombe toujours à l'auteur de la poursuite de démontrer au-delà de tout doute raisonnable, soit que le but pour lequel on inflige une douleur, de la souffrance ou une blessure est illégal, ou si ce but est illégal, que la douleur, la souffrance ou la blessure causée n'était pas nécessaire.

Ce ne sont pas les défenses qui légitiment l'utilisation des animaux dans l'industrie. Cette utilisation est reconnue par le droit jurisprudentiel, comme dans l'exemple que je viens de citer, dans le droit coutumier, dans la réglementation et dans les codes de déontologie. Les députés, s'ils ne le savent pas, devraient le savoir. Je crois que les députés qui ont dénoncé le projet de loi C-15B le savaient mais ont délibérément induit les agriculteurs en erreur.

Certains députés ont soutenu que les défenses visées au paragraphe 429(2) du Code criminel relativement à la justification, à l'excuse ou au droit légaux offrent une mesure concrète de protection à l'industrie. Cette protection concrète prend notamment la forme d'une exemption. Ces députés soutiennent que si une personne poursuit un but légal dans une activité donnée, elle peut atteindre ce but en employant n'importe quelle méthode. Ce n'est pas le cas. Ces députés savent ou devraient savoir que cet argument n'est pas fondé en droit, parce qu'il ne tient aucun compte des critères concernant la douleur et la souffrance inutile et la négligence criminelle.

Il est trompeur de laisser entendre que quiconque se sert des animaux jouit d'une exemption pour ce qui est de l'application du droit criminel. Pas un seul témoin n'a laissé entendre au comité que l'industrie ou qui que ce soit devrait avoir une exemption en matière criminelle. Les médecins et les joueurs de hockey sont assujettis à la législation sur les agressions lorsqu'ils pratiquent leurs activités légitimes. Pourquoi certaines personnes devraient-elles être entièrement exemptées des exigences raisonnables du droit criminel à l'égard du traitement des animaux?

Le droit criminel s'applique à tous et il impose à tous des règles de conduite minimales. Les Canadiens ne toléreront pas qu'il y ait des exemptions permettant de blesser ou de faire souffrir inutilement des animaux ou des humains. Soyons bien clairs. La loi n'a jamais sanctionné de telles pratiques, et les amendements concernant la cruauté faite aux animaux n'ont jamais eu pour objet de fournir des exemptions de cette nature.

Les dispositions du projet de loi C-15B sur la cruauté envers les animaux constituent un autre exemple de l'engagement du gouvernement pour que le droit criminel, dont nous parlons, donne une image équilibrée des objectifs et des désirs des Canadiens, qu'ils soient des régions rurales ou urbaines.

Les députés de l'opposition qui s'opposent au projet de loi rendent un bien mauvais service aux agriculteurs, y compris ceux de ma circonscription. Aucun groupe au Canada n'est plus intéressé que les agriculteurs à avoir des animaux sains et qui ne souffrent pas. Les agriculteurs sont massivement opposés à toute cruauté inutile envers les animaux. L'opposition laisse tomber les agriculteurs sur cette question, tout simplement parce que cela sert ses intérêts politiques.

● (1800)

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je vais essayer de ramener le député vers le sujet du jour. Il semble s'être égaré un peu. Ses propos n'ont rien à voir avec la motion de l'Alliance. Il a défendu avec brio une motion du gouvernement. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas rappelé à l'ordre.

Le gouvernement trouve toujours le moyen de se placer sur notre chemin. On vient de le voir. Il a une façon bien spéciale de dresser des embûches, notamment pour les agriculteurs. Il les empêche d'exploiter leur propre entreprise, de créer leurs débouchés comme ils le veulent et de faire leurs propres choix.

Bien entendu, parfois cela n'affecte pas tout le pays. Il existe une petite organisation appelée la Commission canadienne du blé, que certains protègent comme une institution canadienne, mais qui semble avoir bien peu d'impact de ce côté de la frontière manitobaine. Elle ne touche que le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et une partie de la Colombie-Britannique. Elle impose aux agriculteurs certaines règles qui font que, même s'ils arrivent à survivre, ils ne sont pas traités équitablement. Depuis quand est-il juste de devoir payer pour un service qu'on ne reçoit pas?

Selon le député, le gouvernement libéral pourrait-il faire quoi que ce soit pour que les agriculteurs de l'Ouest soient traités équitablement et puissent choisir leur façon de commercialiser leurs céréales? La Chambre pourrait-elle adopter des mesures législatives pour contrer un monopole comme celui de la Commission canadienne du blé, qui n'a d'impact que sur les gens de l'Ouest en fait?

● (1805)

M. Peter Adams: Madame la Présidente, il est curieux que le député m'accuse d'être hors sujet lorsque je parle du projet de loi C-15B, dont tous les députés alliés sauf lui ont parlé cet après-midi. C'est à ces interventions que je répondais. Puis, le député m'a posé une question sur un sujet que je n'ai pas abordé. Voilà un vrai problème de pertinence.

Mon point de vue sur la question est très ferme. Je représente des agriculteurs. Je les représente depuis l'époque où le projet de loi C-15B portait le numéro C-17. C'est notre travail de députés d'étudier les projets de loi et de les expliquer de notre mieux, honnêtement, à nos électeurs. C'est ce que j'essaie de faire depuis l'époque du C-17.

Les crédits

Un député allianciste a prétendu plus tôt aujourd'hui que les députés ruraux de ce côté-ci venaient de découvrir quelque chose sur ce projet de loi. Or, nous y travaillons depuis trois ans, à la satisfaction de nombreux agriculteurs, d'ailleurs. Il y a un an, des partisans du lobby des armes à feu ont obtenu des conseils juridiques louches qui ramenaient dans le dossier la question de la propriété, qui n'a rien à y faire, et ils ont exploité ces arguments aux dépens des agriculteurs.

Comme cette argumentation a été présentée par le lobby des armes à feu et les groupes de chasseurs, pourquoi les députés ne se servent-ils pas d'exemples de chasse, lorsqu'ils parlent de cruauté envers les animaux? Pourquoi insistent-ils pour revenir sans cesse sur les pratiques normales des agriculteurs qui, comme je l'ai expliqué, sont protégées depuis un demi-siècle? Pourquoi se comportent-ils de la sorte?

Je dirais quant à moi qu'ils cherchent à tout mettre sur le dos des agriculteurs. Ils devraient discuter avec leurs agriculteurs et les renseigner non seulement sur cette loi, mais aussi sur toutes les autres.

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Madame la Présidente, j'ai une question directe. Le député parle d'une décision prise il y a 50 ans. Nous parlons d'une nouvelle loi qui changera complètement les dispositions législatives concernant la cruauté envers les animaux qui figurent aujourd'hui dans les recueils de lois. La plupart des députés ruraux estiment qu'une nouvelle loi s'impose car la loi actuelle a 104 ans. Elle a évidemment besoin d'être mise à jour.

Les gens que j'écoute sont les fédérations d'agriculteurs d'un océan à l'autre au Canada et notamment la Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire les agriculteurs que j'ai le plaisir de représenter. Ils viennent à mon bureau pour me dire qu'ils élèvent des poules, des dindes ou des vaches laitières et qu'ils craignent que les dispositions du projet de loi ne les acculent à la faillite. Je ne me soucie pas particulièrement de savoir comment ces dispositions peuvent toucher les propriétaires de chiens ou de chats, car je pense qu'elles ont été rédigées pour eux. Je pense que les propriétaires d'animaux de compagnie sont protégés. Je m'inquiète au sujet des gens qui ont l'exploitation agricole pour gagne-pain. Le problème, c'est qu'ils sont inquiets eux aussi à ce sujet.

M. Peter Adams: Madame la Présidente, ce sont là des modifications mineures du Code criminel. Les principaux changements ont trait au durcissement des peines, c'est-à-dire le fait d'actualiser les peines créées dans les années 50 et 60. L'un des changements concerne la définition d'animal, qui est essentiellement un vertébré qui peut ressentir de la douleur, ce qui vaut bien mieux que de n'avoir aucune définition de sorte que d'aucuns pourraient accuser autrui d'avoir été cruel envers un cafard ou un ver. C'est un changement qui est à l'avantage des agriculteurs.

En ce qui concerne la propriété, comme l'a dit le député, le Code criminel est une mesure énorme. Il renferme 800 articles qui sont liés pour des questions pratiques et non pour des raisons juridiques. En retirant les animaux de la catégorie des biens, on ne fait que reconnaître qu'ils ne sont pas comme mon pupitre, auquel je peux donner un coup de pied. Cela ne touche pas aux droits de propriété. Les droits de propriété dans le Code criminel relèvent des provinces et ne sont aucunement touchés par ce projet de loi.

• (1810)

[Français]

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion d'expliquer comment le gouvernement du Canada travaille pour le Canada rural, plus particulièrement

pour ses collectivités agricoles, en répondant aux inquiétudes sur l'environnement. Les bonnes méthodes agricoles vont de pair avec des pratiques agricoles saines.

Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille avec tous les intervenants pour accroître la capacité du secteur agricole de gérer les ressources en sols, de donner au public un meilleur accès à un approvisionnement sûr en eau de bonne qualité, de s'adapter aux changements climatiques et d'appuyer l'adoption de pratiques qui préserveront la bonne qualité des sols et de l'eau.

La durabilité de l'environnement est un facteur particulièrement important quand on doit faire face à des situations extraordinaires, comme la sécheresse qui, encore une fois cette année, préoccupe énormément un grand nombre de collectivités rurales.

Les mesures que nous prenons pour protéger l'environnement peuvent prévenir la sécheresse, car personne ne maîtrise les conditions météorologiques. Mais ces mesures peuvent aider à atténuer les effets d'une sécheresse potentielle. Nous avons donc besoin de méthodes et de programmes parce que ce n'est pas le fait d'écrire un chèque qui ramènera la pluie.

Pour mettre en place de telles mesures, le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec les provinces, les territoires, le secteur et les Canadiens intéressés pour élaborer un cadre stratégique national pour l'agriculture.

Le Cadre stratégique agricole misera sur nos réussites passées en vue de bâtir une structure plus solide pour le succès. Il se fonde sur cinq éléments clés qui sont intégrés les uns aux autres. Ces éléments sont la gestion des risques, la salubrité des aliments, le renouveau, la science et l'innovation et la gérance de l'environnement.

Les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture se sont engagés à collaborer pour atteindre un ensemble d'objectifs communs qui permettront d'améliorer la performance environnementale des exploitations agricoles. Ces objectifs concrets et mesurables visent à rehausser la qualité de notre eau, de nos sols et de l'air, ainsi qu'à assurer la compatibilité avec la biodiversité.

Pour y parvenir, le Cadre stratégique agricole prévoit l'utilisation accrue de plans régionaux de gestion de l'environnement et l'amélioration des pratiques d'utilisation du fumier, des engrais et des éléments nutritifs.

Le Cadre tient compte des éléments suivants: les pratiques avantageuses en matière de lutte antiparasitaire et d'utilisation des pesticides; une réduction du nombre de jours où les terres agricoles sont dénudées; une augmentation des méthodes sans travail du sol avec un travail de conservation du sol et une meilleure gestion des zones riveraines, des parcours naturels et de l'utilisation de l'eau; et l'adoption de meilleures pratiques de gestion en vue de réduire les odeurs et les émissions de particules.

Les objectifs gouvernementaux proposés permettraient d'augmenter la durabilité à long terme de nos exploitations agricoles pendant les années de sécheresse et les années sans sécheresse.

Cette approche se fonde sur les progrès déjà réalisés, grâce aux programmes et aux pratiques qui protègent les agriculteurs contre la sécheresse et qui incorporent les conditions météorologiques et d'autres facteurs environnementaux dans les processus de planification quotidienne et de gestion des risques des agriculteurs.

Les crédits

Ces programmes comprennent les initiatives comme le projet Plans environnementaux en agriculture, qui s'applique à plus de 20 000 exploitations agricoles en Ontario et dans les provinces Atlantiques; les Clubs conseils en agro-environnement du Québec, qui regroupent plus de 4 000 producteurs pour les inciter à développer des pratiques agricoles durables et les appuyer dans leurs démarches; et la promotion d'une approche environnementale intégrée de l'agriculture par le truchement de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, dans l'ouest du Canada.

Depuis les sécheresses catastrophiques des années 1930, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a permis aux agriculteurs d'améliorer grandement leur capacité de composer avec les forces imprévisibles de la nature. Grâce à des connaissances accrues, aux progrès technologiques et à de meilleures pratiques de gestion, nous sommes parvenus à atténuer sensiblement les conséquences des périodes de sécheresse.

Au plan pratique, cela signifie que nous avons construit des mares-réservoirs spécialement conçues pour aider les agriculteurs à résister à deux ans de sécheresse et des systèmes d'irrigation composés de digues et de réservoirs qui approvisionnent les agriculteurs en eau. Lorsqu'une sécheresse menace de sévir, il est essentiel de pratiquer de saines méthodes de conservation des sols.

Agriculture et Agroalimentaire Canada collabore donc avec d'autres intervenants pour élaborer et promouvoir des pratiques de gestion, comme le travail de conservation du sol, qui permet de retenir l'eau dans le sol et empêcher ce dernier de s'évaporer au vent, les jachères chimiques, qui laissent aux racines des mauvaises herbes qui sont mortes le soin de retenir l'eau, les plans d'utilisation des éléments nutritifs, les voies d'eau gazonnées, la gestion du pâturage dans les parcours naturels, les cultures en pente transversale et les cultures en courbes de niveau.

• (1815)

Le Conseil de conservation des sols du Canada, dont le siège social est à Saskatoon, a mis sur pied un réseau national de sociétés de conservation des sols et s'efforce de promouvoir la conservation et l'enrichissement des sols canadiens pour que les générations actuelles et futures puissent en tirer profit.

Des pratiques écologiques saines appliquées sur les terres peuvent sensiblement réduire les niveaux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et contribuer à atténuer les effets de la sécheresse.

Le gouvernement fédéral incite les producteurs à adopter des pratiques qui font augmenter la quantité de carbone organique entreposé dans les sols et la végétation. Il encourage également les producteurs à réduire l'émission dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, comme l'oxyde nitreux et le méthane, qui sont produits par les exploitations agricoles. Ces pratiques atténuent également les perturbations des sols et accroissent le rendement des cultures et l'efficacité des engrais.

D'autres méthodes sont utilisées qui visent à réduire l'émission des gaz à effet de serre, par exemple réduire le travail du sol, incorporer plus de cultures fourragères dans les rotations des cultures, planter un plus grand nombre de brise-vent, convertir les terres marginales cultivées en cultures de gazon et cultures fourragères et mieux gérer les terres pâturées.

Le Cadre stratégique agricole national qui est proposé, mise sur ces initiatives et promet un environnement agricole plus sain et une société en meilleure santé. Il comprend un plan exhaustif pour l'adoption accélérée de mesures de protection de l'environnement. Ce plan couvre les exploitations agricoles canadiennes et nous aidera à

atteindre les objectifs mesurables s'appliquant à toutes les facettes de notre environnement.

Il nous faut être clairs. Des pratiques écologiques saines ne sont pas seulement bonnes pour l'environnement. Elles sont aussi sensées sur le plan des affaires. Les consommateurs des quatre coins de la planète exigent que les méthodes de production des denrées soient respectueuses de l'environnement. Une utilisation plus rationnelle des ressources peut entraîner une réduction des coûts et une hausse des revenus tirés des nouveaux marchés verts. En adoptant ces méthodes, le secteur deviendra plus rentable.

En conclusion, le gouvernement du Canada continuera d'appuyer nos agriculteurs et les efforts qu'ils font pour gérer l'environnement de façon respectable. Leurs efforts et leur bonne gestion de l'environnement, par le biais des programmes que nous avons mis en place, ainsi que la promesse d'une nouvelle approche de nos responsabilités en matière d'environnement, renforceront notre secteur agricole qui constitue une composante essentielle du Canada rural.

[Traduction]

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du Premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, je viens d'une circonscription rurale dans l'est de l'Ontario. Nous avons certainement vécu des temps difficiles récemment. Certaines usines ont fermé. Cela est dû en grande partie à la proximité de la frontière. Nous sommes en train d'élaborer un plan de redressement. Nous avons fait une analyse très détaillée de l'économie rurale et des moteurs de cette dernière. Nous avons mis le doigt sur les choses précises dont nous avons besoin.

L'un des obstacles au développement économique dans l'est de l'Ontario, et je pense dans la plupart des localités rurales, est l'absence de services à large bande. L'un des avantages de vivre dans une région rurale est le style de vie. La technologie permet la décentralisation des entreprises, mais sans services à large bande, nous ne sommes pas dans la course. L'accès aux services à large bande est un aspect important du développement rural. Lorsque nous avons proposé de prévoir dans le budget des dépenses aux fins des services à large bande, nous avons été ridiculisés par l'Alliance, qui n'a pas présenté le pour et le contre de ces derniers. L'Alliance a repoussé cette idée comme étant un gaspillage total d'argent et de temps.

Dans ma circonscription, plusieurs usines sont en voie de restructuration. L'un des principaux acteurs de ce revirement est DRHC. Pendant six mois, l'Alliance a ridiculisé DRHC, bien qu'aujourd'hui, pendant la période des questions, nous avons détecté un thème. L'Alliance essaie d'encourager ce genre de développement, ce qu'elle aurait dû faire depuis longtemps, si seulement elle avait compris comment fonctionne l'économie rurale.

En ce qui concerne la Société du crédit agricole, nous avons modifié les règles pour qu'elle puisse intervenir et financer les entreprises associées à l'économie rurale et non pas uniquement les fermes. L'Alliance a voté contre cette initiative.

Le député ne trouve-t-il pas étrange que nous passions une journée entière à écouter les députés de l'Alliance se plaindre et déplorer le sort du Canada rural alors qu'ils n'ont pas la moindre idée de la manière dont fonctionne l'économie rurale? À chaque fois que la Chambre est saisie d'une mesure législative qui aiderait l'économie rurale, ils restent assis et n'appuient pas les Canadiens qui vivent dans les régions rurales.

Les crédits

• (1820)

[Français]

M. Claude Duplain: Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon confrère de son observation et de sa question. Comme on le sait, je suis un tout nouveau député arrivé lors de la dernière élection. J'ai eu la très bonne surprise de découvrir ici des choses extraordinaires en arrivant dans ce gouvernement.

Quand je suis arrivé ici, j'avais justement à coeur le monde rural. C'était très important pour moi. J'ai découvert à quel point on pouvait travailler ensemble. Le groupe de parlementaires du côté du pouvoir travaille vraiment à l'unisson pour trouver des moyens afin d'assurer la survie et l'épanouissement du monde rural.

J'ai aussi découvert des choses qui rendent le travail ardu. En effet, j'entends souvent l'opposition parler de choses au sujet desquelles elle n'a même pas pris le temps de s'informer. Pour ce qui est des projets de loi qu'on essaie de débattre et d'adopter, l'opposition nous apporte souvent des arguments qui, soi-disant, feront ceci, ou soi-disant, feront cela.

Toutefois, qu'en est-il des arguments sur papier, fondés sur des choses concrètes et sur lesquelles les gens travaillent? Il faut dire que les députés sont aidés par des gens qui sont compétents. Ils travaillent avec des chercheurs. Souvent, ces chercheurs sont originaires de leur comté. Souvent, on entend l'opposition crier contre nous et contre les parlementaires, mais il faudrait qu'elle sache que ce sont des gens de leur comté et de leur coin qui travaillent à élaborer ces projets de loi, qui travaillent d'arrache-pied à cet égard et qui comprennent ce qui se passe sur le terrain, ayant souvent communiqué avec les gens de leur région. Ainsi, ils ont conçu ces projets de loi en pensant aussi à l'évolution du monde rural.

C'est pour cela que j'aimerais amener l'opposition à un état d'esprit de travail plus progressiste à l'égard du gouvernement, pour justement améliorer et non toujours contester ce que le gouvernement essaie de bâtir pour le monde rural.

[Traduction]

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le député s'est exprimé en termes plutôt vagues et symboliques. Est-il d'avis que nous devrions continuer d'étudier le problème? Est-il d'avis que nous devrions faire encore plus de recherches et appliquer davantage de règles au secteur rural de notre pays? C'est ce que j'ai compris de son discours.

Compte tenu de la souffrance des gens des Prairies et de ceux qui travaillent dans l'industrie forestière en Colombie-Britannique, je trouve difficile de comprendre comment il peut penser qu'on pourrait être d'accord avec lui pour exiger encore plus d'études pour nous permettre de comprendre mieux la situation. Cela n'a aucun sens. Je n'ai aucune patience pour ce genre de discours alors qu'il y a tellement de souffrance, de peines et de privations au pays.

[Français]

M. Claude Duplain: Madame la Présidente, on vit dans un siècle où les changements sont vraiment rapides. Il faut parler des efforts qui sont faits pour le monde rural, que ce soit sur le plan de la recherche, que ce soit par les comités qui ont été mis sur pied avec le Groupe de recherche sur l'agriculture et par le ministre de l'Agriculture, qui mène des recherches et des consultations partout au pays. Ce sont justement des choses concrètes accomplies par le gouvernement.

En effet, il prend le temps d'aller voir les gens sur le terrain afin de pouvoir répondre à leurs attentes. Il ne s'agit pas seulement de répondre à un appel téléphonique et de paniquer tout de suite à cause

de changements parce que quelqu'un a peur. Il faut prendre le temps de consulter, de gérer les données et d'élaborer ensuite de nouveaux programmes pour pouvoir répondre aux besoins.

• (1825)

[Traduction]

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le débat porte sur la longue liste des attaques que le gouvernement a portées contre les agriculteurs de tout le pays. Honnêtement, cela m'a soulevé le coeur d'entendre le député qui vient d'intervenir, le député en face et d'autres dire comment ils vont montrer aux agriculteurs à améliorer leurs activités. C'est bien la dernière chose dont nous avons besoin.

Pour ce qui est des techniques de conservation dont le député a parlé, les agriculteurs de ma région les utilisent amplement depuis dix ans. Ils ont une avance incroyable sur le gouvernement. Tout ce que les agriculteurs demandent au gouvernement, c'est de se charger que quelques aspects en particulier et de les laisser faire leur travail. À la place, le gouvernement continue de s'en prendre à eux. Je n'ai pas le temps de m'arrêter là-dessus, mais je vais quand même signaler certaines des manières dont le gouvernement intervient et nuit aux agriculteurs.

Tout ce que les agriculteurs veulent du gouvernement, c'est qu'il négocie convenablement pour éviter les pratiques commerciales déloyales qui font baisser leurs prix. Le gouvernement est très faible à cet égard. Sa façon de négocier des accords commerciaux et de s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales est pitoyable. C'est ce que les agriculteurs veulent qu'il fasse. Ils veulent un programme de sécurité du revenu de base. Ce que le gouvernement a proposé est désastreux. Il n'a tout simplement pas offert le peu de choses que les agriculteurs veulent de lui et, pourtant, il continue de leur lancer d'autres choses. Je pourrais les énumérer, mais je n'en ai pas le temps.

Le gouvernement a obligé les agriculteurs à payer les inspections effectuées par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et d'autres organismes. Les inspections sont effectuées pour le bien de la population générale et, pourtant, ce sont les agriculteurs qui doivent les payer. C'est injuste. C'est le genre d'attaque dont les agriculteurs ne veulent pas.

Le gouvernement a obligé les agriculteurs et d'autres contribuables à payer pour les 200 employés du ministère des Pêches et des Océans qui ont été envoyés dans les Prairies. Il détruit le secteur de la pêche sur la côte est, puis envoie des employés du ministère des Pêches et des Océans dans les Prairies pour s'ingérer davantage et rendre la vie plus difficile aux agriculteurs et aux localités. C'est le genre d'attaque dont les agriculteurs n'ont pas besoin de la part du gouvernement.

Le projet d'enregistrement des armes à feu est une autre tentative d'ingérence catastrophique de la part du gouvernement. Le système mis en place ne peut empêcher Mom Boucher de se procurer des armes. Bien qu'il soit l'une des figures du crime organisé les plus connues au pays, il réussit à faire enregistrer ses armes. Le registre des armes à feu est une véritable catastrophe. C'est pourtant le système qu'on impose aux agriculteurs. Ce registre est coûteux, intrusif et inutile.

Ajournement

La Chambre étudie actuellement les projets de loi C-5 et C-15B. Le gouvernement a balancé ces deux affreux textes de loi à la tête des agriculteurs. Le premier, le projet de loi sur les espèces en péril, ne protégera aucune espèce. Nous le savons parfaitement. C'est un projet de loi très sévère qui prévoit des peines extrêmement sévères. Il laisse tellement peu de place à la collaboration que l'agriculteur, le propriétaire de chalet ou qui que soit ayant trouvé une espèce en péril sur sa propriété, car ces mesures ne toucheront pas que les agriculteurs, fera en sorte de faire disparaître cette espèce. On fera donc plus de tort que de bien aux espèces menacées.

Les membres du caucus rural ont déclaré qu'ils avaient obtenu une indemnisation pour les agriculteurs. C'était une information trompeuse. Ils trompent leurs propres électeurs avec ces déclarations. Il n'y a absolument rien de vrai là-dedans. Je défie nos vis-à-vis de nous dire où il est question d'indemnité dans le projet de loi. Je les défie de nous montrer dans quel règlement on garantit une juste valeur marchande. On ne le laisse même pas entendre. L'indemnisation dont ont parlé ces députés n'est pas là. Ils sont malhonnêtes avec leurs électeurs et cela doit changer. Ce n'est pas une façon acceptable d'agir de la part des ministériels. Les membres du caucus rural du Parti libéral auront bien des comptes à rendre lorsque les agriculteurs verront ce que le projet de loi renferme vraiment. C'est inacceptable.

Dans le projet de loi C-15B, celui qui porte sur la cruauté envers les animaux, le gouvernement attaque une fois de plus les agriculteurs. C'est l'objet de notre motion aujourd'hui. Le gouvernement rend la tâche très difficile aux agriculteurs. Ils feront l'objet de poursuites et devront se défendre à leurs propres frais. Le gouvernement fait cela et dit que tout va très bien.

Notre collègue de Peterborough a eu le culot de parler d'une loi remontant à 50 ans qui précisait déjà ce qui va se produire pour ce qui est de permettre aux agriculteurs d'utiliser les animaux comme ils le font et de produire des animaux de la façon qui leur convient. Si c'est le cas, pourquoi le gouvernement a-t-il présenté cette mesure législative? Le député a déclaré que la loi marchait bien depuis 50 ans. Puisque le juge a décidé il y a 50 ans que tout allait très bien, pourquoi avons-nous ce projet de loi qui constitue une intrusion dans la vie des gens et qui va rendre la vie très difficile aux agriculteurs?

● (1830)

Je sais que mon temps de parole est terminé, mais la liste est très longue et je n'ai pu mentionner que quelques-unes des grandes attaques que le gouvernement a portées contre les agriculteurs. Les membres du caucus rural devraient avoir honte car ils ne feront que se faire prendre à leur propre jeu.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 18 h 30, je dois faire savoir à la Chambre que les délibérations relatives à la motion sont terminées.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole dans le cadre du débat d'ajournement pour demander une réponse à une question que j'ai déjà posée à la Chambre.

La question s'adressait au ministre des Pêches. Elle disait ceci:

[...] puisque le ministre refuse toujours de revendiquer la gestion des pêches par le Canada à l'extérieur de la zone de 200 milles, consentira-t-il à accroître la présence de la Garde côtière et du ministère des Pêches et des Océans à l'intérieur de cette zone?

J'ai ensuite dit ceci:

Il est absolument honteux que le ministre s'attende à ce qu'un seul navire de la Garde côtière surveille la totalité des Grands Bancs à l'intérieur de la zone de 200 milles. Que va-t-il faire à ce propos?

Le ministre a répondu qu'il savait que c'était un problème grave, qu'il examinerait la situation et qu'il prendrait des mesures immédiatement.

C'est une question très importante pour le Canada atlantique, particulièrement en ce qui a trait à la surpêche et à la surveillance. La flotte entière du MPO pour la surveillance dans l'ensemble du pays se compose de 27 aéronefs à voilure tournante ou hélicoptères stationnés dans 11 bases et 5 régions du MPO au Canada atlantique.

Dans la région des Maritimes, nous n'avons que quatre hélicoptères. Il y en a un à Saint John, un à Charlottetown, un à Yarmouth, mais c'est un hélicoptère secondaire, et quatre à Halifax.

Il est certain que si nous voulons contrôler le nez et la queue des Grands Bancs et le Bonnet flamand, nous devons avoir davantage d'hélicoptères de longue portée, non pas de tout petits hélicoptères, et des aéronefs à voilure fixe de même que certains instruments d'orientation géographique à bord de tous les bateaux de pêche dans cette zone. Un certain nombre de mesures peuvent être prises et mise en oeuvre immédiatement. On n'en a pourtant pris aucune.

Nous avons quatre navires de la Garde côtière sur la côte est. Nous en avons un à Terre-Neuve pour la patrouille du nez et de la queue des Grands Bancs et du Bonnet flamand. Mission impossible. Lorsque nous participons aux réunions de l'OPANO en Europe, nous rentrons ici la mine basse. Nous ne pouvons parvenir à une entente. Nous n'avons pas l'aide de ceux qui devraient être nos alliés en Europe.

Il est évident que la part de 10 p. 100 des Grands Bancs qui se trouve à l'extérieur de la limite de 200 milles constitue un grave problème. On y pratique une surpêche effrénée, et même le gouvernement reconnaît que cette pratique s'accroît depuis 1995. Nous avons besoin de mesures qui puissent être mises en oeuvre aujourd'hui, immédiatement.

Voyons voir certaines mesures que nous pouvons prendre. Nous pouvons aller aux réunions de l'OPANO et demander de l'aide pour freiner la surpêche. Nous pouvons dépêcher des observateurs à bord de tous les bateaux de pêche, y compris les bateaux canadiens, dans la zone des Grands Bancs. Nous pouvons vérifier si on utilise des filets interdits. Nous pouvons nous assurer que des poissons ayant une taille inférieure à la norme ne sont pas pêchés. Nous pouvons faire en sorte que les espèces protégées en vertu du moratoire ne sont pas transformées en farine de poisson. Un chalutier russe est arrivé à Terre-Neuve avec à son bord 35 tonnes de farine de poisson. Personne ne sait de quoi était faite cette farine, mais je peux vous assurer qu'elle était en grande partie faite de poissons ayant une taille inférieure à la norme. La farine de poisson est faite de têtes de poisson et de poissons de taille inférieure à la norme.

Agissons dans le bon sens. Prenons immédiatement des mesures.

Ajournement

Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Madame la Présidente, le non-respect des modalités de pêche par des bateaux étrangers dans les zones de réglementation de l'OPANO préoccupe le Canada depuis longtemps. Des données fournies au ministère des Pêches et des Océans par l'OPANO montrent effectivement que ce non-respect continue d'être un problème important et qu'en fait, il semble s'intensifier. Le Canada a présenté une analyse des données à la dernière rencontre de l'OPANO. Cette analyse a clairement révélé une augmentation inquiétante du non-respect des règles par des bateaux de certains pays membres de l'OPANO. L'information a été obtenue après analyse des rapports d'observateurs de l'OPANO.

Les bateaux de pêche de toutes les parties contractantes de l'OPANO doivent avoir à leur bord des observateurs, comme l'exigent les mesures de conservation et d'application de l'OPANO. Chaque État membre est chargé d'embaucher et de déployer les observateurs à bord de ses propres bateaux. Les observateurs surveillent les restrictions importantes en matière de pêche, par exemple le lieu de pêche, la composition des prises et les engins de pêche utilisés. Un rapport de leurs observations est déposé auprès de l'OPANO après chaque expédition de pêche. Ces rapports sont une source d'information inestimable. En fait, c'est l'analyse de ces rapports qui a permis de constater une augmentation des cas de non-respect. Les représentants du Canada continueront d'examiner et d'analyser ces rapports très attentivement afin de prendre connaissance des tendances à venir et des problèmes de non-respect qu'il convient de régler.

Le Canada n'a pas recours qu'aux programmes d'observation des pêches pour surveiller les pêcheries à l'intérieur de la zone de réglementation de l'OPANO. Le gouvernement a pris l'engagement majeur d'assurer par d'autres moyens la surveillance et l'inspection des activités de pêche. Il a notamment recours à un programme de surveillance aérienne intensive et à des patrouilleurs du ministère des Pêches et des Océans. Les agents des pêches pourront, en leur capacité d'inspecteurs de l'OPANO, surveiller les allées et venues, les mouvements et les activités des bateaux de pêche étrangers.

Les zones de couverture des patrouilleurs sont un élément clé de tous nos programmes de surveillance et d'application de l'OPANO. L'un des gros navires hauturiers, le *Leonard J. Cowley*, est actuellement affecté aux activités de patrouillage de l'OPANO. Les agents des pêches canadiens, agissant à titre d'inspecteurs de l'OPANO, l'utilisent pour monter à bord des navires de pêche étrangers et faire des inspections en vue de s'assurer du respect des règles.

Les renseignements fournis par la surveillance aérienne et les rapports des observateurs permettent de faire ces inspections de façon rentable et stratégique. En mer, les inspections sont effectuées de manière que les prises accessoires, la grosseur des mailles, les limites applicables à la taille des prises et le matériel de pêche

puissent être inspectés sur place. Si on soupçonne qu'il y a infraction, l'État membre en est rapidement avisé pour que les mesures appropriées soient prises.

D'autres bateaux de la garde côtière canadienne sont parfois utilisés comme patrouilleurs de l'OPANO. Le ministère des Pêches et des Océans a également conclu avec le ministère de la Défense nationale une entente en vertu de laquelle des bâtiments de la marine effectuent chaque année un certain nombre de sorties de surveillance. Ces sorties, au cours desquelles sont déployés des agents des pêches du MPO, ont souvent lieu à l'intérieur de la zone de réglementation de l'OPANO.

Toutes ces activités d'inspection ne sont utiles que si on y donne suite. Le gouvernement est déterminé à utiliser les moyens de surveillance et de suivi les plus efficaces actuellement disponibles, parce qu'il prend cette question très au sérieux.

• (1835)

M. Gerald Keddy: Madame la Présidente, une minute ne suffit pas pour résumer cette question qui est vaste et extrêmement importante, mais je vais essayer. Ma question est toujours sans réponse. Allons-nous consacrer davantage de personnel, de ressources, de bateaux et d'hélicoptères pour patrouiller des Grands Bancs, oui ou non? Telle est ma question. Je déduis de la réponse de la secrétaire parlementaire que c'est non.

L'autre point, c'est qu'il y a plusieurs choses que nous pouvons faire immédiatement. L'inobservation des règlements est en hausse. Demander aux membres de l'OPANO de vérifier la conformité sur leurs propres bateaux revient à mettre un loup dans la bergerie. Sur chaque bateau qui pêche sur les Grands Bancs, il devrait y avoir un agent canadien d'observation et un étranger de manière à ce que la vérification de la conformité se fasse avec bon sens. Nous ne pouvons nous attendre à ce que les pays vérifient eux-mêmes s'ils respectent les règlements.

Mme Karen Redman: Madame la Présidente, je pense que le Canada a mis en oeuvre un programme très efficace et très crédible pour surveiller les activités des bateaux étrangers qui pêchent dans les zones réglementées par l'OPANO. Nous allons également exercer des pressions sur les pays membres de l'OPANO pour qu'ils prennent des mesures en réponse aux violations évidentes commises par leurs bateaux. Nous pensons que c'est une approche appropriée qui s'appuie sur le partenariat et qui continuera à être efficace pour surveiller l'évolution de ces tendances troublantes.

[Français]

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. En conséquence, cette Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 39.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 6 mai 2002

Les travaux de la Chambre

M. Goodale..... 11197

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Les réunions d'information ou négociations

M. Toews..... 11197
 Motion..... 11197
 M. Matthews..... 11199
 M. Marceau..... 11200
 M. Bachand (Richmond—Arthabaska)..... 11200
 M. Strahl..... 11201
 M. Toews..... 11202

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Les crédits

Jour désigné—Les Canadiens des régions rurales

M. Breitkreuz..... 11202
 Motion..... 11202
 M. Solberg..... 11204
 M. Bagnell..... 11205
 M. Mitchell..... 11206
 M. Hilstrom..... 11208
 M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)..... 11209
 M. MacKay..... 11209
 M. Desrochers..... 11210
 M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)..... 11212
 M. Nystrom..... 11213
 M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)..... 11215
 Mme Davies..... 11216
 M. Hilstrom..... 11216
 M. Harris..... 11217
 M. MacKay..... 11217
 M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)..... 11218
 M. Harris..... 11220

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le bois d'oeuvre

M. St-Julien..... 11220

Le sommet du G-8

M. Thompson (Wild Rose)..... 11221

La Semaine Elizabeth Fry

M. Scott..... 11221

L'agriculture

M. Adams..... 11221

La bataille de l'Atlantique

M. Bailey..... 11221

Le Women's Institute

Mme Carroll..... 11221

Le Sport

M. Lanctôt..... 11222

La Semaine des technologies de l'information

M. Binet..... 11222

Le développement économique

M. Spencer..... 11222

La Semaine de la santé et de la sécurité

Mme Longfield..... 11222

L'Afrique

Mme McDonough..... 11222

Compagnon d'honneur du YMCA

Mme Torsney..... 11223

Le gala Les Mercuriades

Mme Picard..... 11223

Le rugby féminin

M. Pratt..... 11223

La Semaine nationale des soins infirmiers

M. Bachand (Richmond—Arthabaska)..... 11223

Le prix Michener

Mme Redman..... 11223

QUESTIONS ORALES

Les dépenses gouvernementales

M. Reynolds..... 11224
 M. Chrétien..... 11224
 M. Reynolds..... 11224
 M. Chrétien..... 11224
 M. Reynolds..... 11224
 M. Chrétien..... 11224
 M. Ritz..... 11224
 M. Boudria..... 11225
 M. Ritz..... 11225
 M. Boudria..... 11225

Les municipalités

Mme St-Hilaire..... 11225
 M. Chrétien..... 11225
 Mme St-Hilaire..... 11225
 M. Chrétien..... 11225
 M. Marceau..... 11225
 M. Chrétien..... 11225
 M. Marceau..... 11225
 M. Chrétien..... 11225

La pauvreté chez les enfants

Mme McDonough..... 11226
 M. Chrétien..... 11226
 Mme McDonough..... 11226
 M. Chrétien..... 11226

Les dépenses publiques

M. Clark..... 11226
 M. Boudria..... 11226
 M. Clark..... 11226
 M. Chrétien..... 11226

L'agriculture

M. Hilstrom..... 11226
 M. McCormick..... 11227
 M. Hilstrom..... 11227

M. McCormick	11227
Les contrats gouvernementaux	
M. Desrochers	11227
M. Boudria	11227
M. Desrochers	11227
M. Boudria	11227
Le bois d'oeuvre	
M. Duncan	11227
M. Rock	11227
M. Duncan	11228
M. Rock	11228
Les contrats gouvernementaux	
M. Brien	11228
M. Boudria	11228
M. Brien	11228
M. Boudria	11228
Le registre des armes à feu	
M. Breitzkreuz	11228
M. Cauchon	11228
M. Breitzkreuz	11228
M. Cauchon	11228
Les affaires étrangères	
M. Maloney	11229
M. Kilgour	11229
L'agriculture	
M. Nystrom	11229
M. McCormick	11229
M. Nystrom	11229
M. McCormick	11229
Les contrats gouvernementaux	
M. Bachand (Richmond—Arthabaska)	11229
M. Boudria	11229
M. Bachand (Richmond—Arthabaska)	11229
M. Boudria	11229
La santé	
M. Merrifield	11230
Mme McLellan	11230
M. Merrifield	11230
Mme McLellan	11230
Le bois d'oeuvre	
M. Paquette	11230
M. Rock	11230
M. Paquette	11230
M. Rock	11230
Partenariat technologique Canada	
M. Rajotte	11230
M. Rock	11230
M. Rajotte	11230
M. Rock	11230
L'économie	
Mme Barnes	11231
M. Martin (LaSalle—Émard)	11231
Les subventions et contributions	
M. White (Langley—Abbotsford)	11231
M. Boudria	11231
M. White (Langley—Abbotsford)	11231

M. Chrétien	11231
Le transport aérien	
Mme Bourgeois	11231
M. Harvey	11231
L'agriculture	
M. Steckle	11231
M. McCormick	11232
Les affaires autochtones	
M. Pallister	11232
M. Owen (Vancouver Quadra)	11232
Le Sommet spécial des Nations Unies consacré aux enfants	
Mme Lalonde	11232
M. Chrétien	11232

AFFAIRES COURANTES

Pétitions	
Les pêches	
M. MacKay	11232
La violence faite aux enfants	
M. Bailey	11232
Questions au Feuilleton	
M. Regan	11233

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Les crédits	
Jour désigné—Les Canadiens des régions rurales	
Motion	11233
M. MacKay	11233
M. Harris	11233
M. Hilstrom	11233
M. Bailey	11235
M. MacKay	11235
M. Harris	11236
M. MacKay	11237
M. Anderson (Victoria)	11237
M. Mills (Red Deer)	11239
M. Nystrom	11239
M. Thompson (Wild Rose)	11239
M. MacKay	11240
M. McCormick	11240
M. Ritz	11242
M. MacKay	11242
M. Mills (Red Deer)	11243
Mme Redman	11244
M. Toews	11245
M. Strahl	11246
M. Bagnell	11247
M. Mills (Red Deer)	11249
M. Adams	11249
M. Mayfield	11250
M. Thompson (Wild Rose)	11250
Mme Gallant	11251
M. Keddy	11252
M. Adams	11253
Mme Skelton	11253
M. Keddy	11254
M. Adams	11255

M. Spencer	11256
M. Keddy	11257
M. Duplain	11257
M. Jordan	11258
M. Mayfield	11259
M. Benoit	11259

MOTION D'AJOURNEMENT

Les pêches et les océans

M. Keddy	11260
Mme Redman	11261

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**